



Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

*La vie musicale
dans nos régions*

La Bretagne



Editions musicales COMBRE
24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS - Tél. : (1) 48-24-89-24

COLLECTION "LA PLEIADE"
Nouvelle série de Pièces instrumentales conçues spécialement pour les
CONCOURS, EXAMENS et AUDITIONS
des Conservatoires et Écoles de musique
Collection dirigée par Michel MERIOT

COLLECTION "LA PLEIADE"

PIANO :

- Chantal AUBER : Cousin Paul - Prép. 1	E
- Chantal AUBER : Plein soleil - El. 2	L
- Chantal AUBER : Reflets dansants - El. 2	L
- Roger CALMEL : Torrent - Prép. 2	S
- Roger CALMEL : Ruisseau - El. 1	N
- Roger CALMEL : Rivière souterraine - El. 1	L
- Jean CREUSOT : La poupée merveilleuse - Déb. 1	E
- Claude-Henry JOUBERT : Bruissante et divisée - El. 1-2	E
- Christian MANEN : Sur la pelouse - El. 2	E
- Vincent PAULET : Intermezzo - Prép. 1-2	E
- Richard PHILLIPS : Aubépine - Déb. 2	E
- Richard PHILLIPS : Calliope - El. 1-2	S
- Véronique POLTZ : Boules de neige - Déb. 1	E
- Véronique POLTZ : Snoopy - Prép. 1-2	E
- Jean SICHLER : C'est la famille - Déb. 2	E
- Jean SICHLER : Petit calin - Déb. 1-2	E
- Didier VASSEUR : Marche du petit soldat - Déb. 1-2	E
- Didier VASSEUR : Marionnettes - Déb. 2	E

VIOLON et Piano :

- Julien FALK : Souvenir - Prép. 1-2	S
- Julien FALK : Bourrée - El.	N
- Claude-Henry JOUBERT : Marche des gros cailloux - Prép. 2	N
- Emile LESIEUR : Cantabile et tambourin - El. 2	L
- Denise ROGER : Miniature - Déb. 1	E

ALTO et Piano :

- Chantal AUBER : Camaieu - Prép. 1	G
- Richard PHILLIPS : Tawos - El. 2-Moyen 1	S
- Denise ROGER : Tableauin - Déb. 2-Prép. 1	H

VIOLONCELLE et Piano :

- Chantal AUBER : Tiarella - Prép. 2	N
- Marc BERTHOMIEU : Cantilène d'été - Moyen 1	N
- Marc BERTHOMIEU : Apaisement - Moyen 1	N
- Roger CALMEL : Le bois amical - El. 2	N
- Pierre DURAND : Tambourin de printemps - Déb. 2	N
- Richard PHILLIPS : Rencontre - Prép. 1	N

CONTREBASSE et Piano :

- André AMELLER : Rustique - Prép. 1-2	H
- Yvonne DESPORTES : Quartes sur table - Prép. 1-2	H
- Jean-Louis DHAINE : Réponse - Prép. 1	H

FLUTE et Piano :

- Pierre DURAND : Tendre histoire - Prép. 1-2	N
- Michel GULLY : Pièce brève - Déb. 1	E
- Michel MERIOT : Du côté du levant - Prép. 1	N
- Gérard GROGNET : Ondine - El.	N
- Gérard GROGNET : Réveuse - Prép. 1-Déb. 2	H
- Raymond GUIOT : La flûte bleue - Prép. 1-2	N
- Gérard MEUNIER : La fête foraine - Déb. 1	N
- Gérard MEUNIER : Valsette - Prép. 1	N
- Pierre PAUBON : Si - El. 2	S
- Pierre PAUBON : Bimbelot - Déb. 2	N
- Jean SICHLER : L'Oiseau malice - El. 2	N
- Jean-Luc VERNAY : Adagio et chanson - Prép. 1	H

HAUTBOIS et Piano :

- Jean CALMEL : Anette - Prép. 1	H
- André CAURETTE : Chanson et danse - Prép. 1	H
- André CAURETTE : Orientation - El. 1-2	N
- Denise ROGER : Jardin poétique - Prép. 1-Déb. 2	G

CLARINETTE et Piano :

- Jean CALMEL : Romance - Déb. 1	H
- Pierre DEGENNE : La Sautillante - El. 1	N
- Francis Paul DEMILLAC : Souvenirs - Prép. 1-2	H
- Yvonne DESPORTES : Les Caprioles de Clarino - El. 2	N
- Julien FALK : Evocation - El.	N
- Claude-Henry JOUBERT : Chanteplore (Complainte) - Déb. 2	G

BASSON et Piano :

- Pierre DEGENNE : Réflexion faite - Déb. 2	N
- Gérard MEUNIER : Belle époque - El. 1	N
- Gérard MEUNIER : Les Baladins - Prép. 1	H
- Denise ROGER : Légende - Prép. 1	E

SAXOPHONE et Piano :

- Jacques DESLOGES : Chanteries - Prép. 2-El. 1	N
- Francis-Paul DEMILLAC : Sicilienne et tarentelle - El. 2	S
- Francis-Paul DEMILLAC : Jeux de vagues - Moy. 1-2	S
- Yvonne DESPORTES : Mélodie Dorienne - El. 1-2	N
- Michel GULLY : Conte - Déb. 1	N
- Christian MANEN : Dans la forêt - Prép. 2	N
- Michel MERIOT : En vacances - Déb. 2-Prép. 1	N
- Vincent PAULET : Arabesque - Prép. 2-El. 1	N
- Jacques ROBERT : Chant sans parole - Prép. 1-2	S
- Jean SICHLER : Le Passant des deux rives - Prép. 1	N
- Robert TRUILLARD : Sérénade - Prép. 1	N

TROMPETTE et Piano :

- Michel MERIOT : Air de bravoure - Prép. 1-Déb	N
- Patrick POUTOIRE : Danse et rêverie - Prép. 2	G
- Jacques ROBERT : Minuetto - Déb. 1	H
- Jacques ROBERT : Impromptu - El. 1	S

COR et Piano :

- André AMELLER : Corcorico - El. 2	N
- Gérard MEUNIER : Joicor - Prép. 1	N

TROMBONE et Piano :

- Pierre BIGOT : Romance - Déb. 2	E
- Patrick POUTOIRE : Mélodie en Mi - El. 1-Prép. 2	N
- Jacques ROBERT : En Coulisse's - El. 1-El. 2	S

TUBA et Piano :

- André AMELLER : Batifol - El. 1	H
- Pierre BIGOT : Cortège - Déb. 2	E
- Patrick POUTOIRE : Petit air - Prép. 1-2	N

GUITARE :

- Francis-Paul DEMILLAC : 4 Pièces pour guitare seule (1 ^{re} Carillon-D.1 - 2 ^e Chanson de toile-D.1 - 3 ^e Sur un portrait de Bach - D.2 4 ^e Sur un pastel de Mozart D.2).	E
- Henri-Claude FANTAPIE : Morna - El. 2	N
- Jean-Maurice MOURAT : Voyelles pour guitare seule "A", "E" (Anémone et 'E'glantine - D.1 - D.2)	E
- Jean-Maurice MOURAT : Voyelles pour guitare seule "I", "O" (l'iris (P.1) et 'O'rchidée (P.2)	E
- Jean-Maurice MOURAT : Voyelles pour guitare seule "U", "Y" (U'Imaire (E.1) et 'Y'ucca (E.2).	E

ORGUE :

- Pierre BIGOT : Pièce brève en forme de berceuse - Déb. 2-Prép. 1	E
- Rolande FALCINELLI : Epure - El. 2	E
- Rolande FALCINELLI : Méandres - El. 1	E
- Jean LANGLAIS : 2 pièces brèves - El. 1-2	L
- Jean LANGLAIS : Miniature II - El. 2	L

ACCORDÉON de CONCERT :

- Alain ABBOTT : Accord parfait - Prép. 1	E
- Yves APPARAILLY : Première rêverie - Prép. 1-2	E
- Yvonne DESPORTES : Fâché, pas fâché - El. 2	E
- Yvonne DESPORTES : 2 pièces (mini-menuet et mini-courante) - Déb. 2-Prép. 1	E
- Michel MERIOT : Aurore - Prép. 1-Déb. 2	E
- Jean SICHLER : Pour faire musette - Prép. 2	E
- Jean SICHLER : Les jardins de l'aube - Prép. 1	E
- Charles TAUPIN : 2 pièces (Révérence et Mélodie) - Déb. 1-Prép. 1	E

PERCUSSION et Piano :

- Jacques DESHAULLE : Allegro - Prép. 2	X
- Jacques DESHAULLE : Danse (Xylophone) - Prép. 1-Déb. 2	G
- Jacques DESHAULLE : Etude pour 3 instruments à percussion (cymbales - caisse-claire - tom basse) - Prép. 1-Déb. 2	G
- Jacques DESHAULLE : Pièce pour xylophone - Prép. 1	H
- Jacques DESHAULLE : Pièce pour glock - Déb. 1	H
- Jacques DESHAULLE : Valse (glock) - Déb. 2	H
- Christian MANEN : Veneziana - Prép. 2-El. 1	N

Les différents degrés mentionnés sur les partitions ne sont qu'une indication approximative

Sommaire

- 2** La Vie Musicale dans nos régions : La Bretagne.
- 9** Désiré Dondeyne.
- 12** Debussy et la Rhapsodie pour clarinette.
- 18** 86^e Assemblée Générale statutaire.
- 19** Palmarès du Concours d'Excellence 1987.
- 21** Epreuves données aux Examens de la C.M.F.
- 61** Epreuves données au Concours d'Excellence.
- 68** Manifestations.
- 72** Petites annonces.
- 73** Promenade à travers nos régions.



121, rue Lafayette
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (8 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre 1987

FRANCE : 90 F
ETRANGER : 190 F
Prix au numéro : 15 F

PHOTOCOPOSITION
M.I.P. 42.02.29.16
IMPRIMERIE
SIPNOR MASSY 60.11.92.34

Editorial

Notre Journal a retrouvé son titre d'origine :

« Le Journal de la Confédération Musicale de France », afin de mieux affirmer la personnalité de notre mouvement musical.

Le Congrès qui se déroulera les vendredi 10 et samedi 11 avril prochains, à Paris, aux Salons Hoche, donnera l'occasion à chacun de travailler pour l'essor de toutes nos Sociétés d'Amateurs et Ecoles de Musique regroupées dans notre grande Association. Nous devons tout mettre en œuvre afin que nos activités apportent l'élan et l'évolution souhaitables en faveur de la Musique.

Nous sommes soutenus dans notre activité par de nombreux Compositeurs Contemporains qui écrivent de plus en plus pour nos différents ensembles. Notre devoir est de faire connaître ces œuvres nouvelles auprès de nos musiciens mais aussi auprès de notre public. Dans cette mission, le rôle des Directeurs est essentiel. Il ne s'agit pas pour cela d'ignorer nos bonnes réorchestrations réalisées par des spécialistes de grande valeur, ce qui serait une grande erreur.

Afin de favoriser la connaissance du répertoire, depuis plusieurs années, la Confédération Musicale de France a mis à la disposition des animateurs de Sociétés une Bibliothèque qui, chaque jour, s'enrichit de nouvelles partitions grâce à la complaisance et à la bonne volonté des Editeurs à qui j'adresse mes remerciements. J'insiste beaucoup pour que cette Bibliothèque accueille de plus en plus de visiteurs. Nous souhaitons, dans un avenir proche, joindre à ces partitions les enregistrements correspondants. Une enquête sera effectuée dès le mois de mai, auprès de nos Formations, pour la réalisation de ce projet. La mise en place de cette Bibliothèque a demandé beaucoup de travail aux responsables de la Confédération Musicale de France. Il est indispensable que, maintenant, ces efforts portent leurs fruits.

Pour terminer, je voudrais évoquer le Concours d'Excellence qui s'est déroulé le 8 mars dernier au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. 62 candidats se sont présentés aux différentes épreuves de Formation Musicale et Instrumentale. Ce fut un Concours de très haut niveau et les résultats sont de bon augure pour l'avenir. J'adresse aux candidats, à leurs Professeurs et Directeurs mes plus cordiales félicitations. J'accorderais une mention spéciale à notre Fédération du Nord et Pas-de-Calais dont les candidats ont remporté trois Prix d'Excellence sur quatre décernés.

André PETIT

(*) Centre Culturel Albert Ehrmann, 103, boulevard Magenta, 75010 Paris. S'adresser 121, rue Lafayette, 75010 Paris.

Le président de la Confédération Musicale de France, M. André Petit, assure une permanence au siège, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, 2^e étage, tél. : (1) 48.78.39.42, tous les jeudis de 10 à 17 h et reçoit sur rendez-vous.



La Bretagne

Musique en Bretagne

Cet article a pour but de présenter le plus objectivement possible la pratique musicale en Bretagne : Côtes-du-Nord (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56).

Musique très diversifiée puisque Classique et Traditionnelle :

La Musique Traditionnelle se perpétue par l'audition du patrimoine musical légué par des générations de musiciens qui ont porté à un niveau assez élevé les techniques de leurs instruments, mais aussi par l'effort de remarquables professeurs qui ont recherché jusque dans les campagnes les plus éloignées les airs que jouaient les sonneurs sans connaissance particulière de la musique. Tout ce patrimoine a, depuis des décennies, été répertorié et tous les adeptes de la Musique Bretonne traditionnelle peuvent interpréter tous les airs à danser et toutes les chansons connus actuellement.

La Musique dite Classique est enseignée naturellement dans les Conservatoires et Ecoles de musique qui suivent avec application les cursus des disci-

plines instrumentales et de Formation Musicale, se référant aux directives du Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de la Musique.

En premier lieu, nous parlerons de la Fédération Musicale de Bretagne, puisque affiliée à notre Confédération Musicale de France.

La Fédération musicale de Bretagne... à l'abordage

Devant les activités et les enseignements divers de la « Musique Populaire » en Bretagne, l'essor que prennent ces activités parmi les jeunes musiciens en particulier, il convient de préciser et de développer les grandes lignes directrices d'un plan général d'organisation et d'expansion des Harmonies placé sous la responsabilité de la F.M.B. afin de mieux faire connaître et apprécier, dans notre région, cette forme d'expression musicale avec son répertoire spécifique et ses orchestrations si diverses et si riches.

Il serait vain, également, de vouloir prétendre proposer un plan général de développement et d'oublier tous les ef-

forts fournis par les uns et les autres, ici ou là ; élu soucieux d'aider « son Harmonie », responsable ou chef d'une société, simple musicien venant une fois par semaine à la salle de répétition pour « souffler » et retrouver des amis. Cela ne serait pas sérieux et ne représenterait nullement la base de ce rapport, bien au contraire.

La dissymétrie actuelle de l'évolution du rythme de vie, en cette fin de XX^e siècle d'une part et la recherche d'une qualité de vie différente d'autre part offre dans une région particulièrement dense en Culture et Traditions populaires, des possibilités de marier harmonieusement une « Musique Officielle » en pleine évolution et organisée avec une « Musique Populaire » de base, large, riche musicalement, structurée et dynamique.

La F.M.B. fait en ce sens différentes propositions qui peuvent amener à l'échelon national, une réflexion plus large sur ce que sera le paysage musical spécifique des orchestres d'harmonie, dans les années futures.

Il serait souhaitable, dans un premier temps, de prendre en compte les aspirations, les difficultés, les problèmes parti-

culiers de chaque société, car, en fonction de l'histoire, de l'évolution des dynamiques de groupes, de la Complexité des rapports humains, chaque société a sa propre histoire et il est bon et nécessaire d'en tenir compte pour élaborer avec tous une politique cohérente au bénéfice de tous et de progresser ensemble. Certains Directeurs d'Harmonie sont de bon niveau car ils sont musiciens professionnels avec Diplôme, Expérience et Carrière ; d'autres sont bons amateurs sortis du rang et plébiscités pour prendre la baguette ; d'autres encore Chefs par devoir pour rendre service et ne pas laisser mourir une Société. Quel que soit le niveau, il y a toujours à apprendre, d'où :

L'organisation de stages de chefs

Il est utile de rappeler que Gérard Leclerc, Ancien Directeur de Fougères avait effectué, voici 2 ans, des stages de Chefs pour l'Ille-et-Vilaine. Ces stages furent suivis par une quinzaine de personnes environ et apportèrent un très précieux apport d'informations sur la gestique, l'analyse des partitions, le répertoire, etc. Le bilan de cette expérience a été très positif. Lors d'une réunion à la DRAC, l'ensemble des intervenants avait souhaité qu'il existât, avec l'E.N.M. de Lorient, une structure permanente de formation de chefs pour l'ensemble de la Bretagne, mais ce lieu offre des difficultés de déplacement pour certains. Des projets se mettent actuellement en place pour la Région Bretagne et des stages seront organisés dès 1987.

Autres propositions

Mise en place d'une discothèque et d'une vidéothèque qui puissent, parallèlement, à la bibliothèque de partitions qui existe déjà à St.-Malo, être un outil de travail pour les chefs.

Par ailleurs, comme cela existe déjà dans le Centre, il est souhaité que soit mis en place un groupement d'achat d'instruments.

Enfin, un concours de composition d'œuvres originales pour Orchestre d'Harmonie serait créé en Bretagne.

Orchestres régional et départemental

Il est envisagé la création d'une Harmonie Régionale, niveau « Excellence » ouverte aux Professeurs acceptant de jouer gratuitement et aux bons amateurs (50 personnes).

Le but est de permettre de jouer et de faire entendre des œuvres difficiles, de niveau élevé, notamment de promouvoir la musique contemporaine pour Orchestre d'Harmonie. Possibilité de collaborer avec le nouveau Chœur Régional.

Cela veut dire l'organisation de 2 week-ends de travail par trimestre (soit 3 répétitions et concert). Concert dans la ville qui reçoit les participants. Tous les chefs de bon niveau pourraient diriger avec une invitation éventuelle de chef étranger.

Par ailleurs, quand un instrumentiste arrive pour la première fois dans un orchestre, il est plutôt désorienté par un certain nombre de choses qui passent autour de lui. Le nez dans la partition, il essaie en vain d'entendre son propre instrument. Il se trouve plongé au sein d'un environnement sonore et visuel dans lequel il a du mal à se situer.

Il lui faudra du temps avant de pouvoir écouter ce qu'il produit, pour le placer dans le contexte général. Mal à l'aise au début, le nouvel arrivant « se fait une pratique » dans le cadre même de l'exercice d'ensemble, mais avec les aléas que cela suppose pour lui.

Là commence véritablement le travail de l'Orchestre. Il s'agit pour eux de trouver d'une façon réfléchie, la maîtrise d'une chaîne d'opérations, bien différente de celles qu'ils réalisent quand ils jouent seuls. C'est ainsi que peu à peu, ils pourront voir/entendre/s'écouter dans l'orchestre.

Il ne s'agit pas seulement de cours intensifs mais qualitatifs, joints à une recherche approfondie des causes, en regard des effets, dès l'équilibre général mis au service de l'exécution musicale.

Ainsi, nous voulons essayer de répondre à une volonté affirmée des jeunes musiciens, de se trouver en mesure d'être confrontés conjointement à l'étude et à l'acte musical. De cette manière, nous espérons collaborer à notre mission d'épanouissement et de culture.

Le lieu des stages n'est pas fixe. Chaque année il peut changer mais les locaux choisis doivent permettre grâce à des salles autonomes, possédant des qualités esthétiques et acoustiques indéniables, un travail concentré pour apporter à la construction musicale tous les éléments non contrôlés qui participent cependant à la réussite d'un stage ou d'un moment artistique.

D'emblée, les jeunes musiciens sont placés dans un rapport particulier avec des œuvres originales fondées sur une grande exigence artistique, avec le soutien de l'équipe de professionnels qui assurent le stage et l'encadrement général afin de promouvoir cet art collectif nécessaire et indispensable à la formation de nos Jeunes.

Depuis 4 ans, la F.M.B. organise des stages d'Harmonie Junior et cela a pu se faire grâce, notamment, à la prise de conscience des responsables de son Conseil d'Administration et au soutien financier du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Ces stages se sont déroulés sur 3, 4 ou 5 jours pendant les vacances scolaires. Dans un minimum de temps, les responsables ont essayé de faire le plus d'œuvres possibles, tout en montant chaque année les niveaux. A titre d'exemple, l'Harmonie Junior d'I. & V. a commencé avec des œuvres de 3^e division : cette année, les œuvres étaient de 1^{re} division (uniquement des œuvres originales pour Musique d'Harmonie).

Le fonctionnement des stages se déroule d'une manière simple, rationnelle, efficace et rapide ayant fait ses preuves pendant plus de 20 ans aux différents stages de la C.M.F. (Marly, Boulouris, Kurnbach, Klippenech, etc.).

Dès réception des candidatures, deux mois avant le stage, réunion des responsables pour vérifier en prenant contact avec les Directeurs des Harmonies d'origine, le niveau de l'élève, puis constitution d'une *Harmonie équilibrée*.

Un mois avant le stage accord de participation et envoi des partitions avec indications de travail (temps, style, etc.). Le but étant que les élèves retenus soient capables, en arrivant, de jouer correctement leur programme. Ensuite, répétition de détail lors du stage. Puis, mise en forme générale du programme, et Concert.

Cette méthodologie, évidemment, ne s'applique que dans le cadre d'un stage annuel où il faut offrir un but immédiat de diffusion. Les jeunes ont absolument besoin de se produire et le fait du concert de fin de stage, s'il n'est pas un but en soi, donne néanmoins une impulsion dynamique de travail et une satisfaction pour tous.

Quels plaisirs ont ressenti ces jeunes à la fin des stages ? Il suffit de les laisser parler, d'être à l'écoute de leur enthousiasme, de leurs exigences. Le stage représente, pour eux, une nouvelle impulsion pour progresser dans leur instrument, sans oublier la richesse du contact avec d'autres jeunes animés du même idéal.

Il serait souhaitable, compte tenu de l'évolution qualitative de la formation, qu'un travail régulier sur l'année scolaire puisse s'effectuer.

Là réside pour le chef d'orchestre l'originalité de sa tâche : dans le contexte d'un orchestre de jeunes, la demande adressée aux musiciens d'un accent, d'une nuance, d'un phrasé demeurerait abstraite si elle ne s'accompagnait des indications nécessaires pour les réussir. Pour ces raisons il devra constituer une équipe passionnée par cet aspect du travail et qui saura transmettre, à travers son exigence artistique, les moyens techniques indispensables à la formation des jeunes musiciens au jeu de l'orchestre d'harmonie moderne.

L'Orchestre d'Harmonie Junior d'I. & V. possède l'originalité d'avoir

deux Chefs : Jean Pierre Blin, Directeur du Conservatoire de St-Malo et Gérard Leclerc, Directeur du Conservatoire de Viry-Châtillon, sans oublier le responsable administratif et financier Gérard Riou, Directeur du Centre Culturel de Chartres de Bretagne.

Dans l'avenir, des déplacements à l'extérieur du département auront lieu, le principe de base étant :

Le stagiaire doit pouvoir venir gratuitement

Les seuls critères de sélection seront d'ordre musicaux, de disponibilité, d'adaptation à la vie de groupe, de travail.

Travail/exigence rigueur/qualité

Tels sont les mots-clés de cette Harmonie.

Cette organisation d'Harmonie est tout à fait identique pour les autres départements. Le Morbihan, avec Messieurs Saouter et Berrier comme responsables, avec leurs collègues professeurs à l'E.N.M. de Lorient.

Le Finistère avec M. Delemailly et son équipe d'enseignants du Collège Musical des Quartiers de la Ville de Brest et quelques Professeurs de l'E.N.M. de Brest.

Les Côtes du Nord, avec M. Drouart secondé par les professeurs des Ecoles de Musique du département.

Il y a aussi depuis 4 années des stages pour Ensembles d'Accordéons dans les départements du Morbihan,

dirigés par notre ami François Bertok et les techniciens des écoles d'accordéon et en Ille-et-Vilaine avec Jean-Claude Gaudin. Ces stages ont permis la création de nouvelles Associations.

Ces Harmonies Junior départementales ont effectué également un travail de fond tout à fait remarquable, avec un choix d'œuvres originales, pendant trois années. Il suffit d'assister aux concerts ou d'écouter les enregistrements pour être convaincu de la qualité de ce travail.

L'Harmonie Junior Régionale travaille sur les mêmes principes que l'Harmonie Départementale et se doit d'être l'émanation des quatre formations.

Avec un potentiel de 60 personnes représentant une harmonie équilibrée, de niveau supérieur, et 2 rassemblements annuels d'une semaine à chaque fois, elle pourrait être la vitrine et l'ambassadrice de la F.M.B.

Journal/Plaquette

Un journal F.M.B. existe et les personnes responsables font le maximum avec le peu de moyens dont ils disposent. Ne pourrait-on pas faire un produit plus élaboré avec des photos, des commentaires, des articles de fond, plus d'informations comme le Journal de la Fédération de Normandie ou celui de l'Isère ?

Une plaquette de présentation des Sociétés faisant partie de la F.M.B. pourrait être éditée et diffusée auprès des élus régionaux et départementaux.

Campagne d'information

Un développement important de notre F.M.B. devrait permettre d'être beaucoup mieux considéré vis-à-vis du

C.N.R. de Rennes, des Ecoles Nationales, des Ecoles Municipales et autres. Une campagne d'information, de sensibilisation auprès des Directeurs des Etablissements sus-nommés déboucherait, peut-être, sur la constitution d'Harmonie-Junior dans les écoles et améliorerait, certainement, les relations entre les Sociétés loi 1901 et les structures d'enseignement. Les directeurs et les professeurs enverraient davantage leurs élèves jouer dans les sociétés si nous-même nous faisons un vaste effort pour améliorer la qualité musicale.

Dans l'irrationalité ou un néo-académisme de génération et malgré le totalitarisme des mécanismes actuels, il m'apparaît fondamental de promouvoir une culture non fondée sur l'intellectualisme pseudo-musical et l'incompréhension des personnes, mais sur l'existence du libre développement de l'esprit et sur l'immanente liberté l'expression qu'irréductiblement la Musique peut apporter. Pour la F.M.B., il est primordial de reconstruire l'université car, s'il existe prise de conscience et déconditionnement en vue d'un nouveau matériau musical en Bretagne, il y aura peu de temps pour les réalisations.

Voilà où nous en sommes, dans notre Région. Nous souhaitons vivement que cet article puisse permettre à l'échelon national une réflexion ouverte et large permettant à notre pays d'avoir un dynamisme musical comparable à d'autres, dans l'objectif de développer les sociétés musicales et chorales pour l'équilibre de tous et de chacun.

J.P. BLIN
Président de la Fédération
Musicale de Bretagne

Les grandes Fédérations Régionales

CONFEDERATION FRANÇAISE des BATTERIES et FANFARES

Fédération de Bretagne

La Fédération des Batteries et Fanfares trouve sa place dans le contexte des pratiques Musicales.

Depuis mai 1980 elle a contribué au développement musical de notre région, grâce à l'efficacité et au dynamisme de son Président et des personnes qui l'entourent ; les activités de formation, de plus en plus nombreuses sont d'un niveau de plus en plus élevé.

Les journées de travail, stages, concours individuels ou d'ensemble de plus en plus suivis et le programme général marque une très nette progression.

De plus la fédération de Bretagne se distingue par son esprit d'initiative en

constituant une Batterie Fanfare Fédérale regroupant les meilleurs musiciens des différentes associations.

Président : Yvon Roussel
5, passage Souzain
22000 Saint-Brieuc

BODADEG AR SONERIEN

Bodadeg Ar Sonerien (B.A.S.) regroupés dans les Bagadoù qui sont des ensembles de Binious, de Bombardes et de Percussions.

Les Bagadoù bretons sont divisés en 5 catégories :

— Les bagadoù de 5^e catégorie sont des groupes débutants ou encore des

groupes qui, pour des raisons d'effectif ou des raisons techniques, ne se sont pas présentés aux éliminatoires dans les départements.

— Les bagadoù de 4^e catégorie se sont présentés aux éliminatoires, mais n'ont pas été admis à concourir à la finale de Lorient pendant le Festival inter Celtique.

— Les bagadoù de 3^e catégorie sont les groupes qui ont réussi aux éliminatoires et qui ont été admis à la finale de Lorient.

Les bagadoù de 2^e catégorie sont d'un niveau musical confirmé et qui ont passé les éliminatoires pour venir à la finale de Lorient. Ces groupes peuvent monter en 1^e catégorie, redescendre en 3^e catégorie ou bien rester dans leur catégorie.

Les Bagadoù de 1^{re} catégorie représentent l'aboutissement de ce qui se fait actuellement en Bretagne. Le groupe qui est classé 1^{er}, est déclaré Champion de Bretagne.

Les bagadoù ont été pendant 30 ans les garants de la musique bretonne et, s'ils ne recherchent ni publicité, ni honneurs, ils n'en représentent pas moins actuellement, pour les meilleurs d'entre eux, une valeur musicale qui a rarement été dépassée au niveau de l'expression bretonne.

Les Bagadoù ont été pendant 3 décennies le conservatoire de la musique bretonne et les jeunes générations qui peuvent avoir l'impression que la musique bretonne s'est toujours exprimée et que les festoù-noz ont toujours été de rigueur ne savent pas souvent qu'ils n'auraient pas eu l'occasion de se lancer dans le folk celtique ou la gavotte si les bagadoù n'avaient pas voulu maintenir dans l'incompréhension générale une musique que l'on croyait appelée à disparaître.

En plus de former des musiciens et de gérer les bagadoù, B.A.S. édite des recueils et produit des disques.

Pour des renseignements plus précis, Bodadeg Ar Sonerien
13, rue de Montcalm
29000 Quimper. Tél. : 98.95.76.13.

TI KENDALC'H

La Confédération Kendalc'h regroupe 60 Cercles Celtiques, mais s'occupe aussi de musique traditionnelle et organise des stages dans son centre de Saint-Vincent-sur-Oust dans le Morbihan.

Ti Kendalc'h : 56350 Saint-Vincent-sur-Oust. Tél. : 99.91.28.55.



DASTUM

L'Association a été créée il y a 12 ans : elle s'est spécialisée dans le collectage de musique traditionnelle. Elle effectue des recherches et édite des disques et des documents.

Dastum : 36, rue de Moncontour,
22600 Loudéac. Tél. : 96.28.95.48.

TELENOURIEN VREIZ

Le renouveau de la Harpe Celtique date des années 30, mais il faut attendre la fin des années 60 pour qu'elle soit à nouveau populaire par Alan Stivell. Actuellement on compte 600 harpistes celtiques en Bretagne, ils sont regroupés au sein de la Fédération Telenourien

Vreiz, 54, rue du Moulin, 29100 Douar-nenez.

D'autres Fédérations ou Associations existent en ce qui concerne la musique traditionnelle :

CENTRE BRETON D'ART POPULAIRE dispense des cours dans la région de Brest. Initiation à la Musique, Flûte à bec, Bombarde, Cornemuse, Flûte irlandaise, Flûte traversière en bois, Guitare, Violon traditionnel, Harpe Celtique, Chorale d'enfants.

37 bis, rue Victor-Hugo, 29200 Brest.
Tél. : 98.46.05.85.

FEDERATION DES VIEILLEUX. Association qui regroupe quelques rares instrumentistes dans le Nord et l'Ouest de la Bretagne.

M. J. Guihard, 6, rue des Magnolias,
29118 Benodet.

ENSEIGNEMENT

CONSERVATOIRE NATIONAL DE REGION

Un seul à Rennes, 26, rue Hoche,
35000 Rennes. Tél. : 99.38.75.54.

ECOLES NATIONALES DE MUSIQUE

Quatre écoles à Saint-Brieuc (22), Brest (29), Vannes et Lorient (56).

ECOLES MUNICIPALES AGREES DE MUSIQUE

Quatre écoles à Saint-Malo (35), Fougère (35), l'Ecole intercommunale du Trégor (22), Lanester (56).

Deux en instance d'agrément : Pontivy (56), Quimper (29).

ECOLES MUNICIPALES DE MUSIQUE

Elles sont nombreuses : en voici quelques unes représentatives d'un ensei-



gnement efficace se référant aux programmes de la CMF de la FNUCMU...

Dans les Côtes du Nord : Dinan, Guingamp, Lamballe...

Dans le Finistère : Châteaulin, Lanterneau, Lesleven, Lanilis, Morlaix, Quimperlé, Douamenez...

Dans l'Île-et-Vilaine : Liffré, Redon, Vitré...

Dans le Morbihan : Hennebont, Auray, Plœmeur, Plœrmel, Inzinzac-Lochrist...

D'autres Ecoles Municipales ou Associatives donnent un enseignement fragmentaire, en ce sens que toutes les disciplines instrumentales ne sont pas enseignées.

Nous ne pouvons toutes les citer et les prions de ne pas nous en tenir rigueur.

Quelques écoles ont ouvert des classes d'instruments traditionnels, surtout la Bombarde et la Harpe Celtique.

**CONSERVATOIRE REGIONAL
DE MUSIQUE
CHANTS, DANSES ET SPORTS
TRADITIONNELS DE BRETAGNE**

Mission du Conservatoire Régional

Le Conservatoire Régional, émanation de la Confédération Culturelle AMZER NEVEZ qui regroupe 9 000 musiciens actifs, est conçu pour être un véritable service public mis à la disposi-

tion de toutes les personnes intéressées par le patrimoine culturel breton.

Il dispense un enseignement musical et chorégraphique visant à former des musiciens, des instrumentistes, des chanteurs et des danseurs à la pratique des formes traditionnelles de la musique, des chants et des danses de Bretagne.

Dans les locaux, on pratique aussi la recherche, tant sur le plan du collectage que sur le plan de l'étude de nouvelles formes d'expression musicale ou chorégraphique. (Mise en scène de danses traditionnelles, dans le plus pur respect de leur authenticité, orchestration de partitions pour les petits ensembles musicaux accompagnant la danse, travaux de lutherie, étude d'anches diverses, montage de kits de harpe, calligraphie de partitions et impression de ces partitions, enregistrement de haute qualité - disques, cassettes, etc...).

Ses buts principaux sont de :

- former des musiciens, des danseurs et des chanteurs compétents ;
- recycler les enseignants et les animateurs d'associations sur le plan de la musique, du chant, de la danse et des sports traditionnels ;
- recycler des musiciens utilisant des instruments classiques, en tout cas, non traditionnels en Bretagne ;

— éditer des recueils de musique, ainsi que des méthodes et des traités ;

— mettre en place des ensembles de recherche au niveau de la danse et de la musique ;

— aider à se perfectionner les musiciens et danseurs exerçant déjà sur le plan musical ou chorégraphique comme sur le plan pédagogique ;

— provoquer des séminaires de réflexion avec les musiciens, les chanteurs, les danseurs ainsi qu'avec des enseignants et animateurs et, en général, avec des personnes intéressées par les associations jeunesse, qu'elles dépendent ou non des fédérations réunies au sein du Conservatoire Régional.

L'enseignement de la Musique traditionnelle est divisé en 3 Cycles totalisant 9 années d'études.

**CENTRE D'ART POLYPHONIQUE
DE BRETAGNE**

Le chant choral étant l'un des meilleurs moyens d'assurer une bonne formation musicale à toute personne chantant juste, le Centre d'Art Polyphonique de Bretagne a pour finalité la formation individuelle et collective des choristes, le perfectionnement des chefs de chœur, l'approfondissement des connaissances



en ce qui concerne le déchiffrement et l'étude des rythmes.

Il réalise ses activités grâce aux subventions accordées à l'ARCODAM par : le ministère de la Culture et de la Communication, (Direction de la Musique et de la Danse), (Direction Régionale des Affaires Culturelles), le Conseil Régional de Bretagne, les Conseils Généraux de Bretagne :

avec la participation du Ministère de l'Education Nationale (Rectorat d'Académie), les ADDM 22.29.35.56

et l'aide technique des Ecoles de Musique contrôlées par l'Etat.

Les ateliers de formation musicale, de technique vocale, sont répartis sur l'ensemble de la Bretagne : Vannes, Chateaugiron, le Relecq-Kerhuou, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Quimper, Lorient, Hennebont, Morlaix, etc.

Les Orchestres

Orchestre Symphoniques

— Orchestre de la Ville de Rennes à vocation régionale formation Mozart. Cet orchestre participe également à la saison Théâtrale et Lyrique du Grand Théâtre.

- Orchestre Symphonique Lorientais ;
- Orchestre de Chambre de Vannes ;
- Orchestre Symphonique de Quimper ;
- Orchestre Universitaire de Rennes ;
- Orchestre Symphonique de St-Malo ;
- Ensemble instrumental de Basse-Bretagne ;
- Orchestre Symphonique du Festival Interceltique de Lorient composé des éléments professionnels de Bretagne.

Orchestre d'Harmonie

- Orchestre d'Harmonie de Lorient ;
 - Harmonie Municipale de Rennes ;
 - Harmonie Municipale de Brest ;
- pour ne citer que les principaux.

Ensembles d'Accordéon

— L'Amicale des Accordéonistes Lorientais, ensemble le plus représentatif en Bretagne.

Naturellement un essor considérable est en train de se faire en Bretagne, et les professeurs conscients que l'instrument ne peut se suffire à lui-même, l'exemple de l'Association de Lorient fait tache d'huile dans la région.

Jazz

La Musique de Jazz trouve aussi des adeptes et ils sont nombreux : que ce soit les grandes formations comme le Lorient Jazz Big-Band qui a à son actif 2 disques remarquables et commence à être connu assez loin puisque l'ensemble fort d'une vingtaine de musiciens se déplacera pour les vacances de Pâques au Nigéria.



Un autre Big-Band a vu le jour à St-Brieuc.

Des formations moins imposantes mais très aguerries dans la musique de Jazz existent aux 4 coins des Départements : nous n'avons pas la place de les nommer ici.

XVII^e festival interceltique de Lorient

Du 7 au 16 août 1987, 10 jours, 170 spectacles, 4 500 musiciens, chanteurs, danseurs, artistes, écrivains et sportifs des nations celtes, 250 000 festivaliers.

Le Festival ne se situe pas dans la lignée des nombreux festivals internationaux que nous connaissons, mais se présente comme un immense rassemblement des cultures celtes : Bretagne, Cornouailles, Ecosse, Galice, Ile-de-Man, Irlande, Pays de Galles.

Il prouve chaque année pendant 10 jours, leurs richesses et leurs vitalités extraordinaires. Le Comité de ce Festival travaille en contact permanent avec des correspondants culturels qui représentent le Festival Interceltique dans leur propre pays.

Les organisateurs ont voulu que chacun y trouve le meilleur de ce qu'il recherche : des concerts symphoniques, de la musique folk, des grandes soirées, des veillées de poésie, des conférences, des jeux traditionnels, une Université Populaire, des rencontres sportives interceltiques, du théâtre ou des expositions d'Art et d'Artisanat d'Art.

Le Festival de Lorient est devenu l'un des plus grands festivals traditionnels d'Europe, le seul en tout cas où 4 500

musiciens, danseurs, artistes, sportifs, écrivains, viennent représenter pendant 10 jours, les 7 pays celtiques au cours de 170 manifestations.

Le Festival Interceltique peut être aussi une fête intime où les musiciens jouent pour le plaisir, dansent et initient le public, la nuit comme le jour, à la terrasse des cafés, dans les rues, sur le port et dans les jardins.

Joan Baez, Angelo Branduardi, Alan Stivell, Brenda Wootton, l'amie de toujours, n'ont pu résister longtemps à l'appel du Festival et chacun s'est trouvé très vite mêlé à la longue file des festivaliers dans cette vaste communication annuelle.

La qualité prédomine à tous les niveaux dans ce programme éclectique et dans chaque pays, des spécialistes bénévoles auditionnent toute l'année dans leur pays, pour découvrir de nouveaux talents hors des circuits où la qualité est quelquefois moins importante que le profit qui peut ressortir d'un lancement.

Lorient, premier port de pêche français, admirablement situé au cœur de la Bretagne sud, se situe à quelques dizaines de minutes de Carnac et de Quiberon, n'est qu'à une heure de Quimper ou de La Baule et à deux heures de Perros-Guirec ou de Saint-Malo.

En découvrant le Festival Interceltique de Lorient, c'est l'une des facettes les plus dignes d'intérêt du monde celtique que vous découvrirez, sans folklorisme racoleur, mais riche de toutes les forces vives des civilisations celtiques vivantes. Tous renseignements : Festival Interceltique, Hôtel de Ville 56100 Lorient. Tél. : 97.21.20.51. Ludmilla De Wendau. Tél. : (1) 42.75.25.16.

Les grands organismes

A.D.D.M.

L'Association Départementale pour le Développement Musical a pour but de coordonner les activités et les projets de ses membres, d'harmoniser leurs moyens, de susciter le développement des activités locales déjà existantes au plan de l'animation, de l'éducation et de la diffusion musicale, lyrique et chorégraphique et de favoriser toutes nouvelles initiatives pouvant contribuer à l'élargissement de ces activités dans un souci d'Education Populaire.

L'Association se compose des **Membres de droit** : le Préfet ou son représentant, le Président du Conseil Général ou son représentant, le Délégué Régional à la Musique, l'Inspecteur d'Académie ou son représentant, les Directeurs des Ecoles nationales et Municipales de Musique, le Directeur Départemental de la jeunesse, des Sports et des loisirs, etc. **des membres actifs** représentants les Associations Départementales ou locales.

A.R.Co.D.A.M.

L'Association Régionale de Coordination pour le développement des Activités Musicales, Lyriques et Chorégraphiques, 1, rue du Prieuré 35410 Chateaugiron a pour objet :

— d'être le lieu privilégié de contacts et de rencontres entre les A.D.D.M. de Bretagne, des Fédérations et grandes Associations Régionales ou inter-Départementales de musique, de chant, et de danse ;

— d'être l'interlocuteur privilégié, en étroite liaison avec la Délégation Régionale à la Musique, des pouvoirs publics, de l'Etablissement Public Régional etc.

— d'avoir un rôle de Coordination des activités musicales, dans tous les domaines de la formation, de l'information, de la diffusion, et de la création ;

— d'œuvrer au développement de la culture musicale en Bretagne sous tous ses aspects.

L'Association se compose de membres de droit : **représentants de l'Etat** : le Préfet de Région, le Directeur de la Musique, le Directeur Régional des Affaires Culturelles, le Recteur d'Académie, le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, le Délégué Régional à la Musique, l'Inspecteur Principal de la Musique affecté en région. **Représentants des collectivités** : deux du Conseil Régional, un du Conseil Economique et Social, quatre des Conseils Généraux de Bretagne. **Représentants du monde musical et culturel** : les 4 Présidents des A.D.D.M., le Directeur du C.N.R. de Rennes, le Président de l'Institut Culturel de Bretagne. **Représentants des grandes Fédérations Régionales.**

Institut Culturel de Bretagne

Les missions générales de l'Institut sont les suivantes :

— la vulgarisation et la diffusion des différentes composantes du Patrimoine Culturel et des Travaux de recherche ;

— la gestion et l'exploitation d'archives audiovisuelles ;

— la mise en place d'un instrument de réflexion, de concertation et de coordination consacré aux activités de création et de recherche culturelle ;

— l'encouragement, par tous moyens

adéquats, à la création culturelle sous toutes ses formes.

Le siège social de l'institut est fixé au siège de l'Etablissement Public Régional.

La Section Musique et danse est une des composantes des sections représentatives de la Culture et du Patrimoine Breton.

JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

L'Association Régionale dite « J.M.F. de Bretagne » réunit les différentes délégations implantées un peu partout dans la région. Elle a pour but de réunir les jeunes désireux de s'adonner à la culture artistique en général, et plus particulièrement à la culture musicale ; de développer par tous les moyens le goût et l'activité musicale et artistique ; de participer à l'ouverture culturelle musicale au milieu scolaire ; de promouvoir les jeunes artistes notamment des régions ; de mettre en valeur les spécificités au particularisme musicaux de chaque région ; d'encourager les jeunes à la pratique musicale.

Depuis quelques années l'Association Régionale de Bretagne organise des journées de rencontre pour la musique au lycée et aussi pour les orchestres des écoles de musique : en premier lieu sur les départements et ensuite au niveau régional.

En ce qui concerne « La Musique au Lycée » 2 à 3 ensembles sont sélectionnés pour une rencontre au niveau national.

J.M.F. de Bretagne
22, rue des Bruyères
56650 IMZINZAC-LOCHRIST



Désiré Dondeyne



Désiré Dondeyne, né à Laon en 1921.

Premières études au Conservatoire de Lille puis à Paris où il obtient les récompenses suprêmes dans les disciplines suivantes : clarinette, solfège, musique de chambre, harmonie, contrepoint, fugue, composition, avec les maîtres Jean et Noël Gallon et Tony Aubin.

Musique de l'Air de 1939 à 1954 (clarinette solo).

Chef de la Musique des Gardiens de la Paix de 1954 à 1979.

Directeur du Conservatoire de Musique d'Issy-les-Moulineaux de 1980 à 1986 et président de l'Union des Fanfares de France.

On peut citer Désiré Dondeyne parmi les rénovateurs du Répertoire et de l'Orchestration, de l'Orchestre d'Harmonie-Fanfare, d'après guerre (1939-1945). Son impulsion et influence en ce domaine marquent un tournant dans la conception et l'originalité de l'Orchestre et Ensemble d'Harmonie.

Il fait connaître, par les enregistrements et concerts, le répertoire original et réadapte de nombreuses œuvres de la Révolution à nos Jours. Il incite ses amis tels que Serge Lancen, Ida Gotkowski... et beaucoup d'autres, à écrire pour l'Orchestre d'Harmonie dont il créera les œuvres et fera connaître les œuvres de musiciens contemporains.

Son « Traité d'Orchestration » à l'usage des Harmonies-Fanfares (Editions Lemoine) apportera un élément pédagogique important auprès des compositeurs et chefs de Musiques d'Harmonie.

Les œuvres, orchestrations et adaptations de Désiré Dondeyne représentent un catalogue considérable et nous présentons ici une liste naturellement incomplète de ce catalogue, car il reste encore beaucoup d'ouvrages inédits du compositeur.

Cet exposé conclut sur une analyse de la Ballade pour une fête populaire (Editions Molenaar).

Œuvres originales pour Orchestres d'Harmonie et Fanfare

Titre	Niveau	Edition
Deux danses (Sarabande - Pantomine) (Commande de l'Etat 1960)	Honneur	Molenaar
Sérénade - Menuet - Fugue (1957)	2 ^e - 3 ^e	Transatlantiques
Ouverture pour un festival (1964)	1 ^{re}	Molenaar
Symphonia Sacra en trois mouvements	Honneur	Molenaar (88)
Marche de fête	1 ^{re}	Radio France
Ballade pour une fête populaire (1967)	Supérieure	
	Excellence	Molenaar
Ouverture fédérale	Première	Martin (fond Chappell)
	Supérieure	Martin (fond Chappell)
Fantaisie sentimentale	Première	Martin (fond Chappell)
Lutèce-Marche	Toutes	Martin (fond Chappell)
Toccarina	Première	Lino Florenzo
Trois esquisses pour fanfare de cuivres	Première	Transatlantiques
In memoriam... Igor Stravinsky (1971)	Honneur	Molenaar (88)
Nuances (Commande de l'Etat 1978)	Honneur	Molenaar
Divertimento pour tuba et harmonie	Excellence	Lino Florenzo
Jubilée-Marche	Toutes	Radio France
Ouverture ballet	Supérieure	Molenaar (88)
Suite parodique	Supérieure	Radio France
Suite concertante (quintette de cuivres et harmonie)	Première	
	Supérieure	R. Martin
Petite symphonie landaise	Première	Billaudot
Trois pièces caractéristiques	Première	Molenaar
Variations (ensemble de saxophones)	Excellence	Radio France

A paraître :

Ouverture-circonstancielle - Suite-tableaux

Interludes en forme de danses, Molenaar.

Inédits (répertoire de la Musique des Gardiens de la Paix)

— Symphonie des souvenirs

— La couronne enchantée

Orchestrations et œuvres en collaboration

Serge Lancen	Manhattan Symphony Festival à Kerkrade Symphonie de Noël Marche de concert	Molenaar Molenaar Molenaar
Germaine Tailleferre	Suite Divertimento	Molenaar
Catel	Ouverture en ut	Molenaar
Mozart	Musique funèbre maçonnique	Molenaar
Waldteufel	Bella-Bocca	Martin
J. Strauss	Train de plaisir Quadrille de la chauve-souris	Martin
Wagner	Musique funèbre (pour le retour des cendres de Weber à Dresde)	Martin
Paer	Quatrième marche (pour le mariage de Napoléon)	Martin
Samara	Hymne olympique	Transatlantiques
Chabrier	Trois pièces pittoresques	Molenaar
J. Chailley	Mors est Roland	Transatlantiques
Boscha	Ouverture militaire	Molenaar

Œuvres pour orchestre de musique de chambre

Œuvres	Edition
Suite pour quatuor de trombones	Transatlantiques
Suite d'airs populaires pour trio d'Anches	Transatlantiques
Concertino pour clarinette et piano imposé au Conservatoire de Paris en 1957	Leduc
Tryptique pour clarinette et piano imposé au Conservatoire de Paris	Transatlantiques
Symphonie In C (basse tuba et piano) imposé au Conservatoire de Paris	Transatlantiques
Symphonie concertante pour saxophone alto et piano imposé au Conservatoire de Paris	Chappell Billaudot
Musique pour cuivres (quintette)	Billaudot
Symphonie des clarinettes - Sextuor de clarinettes	Billaudot
Neuf grands duos concertants pour clarinette	Transatlantiques

Œuvres	Niveau	Edition
Cantabile et Caprice pour trombone et piano	F.E.	Leduc
Romance (clarinette et piano)	Elémentaire	Leduc
Chanson espagnole (hautbois et piano)	Elémentaire	Transatlantiques
Partita (pour accordéons)	Supérieur	Transatlantiques
Suite brève (pour accordéons)	Supérieur	Transatlantiques
Grande sonate (pour accordéons)	Excellence	Opaline music
Ancienne marche française (pour cuivres)	Supérieur	Billaudot
Petite musique pour cuivres (14 pièces)	Prép. F.E.	Billaudot
Pour se divertir (ensembles de bassons)		Billaudot
Pour se distraire		Billaudot
Lectures à vue	Tous	Billaudot
Tubissimo (Saxhorn basse et piano)	Excellence	Billaudot
Sonatina (clarinette et piano)	Moyen	Combre
Ritournelle (clarinette et piano)	Moyen	Billaudot
Contrepoint (clarinette et piano)	Préparatoire	Billaudot

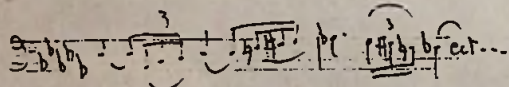
A paraître :

chez Billaudot « La pédagogie des ensembles de clarinettes » et « Etudes » pour tuba et piano.

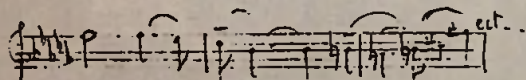
**Analyse de la ballade pour
une fête populaire (1967) par l'auteur
chez Molenaar**

*Six parties distinctes et ininterrompues
(sur une fête africaine)*

① Introduction par une chanson « populaire » qui nous prépare au déroulement de la fête.
THEME DANS LE GRAVE

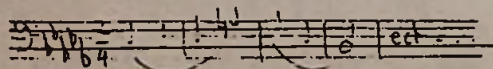


Suivi de la « Chanson »
(7^e mesure)



à la 15^e mesure

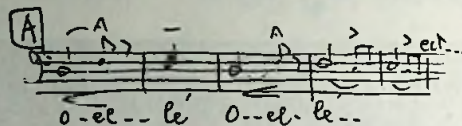
(2/4) 2^e partie de
la chanson dans le grave



puis retour à 4 temps
(C) de la 1^{re} partie

② Les habitants du village voisin viennent en pirogues sur la rivière « O'Elle » en chantant le « Chant des rameurs » pendant que l'on entend déjà le rythme de danse aux timbales :

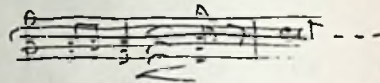
Le Chant des rameurs



Ce « chant » va de plus en plus se rapprocher et les voix vont se mélanger dans une ambiance de foule chantante arrivant sur les lieux de la fête.

③ Le « rassemblement » de la foule s'obtient par un rythme de danse collective (15^e mesure de C) qui sera interrompue brusquement, afin que la danse générale se manifeste pleinement.

Rythme



④ Chant et danse générale

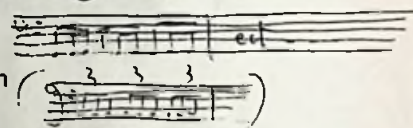
Les thèmes de chants et de danses rythmiques se confondent allègrement.

Thème chanté



Rythmes

sur 2 tons, issus du
Chant des rameurs, en
triolet à la timbale



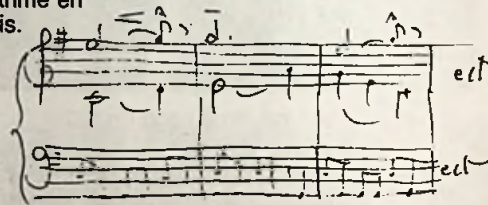
à la lettre E, le rythme du « Rassemblement » va s'ajouter à l'ensemble.

9^e mesure de F, le « Chant des rameurs » est de nouveau entendu en contrepoint comme une arrivée des retardataires à la fête.

à la lettre G, les deux thèmes : « Danse générale » et « Chant des rameurs » seront simultanés.

Tandis que les timbales reprennent le rythme en croches cette fois.

Rythme



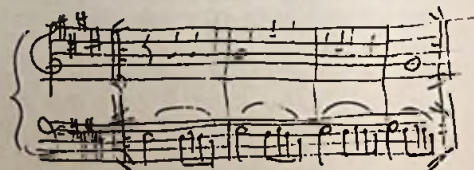
Cette partie de l'œuvre se dirige vers un Tutti de l'Orchestre très ralenti (après la lettre H) vers une cadence de saxophone alto sur une pédale de Si bécarré (interruption de la « Danse générale » ramenant le calme pour accueillir les « Nobles » des villages voisins venus assister et présider la « fête ».)

⑤ Chœur des nobles

Chant de bienvenue (comme un choral) accompagné d'une cellule rythmique issue de la danse générale.

Choral

Cellule



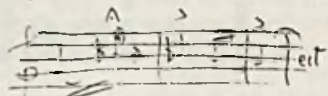
⑥ La « fête » reprend son animation (8^e mesure de K) et lettre L.

Les différents thèmes précédant la « fête » seront de nouveau utilisés ensemble dans une sorte de grande liesse populaire où chaque groupe chante et danse son chant particulier.

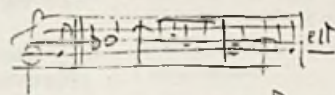
1^o La cellule de la danse générale



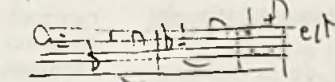
2^o Le Chant des rameurs (M)



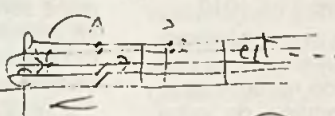
3^o Le Chant de Mamy (nouveau thème) (P)



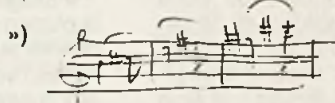
tandis que le grave chante la « Danse générale »



10^e mesure de P (le Chant des rameurs)



Lettre Q (la « Danse générale »)



9^e mesure de Q (ensemble « Mamy » et « Danse générale »)

4^e 6 mesures avant R, le rythme du « rassemblement » reprend sa place pour aller vers la conclusion et le retour du thème de l'introduction (7 mesures avant S).

La conclusion est brève sur la cellule rythmique (1 2 2 2) issue de la « Danse générale ».

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gérard NICOLAI

P. GAUDET & Cie
8, rue de Nancy - 75010 PARIS
Tél. (1) 46.07.77.85

Documentation sur demande

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**

COMPLETS AVEC ETUI RIGIDE

Cornet Sib verni à partir de	990 F
Sax Alto Verni à partir de	3 550 F
Cor d'harmonie Fa 3 palettes	3 000 F
Cor d'harmonie Fa Sib 5 palettes	4 650 F

D'autres instruments disponibles
Location possible - Garantie 1 an
Service après-vente
Conditions spéciales aux Sociétés de Musique

CLAIRMUSIC
21 bis, rue du Simplon - 75018 PARIS
Tél. : (1) 42.64.06.20

ETS CHOLET

4, PLACE SADI-CARNOT
13002 MARSEILLE
TEL. : 91.90.68.33

**LE SPECIALISTE DES ATTRIBUTS
POUR UNIFORME**

CASQUETTES - KEPIS
CALOT - FANIONS - BADGE
DRAPEAUX - FLAMME CLAIRON
TABLIER TAMBOUR - GANT BLANC
CRAVATE - FOURRAGERE - AIGUILLETTE
ECUSSONS POUR BLAZER



Debussy

Debussy et la rhapsodie pour clarinette

par Guy Dangain

D'après Claude Debussy, la Musique doit avant tout faire plaisir et être un art libre, jaillissant, à la mesure des éléments. Toujours d'après Debussy, la Musique devient difficile à comprendre toutes les fois qu'elle n'existe pas ; difficile n'étant là qu'un mot paravent pour cacher sa « pauvreté ».

En parlant du goût musical, il disait :

« Il y a eu, il y a même encore malgré les désordres qu'apportent la civilisation, de charmants petits peuples qui apprirent la Musique aussi simplement qu'on apprend à respirer ; leur conservatoire c'est le rythme éternel de la mer, le vent dans les feuilles, et mille petits bruits qu'ils écoutèrent avec soin. Leurs traditions n'existent que dans de très vieilles chansons mêlées de danses. La musique javanaise par exemple observe un contrepoint auprès duquel celui de Palestrina [musicien italien 1524-1594] n'est qu'un jeu d'enfant, et si l'on écoute sans parti pris européen le charme de leur percussion, on est bien obligé de constater que le nôtre — « le charme » — n'est qu'un bruit barbare de cirque forain ».

Par ces quelques citations, on comprend la délicatesse, l'extrême subtilité, le raffinement et l'esthétique debussyste.

Comment situer la musique de Debussy ?

Debussy apporte des impressions qu'il emprunte souvent à la nature, qu'il transforme en images sous une forme musicale. C'est pour cette raison qu'on le rapproche des peintres impressionnistes (Monet, Pissaro, Renoir, Degas, etc.).

Les peintres observaient l'action de la lumière, du soleil dans la nature et c'est de là que leur était venue l'idée que dans l'art, la fidélité à la réalité, consiste dans la représentation de ce que l'artiste voit, non de ce qu'il sait. Il s'agissait de transmettre l'impression pure, d'où le terme d'impressionnisme.

Mais il serait excessif de prétendre que cette observation suffit à rendre

compte de la portée et la signification de l'œuvre de Debussy.

D'après le créateur de la peinture abstraite Vassili Kandinsky en 1910 :

« Malgré ses affinités avec les impressionnistes, il est si fortement tourné vers le contenu intérieur qu'on retrouve dans ses œuvres, l'Ame torturée de notre temps, vibrante de passions et de secousses nerveuses. Debussy, par ailleurs, même dans ses images impressionnistes, ne s'en tient jamais à la note entendue par l'oreille qui est la caractéristique de la musique pragmatique. Il vise, au-delà de la note, à l'utilisation intégrale de la valeur intérieure de son impression ».

Nous distinguons dans la vie musicale de Claude Debussy trois périodes :

— la première allant jusqu'à *Pelleas et Mélisande* (1902) dominée par l'impressionnisme, teintée de symbolisme ;

— la deuxième, fortement influencée par le naturisme : *la Mer* (1905), *les Iberia* (1908).

Le naturisme est une doctrine littéraire et artistique qui se réclamait de Zola, Monet, Rodin. Elle protestait contre les influences allemandes, scandinave, russe.

— la troisième, avec un art du compositeur essentiellement mélodique, très clair et simple : *le Martyre de Saint Sébastien* (1911). C'est la période néo-classique. C'est celle qui nous intéresse plus particulièrement, puisque Debussy a écrit *la Rhapsodie pour clarinette* de fin décembre 1909 à janvier 1910.

Sa conception sonore

Le son, à l'état pur, est un élément créateur dans sa structure musicale, au même titre que la mélodie, le rythme, l'harmonie.

Il existe chez Debussy une sensibilité exceptionnelle aux timbres des instruments, une manière infaillible de les renouveler et d'utiliser les résonances des sons. Il obtient ainsi les effets les plus envoûtants.

Le « goût de la sonorité » est une des

marques distinctives de la musique française.

Claude Debussy parle de la mise en place sonore ; en 1915, il écrit : « Nous en sommes encore à la marche d'harmonies et rares sont ceux à qui suffit la Beauté du son ».

Il allège l'orchestre au maximum dans la plupart de ses œuvres ; il accorde une priorité aux bois : flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, et retire la suprématie aux cuivres en leur faisant mettre le plus souvent la sourdine.

Il divise volontiers le quatuor à cordes. Debussy se lamentait en constatant que les musiciens de l'époque ne savaient pas « décomposer » le son. Par exemple, dans *Pelleas et Mélisande*, le sixième violon est aussi important que le premier.

« Je m'efforce d'employer, disait-il, chaque timbre à l'état de pureté ». Il ajoutait : « Wagner est allé trop loin », et comparait sa musique à un mastic multicolore étendu presque uniformément dans lequel il ne distinguait plus le son d'un violon de celui d'un trombone. Il parlait d'une réforme générale de la disposition traditionnelle de l'orchestre sur l'estrade :

« Les cordes ne doivent pas faire barrière mais cercle autour des autres, afin que l'intervention de la petite harmonie et harmonie soit autre chose que la chute d'un « paquet ».

Que Dieu l'entende !

En 1986 le problème reste posé. Il est bien souvent impossible de se faire entendre dans un solo d'orchestre à moins de forcer les sons. Il y a actuellement une tendance à jouer de plus en plus fort, ce qui est totalement anormal pour la beauté du son et pour la justesse.

Dans un grand orchestre, il faudrait toujours penser à faire de la musique de chambre, entendre toutes les sections.

Debussy n'abuse jamais du *forte*. Il pratique davantage le *pianissimo* et le *piano*. Dans *Jeux*, 557 mesures sur 709 sont écrites dans des nuances très

douces. On peut donc dire que Debussy a réduit la « dynamique » en musique.

Dans la *Rhapsodie pour clarinette*, sur 206 mesures écrites, il doit y en avoir une trentaine dans une nuance *f*.

Le style

Debussy nous dit : « J'ai laissé parlé ma nature et mon tempérament ; j'ai surtout cherché à être français. Les Français oublient trop facilement les qualités de clarté et d'élégance qui leur sont propres, pour se laisser influencer par les longueurs et la lourdeur germaniques. »

Et pourtant, dit-il, nous avons une tradition française faite de tendresse délicate et charmante.

A la profondeur allemande on peut regretter tout de même que la musique française ait suivi pendant trop longtemps des chemins qui l'éloignaient perfidement de cette clarté dans l'expression : ce précis, ce ramassé dans la forme, qualités particulières et significatives du génie français !

Aujourd'hui nous n'osons presque plus avoir de l'esprit, craignant de manquer de grandeur ».

J'ajoute encore cette autre pensée de Debussy :

« Croire que les qualités propres au génie d'une race sont transmissibles à une autre race sans dommage est une erreur qui a faussé notre musique assez souvent.

Il serait assez intéressant de les confronter avec les nôtres, de voir ce qui nous manque et tâcher de les retrouver sans rien changer au rythme de notre pensée. »

Le moment est venu de réfléchir très sérieusement à ces lignes...

Abordons maintenant l'histoire, l'analyse et l'interprétation de la *Première Rhapsodie pour Clarinette*...

Qu'est-ce qu'une rhapsodie ?

... des morceaux détachés des poèmes d'Homère que chantaient les Rhapsodes (nom que les Grecs donnaient à ceux qui allaient de ville en ville réciter les chants des poètes).

La rhapsodie est un ouvrage fait de pièces, de morceaux, de parties disparates. C'est un discours intermittent, spasmodique, à l'allure changeante. Elle oscille sans cesse : tantôt elle s'attarde, tantôt elle s'emballe frénétiquement, allant jusqu'à l'exaltation.

La *Rhapsodie pour clarinette* de Debussy est séduisante, capricieuse, poétique. Les divers registres de l'instrument se trouvent exploités dans toutes les ressources sonores et expressives. Cette pièce fait alterner rêverie et enjouement avec la liberté et une poésie enchanteresse.

Cette œuvre dépasse le propos occasionnel du morceau de concours. Au contraire, elle occupe une place importante dans son œuvre toute entière à un moment décisif de sa vie (*le Martyre de Saint Sébastien* : 1911, *Jeux* : 1912, *Khamma* : 1912).

De la *Rhapsodie*, Debussy disait : « Ce morceau est certainement un des plus aimables que j'aie jamais écrits ». Aujourd'hui Pierre Boulez s'étonne encore de trouver dans un morceau de concours tant de grâce et de poésie. Mais il ne faut pas s'y tromper, elle réclame au-delà d'une apparente simplicité technique une parfaite maîtrise de l'instrument.

Histoire de la Rhapsodie

Du répertoire français, c'est la plus belle œuvre pour clarinette, véritable kaléidoscope aux mille facettes sonores.

En 1909, Claude Debussy fut élu membre du Conseil Supérieur du Conservatoire de Paris.

A ce titre, il fut appelé à écrire deux pièces pour la classe de clarinette en vue des concours de fin d'année 1910.

Ce fut l'origine de la 1^{re} *Rhapsodie* et d'un déchiffrage.

Ce morceau de concours est dédié à Prosper Mimart (1859-1928) en témoignage de sympathie.

Mimart fut l'élève de Cyrille Rose. Il fut soliste chez Padeloup, Lamoureux, à l'Opéra-Comique, puis à la Société des

concerts du Conservatoire, et professeur de clarinette au Conservatoire de Paris de 1905 à 1918.

On lui doit une *Méthode nouvelle de clarinette théorique et pratique* trop peu connue à mon avis (éditions Enoch). C'est à lui également que l'on doit l'article sur la Clarinette dans la fameuse *Encyclopédie de la Musique et Dictionnaire du conservatoire* dirigée par Lavi-gnac.

En 1910, le jour du concours de clarinette, la *Rhapsodie* fut jouée par onze candidats parmi lesquels un certain Vandercruyssen né à Paris en 1885. Celui-ci joua « par cœur et en grand musicien » (d'après une lettre de Debussy à son éditeur Durand). Ce jeune homme eut un brillant premier prix. Obtinrent également un premier prix :

Gustave Hery, qui alla à l'Orchestre Colonne avec Louis Cahuzac.

Auguste Bruniau, originaire de Valenciennes, dont les parents étaient instituteurs à Cognac, et qui rentra à la Garde Républicaine.

2^e Prix : Bourdarot, de Monaco, et Steux de Denain.

1^{er} accessit : Dauwe de Paris, qui lui aussi rejoint la Garde Républicaine par la suite.

Bailleux, du Quesnoy (près de Valenciennes), tué pendant la guerre de 1914-18.

Lamorlette, de Paris.

2^e accessit : Collibeuf. Celui-ci fut pen-



Comme chaque année, Guy Dangain, clarinetiste solo à l'Orchestre National de France, professeur de préparation à l'Orchestre au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, joue son cours d'été aux Rencontres Musicales de Sorèze du 15 au 29 juillet 1987.

Programme de stage 1987 :

1. Les principes de la colonne d'air - Technique Respiratoire.
2. Une bonne embouchure.
3. Une bonne position.
4. La sonorité.
5. La technique, le mécanisme.

6. Le legato.
7. Le Staccato.
8. Les articulations.
9. Le phrasé.
10. Interprétation du Concertino de Weber.
11. Interprétation du Concerto de Mozart.
12. Interprétation du 3^e Concerto de Spohr.
13. Approche du langage contemporain Strawinski, Berg, Berio, Boulez.
14. Maîtrise de soi.
15. Programmes du débutant Clarinetiste en cours d'Excellence Cahiers d'études — Concerti Morceaux de concours.
16. Différentes écoles de la Clarinette — Ecoute de disques de grands solistes.

L'école de Sorèze étant équipée d'une salle vidéo, il y aura la projection de plusieurs films musicaux :

- Léonard Bernstein
- La Traviata de Verdi
- Don Juan de Mozart
- Siegfried de Wagner
- 7^e de Beethoven, direction Claudio Abbado
- La flûte enchantée de Mozart.

Avec les musiciens de l'Orchestre de Paris :

Concerto Vivaldi, le 16 juillet 1987 ; Concert Vivaldi, Mozart, Haydn, le 18 juillet 1987 ; Concert Poulenc, Russel, le 22 juillet 1987 ; Journée Landowsky, le 28 juillet 1987.

Pour tous renseignements :
Madame Régine Chambon Giraudeau
8, rue de Ségur
33000 Bordeaux
Tél. : 56.51.43.51.

dant de nombreuses années chef de la musique des Gardiens de la Paix.

La première audition de la *Rhapsodie* eut lieu à la Société musicale indépendante salle Gaveau le 16 janvier 1911, par Prosper Mimart, avec Krieger au piano.

L'œuvre fut orchestrée au mois d'août 1910 et d'abord jouée, ce qui est intéressant à savoir, en Russie ; puis aux Concerts Padeloup le 3 mai 1919 par Gaston Hamelin, fantastique pédagogue, qui fut soliste au Boston Symphony puis à l'Orchestre National.

Analyse et interprétation de l'œuvre

L'introduction est de huit mesures. Celle-ci est suspendue dans l'espace et dans le temps, dans une nuance diaphane. Debussy indique *rêveusement lent...* On pourrait très bien dire :

« Dans une brume doucement sonore », « De l'aube à midi sur la mer »,...

D'ailleurs je trouve que cette *Rhapsodie* a quelque ressemblance avec le triptyque symphonie *La Mer* (1905). En parlant de cette introduction, Vladimir Jankelevitch nous dit : « Parfois des préliminaires retardent l'installation d'un développement qui serait sur le point de démarer, mais qui est étrangement lent à se décider, à hésiter, à tâtonner ».

Les triples croches de ce début seront jouées dans une nuance douce, sans heurt ni nervosité, comme une improvisation (cf *Prélude à l'après-midi d'un faune, Jeux*).

Le tempo de la noire est 50.

Debussy a indiqué dans bon nombre de ses œuvres des mouvements métronomiques, afin que l'on observât le tempo qu'il souhaitait, et pourtant n'avait-il pas dit que le mouvement métronomique durait l'espace d'une mesure comme les « roses l'espace d'un matin ».

Il disait à la célèbre pianiste Marguerite Long : « quatre doubles croches, c'est quatre doubles croches ».

Contrairement à cela, quelques jours après avoir écouté un jeune pianiste, il déclarait : « Je ne suis pas venu ici pour assister aux exercices de ce Monsieur ». Ces boutades *a priori* contradictoires se rejoignent.

« D'abord la rigueur, l'exactitude, le respect du texte, besogne sans charme mais indispensable ; puis c'est à la personnalité de chacun de recréer l'œuvre en gardant intacte la pensée de l'auteur » (Jacques Février).

Arrivent alors les deux mesures en triolets avec le chiffre 1. C'est le mouvement de l'eau. Un léger balancement et la phrase s'installe, douce et pénétrante. C'est l'aube. Tout est calme, presque silencieux, dans la brume matinale (1^{er} thème).

Un temps avant 2, le Si a toute une signification. Le premier rayon de soleil vient de poindre, le mouvement s'anime. Une douce luminosité apparaît (2^e thème).

Sur la 6^e et 8^e mesure de 2, les arpèges en mouvement ascendant illustrent le scintillement de la lumière sur l'eau ; le discours musical se fait plus pressant, comme une guirlande lumineuse, courant furtivement sur les vagues.

Cette soudaine cadence est une véritable fuite en avant que l'on trouve très souvent dans la musique de Debussy. Beaucoup d'articulations, de petites notes, des trilles. Tout cela avec finesse et élégance. Le tempo est « le double plus vite » par rapport au *Poco mosso* qui se joue à 72 à la noire environ.

Les quatre mesures avant 3 nous permettront de revenir sur cette sereine et magnifique phrase, mais à l'octave supérieur (1^{er} thème), avec 4 trilles assez marqués accompagnés d'accords parallèles (cloches de la *Cathédrale engloutie*). La montée en triples croches se fera dans un style harpistique, comme le doigt d'une fée glissant sur les cordes. Il n'y aura aucune préparation ni terminaison, la Do blanche du chiffre 3 étant l'aboutissement.

Cette phrase (1^{er} thème) sera ornée de magnifiques arabesques, symboles sonores de la ligne courbe.

Nous voilà maintenant sur le double « plus vite », c'est-à-dire le double du « rêveusement lent » (100 à la noire).

L'ambiance devient menaçante — tout est mouvance et agitation. Je parlais plus haut de « kaléidoscope sonore ». Debussy expose ces thèmes l'espace d'un instant — ici 13 mesures — les quatre dernières nous ramenant déjà dans un climat plus apaisant, plus flexible (3^e thème).

Les articulations auront une grande importance. Il faut respecter avec rigueur les nuances, les points, les accents, les tirets, les trilles. Ce « modérément animé » s'interprète mesure par mesure. On retrouve là l'antiwagnérisme de Debussy (longueurs et lourdeurs germaniques). Ici tout est distinct, court, délicat, précieux. Après une série de trilles ascendants, il réexpose le 2^e thème.

La 2^e partie de cette *rhapsodie* commence au chiffre 6.

— réexposition du 3^e thème sans fioriture, mais avec vigueur et assurance. Sur la 3^e et 4^e mesure de 6, Debussy en profite pour annoncer le 4^e thème *Scherzando*. C'est un dialogue entre la clarinette et le piano. Le 3^e tempo de ces mesures étant un temps faible, il se fera sans attaque, comme un relais.

— sur la 7^e mesure de 6, en l'espace de 2 mesures il place un 5^e thème, que

nous retrouvons à l'extrême fin (chiffre 12).

Le *Scherzando* (« badin et léger »), si l'on respecte la pensée du compositeur, doit rester dans le même tempo, c'est-à-dire « modérément animé » (72 à la noire). Cette indication métronomique me semble un peu lente, mais je crois par contre qu'actuellement il y a une tendance à le jouer trop rapidement.

104 à la noire serait raisonnable et très musical, car ce thème doit être hésitant, craintif. D'ailleurs la seconde majeure du piano qui accompagne cet endroit est menaçante, je dirais même grimaçante.

Ce thème s'affirme peu à peu pour être repris à l'octave supérieure. Pensant certainement au morceau de concours qu'il écrivait, Debussy nous glisse par deux fois un trait par quarts « assez vicieux »...

Puis pour se faire pardonner, il nous fait grâce d'une mélodie pleine de charme et de tendresse (rappel du 2^e thème), laquelle délicatement nous amène vers le « doux et pénétrant » du début (1^{er} thème) avec un éclairage différent : d'abord sombre, puis s'ouvrant en éventail avec les sextolets du piano. Tout s'illumine par les appels de trilles dans un tempo animé au chiffre 10. Les arabesques enlèvent et emballent le tempo. Celles-ci créent un climat de fuite panique.

Jankelevitch nous dit : c'est le vent de la panique qui souffle, l'ouragan emporte tout, tempo et tonalité dans sa tornade. Le thème du scherzo cédant à l'énerverment d'un *accelerando* vertigineux et précipite furieusement son rythme de galopade. La tonalité elle-même tombe dans le chromatisme. La mélodieuse *Rhapsodie* dissonne, haletante, se met à grincer et finit en déroute ».

J'ai consulté les manuscrits de la *Rhapsodie* à la Bibliothèque Nationale : (2, rue Louvois à Paris).

Il y a deux manuscrits :

— l'un pour clarinette et piano écrit de fin décembre 1909 à janvier 1910, et édité en 1910 (D et F 7636) ;

— l'autre pour clarinette et orchestre, écrit et orchestré après le concours de fin d'année, et édité en 1911 (D et F 8280).

Visiblement, les deux manuscrits sont très différents. Toutes les suppositions restent possibles :

1) concertation entre le professeur Prosper Mimart et le compositeur pour des problèmes de technique instrumentale ;

2) changement voulu par le compositeur ?

3) par contre, il y a à certains endroits des corrections difficilement explicables. Et pourtant ! Mystère de la tradition orale ?

Passons chaque passage au crible et analysons le :
3^e et 4^e mesures du chiffre 5.

sur la 12^e mesure du chiffre 5

1^{er} Manuscrit - cl et piano

Peut-être y a-t-il eu concertation entre M. Mimart et le compositeur ? Cela semble vraisemblable pour des difficultés instrumentales.

4 mesures avant le chiffre 6.

1^{er} Manuscrit cl et piano

13^e mesure du chiffre 6, sur le Scherzando.

1^{er} Manuscrit cl et piano

Que faut-il faire, do bémol ou do bécarre ?

Généralement, les Clarinettes font un do bécarre.

Par contre, les compositeurs analystes penchent pour un do bémol :

— la partition des éditions Durand est conforme aux deux manuscrits ;

— pourquoi pas une tierce majeure puis une tierce mineure !

— ensuite même principe à l'octave. Là, il y a déviation ; peut-être que le temps nous expliquera !

PREMIER CONCOURS INTERNATIONAL « NICANOR ZABALETA »

Réservé aux ensembles instrumentaux à Saint-Sébastien (Espagne).

Dans le noble propos de divulguer et de développer la musique comme valeur culturelle, et afin de conférer du prestige à ses interprètes, la Caja des Ahorros Provincial de Guipúzcoa vous propos le 1^{er} Concours International pour ensembles instrumentaux qui portera le nom de l'illustre musicien de Guipúzcoa : Nicanor Zabaleta, en honneur des exceptionnels mérites artistiques qu'il possède.

Le règlement et tout autre renseignement peuvent être obtenus en écrivant : Departamento de Relaciones Publicas de la Caja de Ahorros Provincial de Guipúzcoa, Calle Garibay, 20-22, 20004 SAN SEBASTIAN (Espagne).

Important

Toute inscription devra parvenir avant le 30 mai 1987.

FESTIVAL DES CUIVRES

A Dijon, du 7 au 15 juillet 1987, Festival des Cuivres (baroque, classique, contemporain, ensemble de Cuivres, jazz).

Divers stages sont organisés à l'issue desquels un mini-concours aura lieu (le 15 juillet).

Pour tous renseignements : Académie Internationale de Musique. Georges Perreau, ADDIM 21, Hôtel du Département, BP 1601, 21035 DIJON Cedex. Tél. : 80.56.31.57.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE BESANÇON ET DE FRANCHE-COMTE

Du 5 au 10 septembre 1987. Concours International de Jeunes Chefs d'Orchestre.

Les épreuves sélectives auront lieu le samedi 5 septembre, le quart de finale le dimanche 6 septembre, la demi-finale les lundi 7 et mardi 8 septembre et la finale le jeudi 10 septembre (après répétitions le mercredi 9).

Un concert se tiendra le jour de la finale à 20 heures.

Règlement, programme et fiche d'inscription au Secrétariat du Concours, 2 d, rue Isenbart, 25000 Besançon. Tél. : 81.80.73.26.

Les candidats devront s'inscrire avant le 15 mai 1987.

MUSIQUE EN BELGIQUE

La VI^e Semaine Chantante Internationale de Namur se tiendra du 18 au 26 juillet 1987, organisée par le Centre de Chant Choral de la Communauté Française de Belgique.

Elle est placée sous le patronage de Europa Cantat — Fédération Européenne des Jeunes Chorales, du Mouvement à Cœur Joie-Belgique et de la Vlaamse Federatie Van Jonge Koren.

Le Centre de Chant Choral, 42, rue du Fer, 5000 NAMUR. Tél. (081) 24.64.21, attend vos inscriptions.

QUINZIEME SEMAINE MUSICALE DE CLAIRAC (LOT-ET-GARONNE)

Stage Vocal et Instrumental, du 1^{er} au 12 août 1987, organisé par l'Association « Chant et Musique à Clairac » sous l'égide du ministère de la Culture (Direction de la Musique, du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général du Lot-et-Garonne, la Direction Départementale du Temps Libre, Jeunesse et Sports, l'ADAM d'Aquitaine, l'ADDAM du Lot-et-Garonne et l'AAV du Lot, la Municipalité de Clairac, avec le Concours de la Caisse Nationale des Monuments historiques et des Sites.

Renseignements : Association Chant et Musique. Semaine Musicale B.P. 19, 47320 Clairac.

58^e FESTIVAL ANNUEL DE LA FEDERATION DES HARMONIES DU QUEBEC

Il se déroulera du 14 au 27 mai 1987. Pour de plus amples renseignements écrire à Fédération des Harmonies du Québec, 4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Case Postale 1000, Succursale M, Montréal (Québec) H1V 3R2. Tél. : (514) 252.3026.

ETE MUSICAL DE NANTUA ET DES PAYS DE L'AIN

Du 12 au 18 juillet 1987, rendez-vous à Nantua pour l'Été Musical 1987, organisé par l'Office Municipal des Arts et Loisirs de Nantua et la participation des divers organismes culturels de la Région.

Vous pouvez contacter la Mairie de Nantua au (16) 74.75.20.55 ou le Syndicat d'initiative d'Oyonnax au (16) 74.73.58.13.

Au chiffre 10 et sur la 3^e de 10

1^{er} Manuscrit
2^e Manuscrit

Une mesure avant le « plus animé »

1^{er} Manuscrit
2^e Manuscrit

Un peu plus loin, sur le chiffre 11

1^{er} Manuscrit
2^e Manuscrit

Sur la 5^e mesure de 12

1^{er} MANUSCRIT
2^e Manuscrit
Edition DURAND

Vraiment troublant, n'est-ce pas ?

Observez aussi l'enharmonie de la 3^e mesure avant la fin :

A b A x A

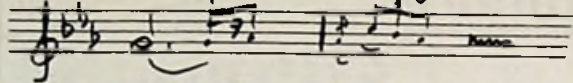
J'ai eu le plaisir d'enregistrer sur disque trois fois cette merveilleuse pièce, dont une avec l'Orchestre National de France (direction Jean Martinon). Ce chef d'orchestre, spécialiste de la musique française et de Debussy en particulier a toujours été étonné et surpris de m'entendre jouer ré bécarré — mi bémol. Il voulait entendre ré dièse — mi bécarré.

Etant clarinettiste respectueux du texte et des bonnes vieilles traditions de nos respectables maîtres, je persistais à faire ré bécarré — mi bémol : MAIS LE DOUTE EXISTE ET S'INSTALLE.

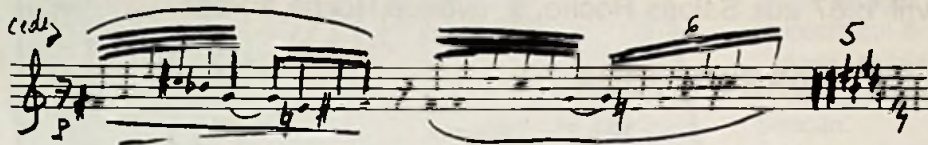
Guy Dangain, 25 juillet 1986

P.S. Quelques erreurs sur la partition des éditions Durand

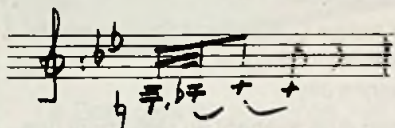
Le Double plus vite (scherzando)



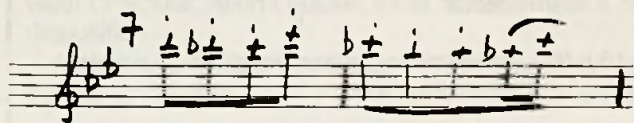
Le sol est pointé ; l'indication est « double plus vite » (scherzando).



Le dernier temps avant 5 est un sextolet de doubles croches.



soit mesure, soient 7, bien le rythme exact



N'oubliez pas les deux dernières doubles croches en *legato*.



Sur la 4^e du chiffre 10, le 1^{er} temps en triple croche est *crescendo* et non *des-crescendo*.

L'ADDIMS

**Association Départementale de Diffusion
et d'Initiation Musicale en Savoie**

*dans le cadre d'une convention passée entre l'Etat
(direction de la musique et de la danse) et le Département*

RECRUTE

**un Conseiller Pédagogique Départemental
de la Musique**

chargé de la coordination de l'enseignement musical en Savoie

dépôt des candidatures : **avant le 20 avril 1987**

prise de fonction : **le 1^{er} septembre 1987**

rémunération départ indice 445 en référence à l'accord d'association
en vigueur à l'ADDIMS

Adresser une lettre de candidature manuscrite, un curriculum vitae,
copie de diplôme et photo d'identité.

à M. le Président de l'ADDIMS

19, rue Jean-Pierre Veyrat, 73000 Chambéry

renseignements ADDIMS. Tél. : 79.62.28.63.

U.F.A.M.

L'U.F.A.M. organise son IV^e
Concours International de Musique
de Chambre du 2 au 6 novembre
1987.

Les inscriptions seront closes au
20 septembre 1987.

Le secrétariat du Concours, 10, rue
du Dôme, 75116 Paris. Tél. : (1)
47.04.76.38, est à votre disposition
pour l'envoi de dossiers.

5^e CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ACCORDEON

Est ouvert à tous compositeurs, de
toutes nationalités, sans limite d'âge.

Il est organisé par la C.M.A.
(Confédération mondiale de l'Accor-
deon) et vous pourrez obtenir tous
renseignements et règlements au-
près de la C.M.A. Via Redipuglia 30,
60122 Ancona, Italie. Tél. : 071/
52663-201133.

LE PUY-EN-VELAY

Du 5 au 13 juillet 1987.

Le 14^e Festival, Le Puy-en-Velay-
St-Vidal sera organisé par l'Associa-
tion des Chorales « A Cœur Joie » du
Puy-en-Velay.

Renseignements complémentaires
et inscriptions : Karl et Claude
Morschhauser, C.F.A. de Bains,
43370 Solignac-sur-Loire. Tél. : (16)
71.57.50.26.

« L'AMI DE LA RÉSONANCE »

Organise un Stage d'Orchestre
pour instruments à vent, à cordes et à
percussion du 23 juillet au 2 août
1987 à Guérande (L.-A.).

Directeur Artistique : Philippe Dulat
Chef Adjoint de la M.G.P.P.

Encadrement assuré par une équipe
pédagogique composée de Direc-
teurs et de Professeurs d'Écoles de
Musique et de Musiciens issus des
Grandes Formations Nationales
(Gardiens de la Paix, Garde Républi-
caine, Concerts Colonne...).

15 instruments enseignés
2 niveaux d'Orchestre

1. - Niveau Moyen à Supérieur
2. - Niveau Préparatoire 2 à Élémentaire 2.

Renseignements, inscription et
programmes à :

« L'Ami de la Résonance »

22, rue du Racinay
78120 Rambouillet

Tél. : (16-1) 34.83.26.81
avant le 31 mai 1987.

86^e Assemblée Générale Statutaire

La Confédération Musicale de France tiendra sa 86^e Assemblée Générale Statutaire le vendredi 10 et le samedi 11 avril 1987 aux Salons Hoche, 9, avenue Hoche à Paris.

ORDRE DU JOUR

VENDREDI 10 AVRIL 1987

- | | |
|--|---|
| 9 h 00 : Discours d'accueil du Président de la Confédération Musicale de France, Monsieur André Petit. | 12 h 30 : Déjeuner. |
| 9 h 30 : Rapport Moral et d'Activités par le Secrétaire Général, Monsieur Joseph Muller. | 14 h 00 : Reprise des travaux.
Rapport d'Action Culturelle et Sociale par le 1 ^{er} Vice-président délégué, Maître Charles Jay. |
| 10 h 00 : Vote du Rapport Moral et d'Activités. | Présentation d'un avenant au règlement des concours par Monsieur André Relin.
Débat. |
| 10 h 15 : Rapport Financier par le Trésorier, Monsieur Louis Gachassin.
Rapport de la Commission de Vérification des comptes. | 16 h 00 : Intervention des personnalités du monde musical invitées. |
| 11 h 15 : Vote de ces rapports.
Suspension des travaux. | 18 h 00 : Suspension des travaux. Temps libre.
Visite de l'Exposition. |
| 11 h 30 : Inauguration officielle de l'Exposition des éditeurs de musique et facteurs d'instruments. | 19 h 00 : Dîner au Salon Etoile.
21 h 00 : Concert de la Musique de l'Air. |

Le vendredi 10 avril à 21 heures, au Salon New-York, la Musique de l'Air donnera le grand concert traditionnel.

Au programme :

Première partie :		Deuxième partie :	
LE FREISCHUTZ	C.-M. WEBER	SYMPHONIE DE PARIS	S. LANCEN
LES ESCALES (extrait)	J. IBERT	MUSIQUE AUX QUATRE VENTS	R. ROGER
LA LEGENDE DE LA FORET VIENNOISE	J. STRAUSS	CONCERTO RAPSODIE	M. FAILLENOT
CAPRICCIO ESPAGNOL	N. RIMSKY-KORSAKOV	PORGY AND BESS	G. GERSHWIN

Direction : Commandant François-Xavier Bailleul, Capitaine René Castelain

Présentation : Jack Bertaudon

SAMEDI 11 AVRIL 1987

- | | |
|--|--|
| 9 h 00 : Reprise des travaux (Action Culturelle).
Election du tiers renouvelable du Conseil d'Administration. | 11 h 00 : Proclamation des résultats du vote.
(Après la proclamation des résultats du vote, le nouveau Conseil d'Administration se réunira pour élire son bureau).
Conclusion des travaux et présentation du Bureau du Conseil d'Administration. |
| 10 h 00 : Discussion des questions diverses préalablement présentées. | 12 h 30 : Déjeuner.

FIN DU CONGRES |

Concours d'Excellence 1987

Le Concours d'Excellence 1987 s'est déroulé dans de bonnes conditions le dimanche 8 mars, au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris que son nouveau Directeur, Alain Louvier, a mis aimablement à notre disposition.

A huit heures, les candidats étaient réunis en salle Berlioz pour l'examen de Formation Musicale. A partir de

neuf heures commençait dans les différentes salles du Conservatoire les épreuves instrumentales.

A quinze heures, après les délibérations, les candidats, les jurys et leurs amis se retrouvaient en salle Berlioz pour la lecture du Palmarès que nous publions ci-après, et pour le concert traditionnel, offert par quelques lauréats qui avaient atteint le plus haut niveau.

Ainsi, on put entendre :

Michèle Ruer, Piano, dans la Toccata de Pierre Sancan.

Myriam Boitel, Clarinette, dans l'Adagio de Wagner.

Eric Martin, Saxophone, dans Moments Musicaux de Pierre-Max Dubois.

Marc Merlin, Trombone, dans la Fantaisie de Stojowski.

Didier Valette, Trompette, dans Sarabande et Finale de Gallois-Montbrun.

Frédéric Dupin, Cornet, dans Pièce de Concours de G. Balay.

Chaque lauréat du Prix d'Excellence se vit remettre par le Président André Petit un chèque de mille francs, offert par la C.M.F.

PALMARES

Ont obtenu le Prix d'Excellence :

- en clarinette
Myriam Boitel (Fédération du Nord)
- en Trombone
Marc Merlin (Fédération du Nord)
- en Trompette
Didier Valette (Fédération du Nord)
- en Cornet
Frédéric Dupin (Fédération d'Aquitaine)

Ont obtenu un Premier Prix :

- Formation Musicale
Virginie Foucu (Fédération de Basse-Normandie)
Rémi Dubois (Saxophone — Fédération du Centre)
Serge Guinet (Trompette de Cavalerie — Fédération de Rhône-Alpes).
- Formation Instrumentale
Michèle Ruer (Piano — Fédération de Lorraine)
Eric Martin (Saxophone — Fédération d'Alsace) avec les félicitations du Jury.
Daniel Gremelle (Saxophone — Fédération du Nord)
Ludovic Molin (Saxophone — Fédération du Nord)
Chantal Dumont (Cor — Fédération du Nord)
Christiane Bopp (Trombone — Fédération d'Alsace)
Pascal Boulan (Trombone — Fédération d'Aquitaine)
Vincent Requeux (Trompette — Fédération de Basse-Normandie)
Pierre Resta (Percussions — Fédération de Bourgogne)
Annie Warnault (Accordéon — Fédération d'Auvergne).

Ont obtenu un Second Prix :

- en Formation Musicale
Patrick Defrance (Fédération de Champagne-Ardenne)
Bruno Houziaux (Fédération de Picardie)
Michèle Ruer (Piano — Fédération de Lorraine)
Clothilde Siegfried (Flûte Traversière — Fédération de Lorraine)
Pierre Verrept (Flûte Traversière — Fédération de Lorraine)
Nicky Hautefeuille (Hautbois — Fédération de Picardie)
Philippe de Deyne (Clarinette — Fédération du Nord)
Sylviane Penin (Clarinette — Fédération du Nord)
Eric Martin (Saxophone — Fédération d'Alsacé)
Daniel Gremelle (Saxophone — Fédération du Nord)
Ludovic Molin (Saxophone — Fédération du Nord)
Guy Rebreyend (Saxophone — Fédération de Midi-Pyrénées)
Philippe Heymes (Cor — Fédération de Lorraine)
Christiane Bopp (Trombone — Fédération d'Alsace)
Pascal Boulan (Trombone — Fédération d'Aquitaine)
Pascal Piedefer (Trompette — Fédération de Haute-Normandie)
Jean-Pierre Rousse (Accordéon Basses Standard — Fédération de Midi-Pyrénées)
- en Formation Instrumentale :
Francis Harleaux (Flûte à Bec — Fédération de Picardie)

- Clothilde Siegfried** (Flûte Traversière — Fédération de Lorraine)
Martial Frécaut (Hautbois — Fédération de Lorraine)
Nicky Hautefeuille (Hautbois — Fédération de Picardie)
Corinne Ducourneau (Clarinette — Fédération d'Aquitaine)
Philippe de Deyne (Clarinette — Fédération du Nord)
Robert Gillard (Clarinette — Fédération de Picardie)
Rémi Dubois (Saxophone — Fédération du Centre)
Claude Doussot (Saxophone — Fédération de Champagne-Ardenne)
Fabrice Binoit (Saxophone — Fédération du Nord)
Guy Rebreyend (Saxophone — Fédération de Midi-Pyrénées)
Jean-Claude Vervoitte (Cor — Fédération du Nord)
Philippe Heymes (Cor — Fédération de Lorraine)
Eric Iltis (Trombone — Fédération d'Alsace)
Jean-Claude Mazure (Trombone — Fédération du Nord)
Rodolphe Robert (Trompette — Fédération de Basse-Normandie)
Pascal Piedefer (Trompette — Fédération de Haute-Normandie)
Pierre-Marie Bubelot (Cornet — Fédération de Bourgogne)
Nathalie Belin (Accordéon — Fédération d'Auvergne)
Christophe Geneste (Clairon — Fédération du Centre)
Serge Guinet (Trompette de Cavalerie — Fédération de Rhône-Alpes).

Ont obtenu un Troisième Prix :

• en Formation Musicale :

Patrick Herrant (Fédération d'Aquitaine)
Jean-Marc Wagner (Fédération de Champagne-Ardenne)
Denis Bassot (Fédération de Picardie)
Jean-Pierre Lagny (Fédération de Picardie)
Isabelle Plot (Fédération de Picardie)
Isabelle Leysalles (Fédération de Picardie)
Martial Frecaut (Hautbois — Fédération de Lorraine)
Robert Gillard (Clarinete — Fédération de Picardie)
Claude Doussot (Saxophone — Fédération de Champagne-Ardenne)
Fabrice Binolt (Saxophone — Fédération du Nord)
Chantal Dumont (Cor — Fédération du Nord)
Jean-Claude Vervoitte (Cor — Fédération du Nord)
Eric Ittis (Trombone — Fédération d'Alsace)
Jean-Claude Mazure (Trombone — Fédération du Nord)
Elisabeth Lebourg (Trompette — Fédération du Centre)
Vincent Requeux (Trompette — Fédération de Basse-Normandie)

Jérôme Etcheberry (Cornet — Fédération d'Aquitaine)
Pierre-Marie Budelot (Cornet — Fédération de Bourgogne)
Pierre Resta (Percussions — Fédération de Bourgogne)
Nathalie Bellin (Accordéon — Fédération d'Auvergne)
Annie Warnault (Accordéon — Fédération d'Auvergne)
Marcel Verrept (Tambour — Fédération de Lorraine).

• en Formation Instrumentale :

Thierry Gonzalez (Piano — Fédération de Midi-Pyrénées)
Pierre Verrept (Flûte Traversière — Fédération de Lorraine)
Delphine Chatelain (Flûte Traversière — Fédération de Picardie)
Sylviane Penin (Clarinete — Fédération du Nord)
Marie-Pierre Dassonville (Clarinete — Fédération de Picardie)
Elisabeth Lebourg (Trompette — Fédération du Centre)
Christiane Mery (Trompette — Fédération de Picardie)
Jérôme Etcheberry (Cornet — Fédération d'Aquitaine)
Alain Bernard (Cornet — Fédération de Picardie)

Jean-Pierre Rouse (Accordéon — Fédération de Midi-Pyrénées)
Marc Verrept (Tambour — Fédération de Lorraine).

Nous remercions amicalement tous ceux qui ont participé à la réussite du Concours :

LES JURYS : MM. Marcel Azzola, Michel Becquet, Céline Bratti, Eric Brisse, René Castelain, le Colonel Chopin, Pierre Deville, Robert Dhumeau, Désiré Dondeyne, Bernard Dupaquier, Maurice Faillenot, Gilbert Flory, Jean-Yves Fourmeau, Bernard Galinier, Georges Galinier, Maître Charles Jay, Jacques Lancelot, Maître Serge Lancen, Albert Lerouge, Camille Leroy, Louis Levrangi, Joseph Muller, Alain Muszinski, Pierre Paubon, Roland Peyre, Yves Prudè, André Relin, André Trémine.

LES ACCOMPAGNATEURS : Maître Serge Lancen, Véronique Menuet, M. et Mme Muckensturm, Christiane Verzieux.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris,

les **MEMBRES** de nos **COMMISSIONS**,

tout le personnel du Bureau Administratif de la Confédération Musicale de France.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : (16) 78-60-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

**PROMOTION A DES
PRIX EXCEPTIONNELS**

CLARINETTE ~~3.300^f~~
BUFFET-CRAMPON ETUDE **2.640^f**

FLUTE YAMAHA ~~3.540^f~~
2.850^f

SAXO ALTO ~~4.280^f~~
BLESSING **3.570^f**

GUITARE YAMAHA ~~1.100^f~~
CG 110 DIAPASON D'OR **990^f**

FLUTE SCOLAIRE ~~68^f~~
AULOS N° 205 **59^f**



DISQUE & MUSIQUE

165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : 45.48.63.37
(100 m Tour Montparnasse)

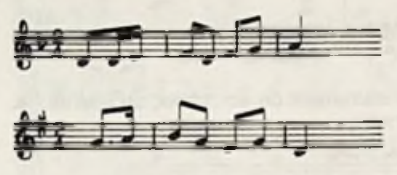
Epreuves données aux Examens de la C.M.F. en 1986

DEBUTANT I

PHRASES A MEMORISER

Epreuve n° 1 — 20 points — oral

L'examinateur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation).

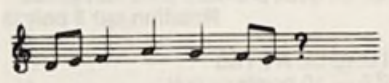
Notation sur 10

B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

Notation sur 5

C) L'examinateur joue ou chante (lallation) le fragment suivant et sollicite une suite.

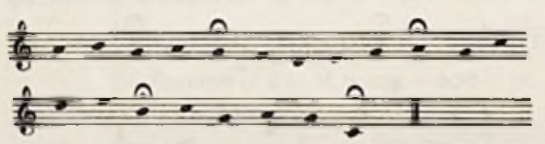
Notation sur 5



LECTURE DE NOTES

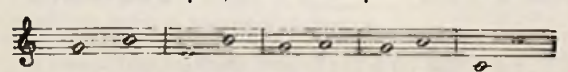
Epreuves n° 2 — 10 points — oral

$J = 60$



RECONNAISSANCE HARMONIQUE ET MELODIQUE D'INTERVALLES

Epreuve n° 3 — 10 points — oral

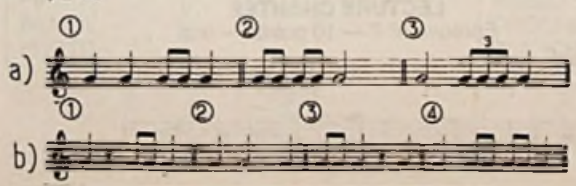


Jouer d'abord chaque intervalle de façon mélodique en donnant le nom de la 1^{re} note. Puis, le jouer de façon harmonique. L'élève donnera la qualification simple de chaque intervalle.
(2 points par réponse juste)

RECONNAISSANCE ET LECTURE DE CELLULES RYTHMIQUES

Epreuve n° 4 — 20 points — oral

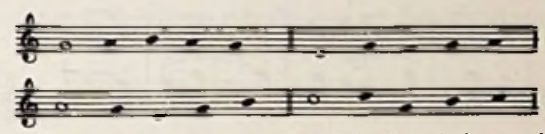
$J = 76$



DEBUTANT II

LECTURES DE NOTES

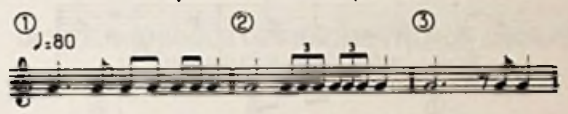
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit



Dans chaque fragment, donner le nom de la première note.

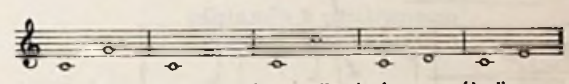
DICTEE DE CELLULES RYTHMIQUES

Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



RECONNAISSANCE HARMONIQUE ET MELODIQUE D'INTERVALLES

Epreuve n° 3 — 5 points — oral

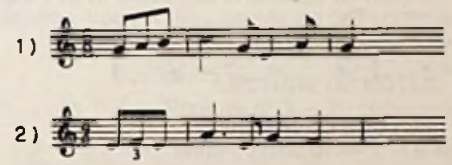


Jouer d'abord chaque intervalle de façon mélodique en donnant le nom de la 1^{re} note. Puis, le jouer de façon harmonique. L'élève donnera la qualification simple de chaque intervalle.
(1 point par réponse juste)

PHRASES A MEMORISER

Epreuve n° 4 — 5 points — oral

L'examinateur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



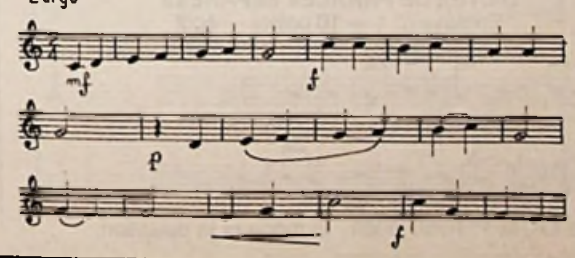
A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation).

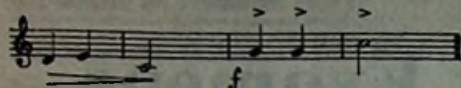
B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

LECTURE CHANTEE

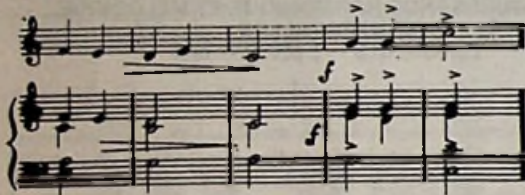
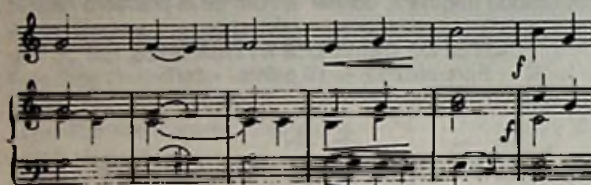
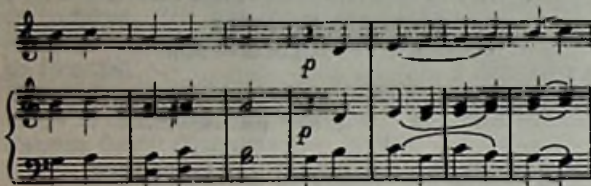
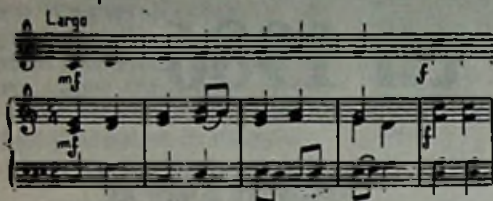
Epreuve n° 5 — 10 points — oral

Chant seul
Largo

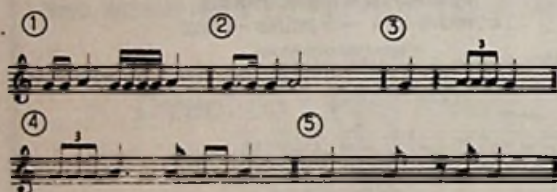




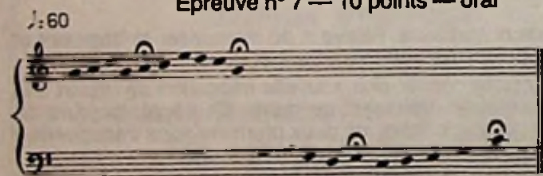
Lecture chantée et piano



LECTURE RYTHMIQUE PARLEE
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

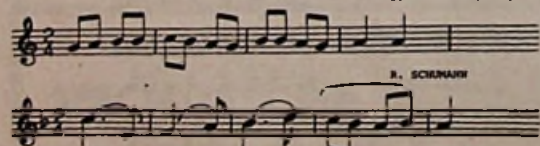


LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 7 — 10 points — oral



PREPARATOIRE I

DICTEE DE PHRASES SEPARÉES
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit
C. GERVASEZ (XVI^e)



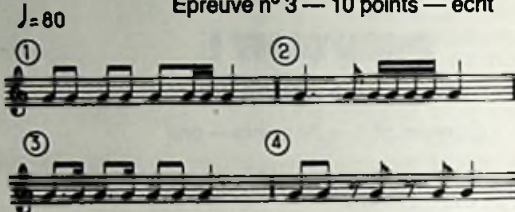
Donnez le LA, la 1^{re} note, le ton, le mode et la pulsation.

DICTEE D'INTERVALLES
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit



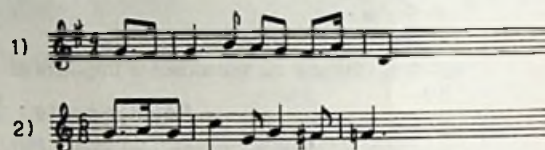
Donner chaque fragment séparément en jouant l'intervalle de façon harmonique, après avoir donné le LA et le nom de la 1^{re} note. L'élève doit écrire l'intervalle sur la portée et préciser sa qualification exacte (2 points par réponse juste totalement).

DICTEE DE CELLULES RYTHMIQUES
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit



PHRASES A MEMORISER
Epreuve n° 4 — 10 points — oral

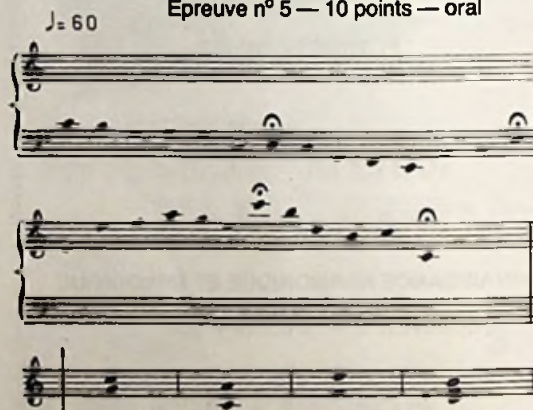
L'examinateur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), un seul de ces fragments :



A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser le fragment et doit le répéter (lallation). **Notation sur 5 points**

B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés. **Notation sur 5 points**

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 5 — 10 points — oral

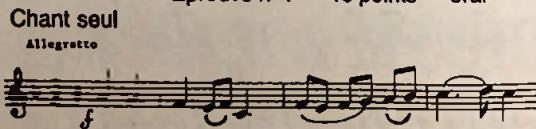


lire de bas en haut

LECTURE RYTHMIQUE PARLEE
Epreuve n° 6 — 10 points — oral



LECTURE CHANTEE
Epreuve n° 7 — 10 points — oral



Lecture chantée et accompagnement piano

Allegretto

THEORIE

Epreuve n° 8 — 10 points — écrit

1) Placez les barres de mesure. **3 points**

2) Reliez par une liaison les notes séparées par un demi-ton dans le fragment ci-dessus. **2 points**

3) Reliez chaque bulle avec le signe du même son. **2 points**

4) Dans ces tableaux, cherchez l'intrus, entourez-le, puis conduisez-le à la bonne place par une flèche. **3 points**

PIANO
BEMOL
FORTE

MEZZO PIANO
CROCHE
BLANCHE

NOIRE
BECARRE
DIESE

PREPARATOIRE II

DICTEE MELODIQUE
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

W. A. MOZART

Donner la note de départ, la pulsation.

5 points par fragment

DICTEE D'INTERVALLES
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

Donner chaque fragment séparément en jouant l'intervalle de façon harmonique, après avoir donné le LA et le nom de la 1^{re} note. L'élève doit écrire l'intervalle sur la portée et préciser sa qualification exacte (**2 points par réponse juste entièrement**).

DICTEE RYTHMIQUE DE FRAGMENTS NON ENCHAINES
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

PHRASES A MEMORISER
Epreuve n° 4 — 10 points — oral

L'examineur joue sur l'instrument de son choix, ou chante (la, la, la), ce fragment :

A) Après deux auditions, l'élève a dû mémoriser ce fragment et doit le répéter (lallation).

Notation sur 5

B) Il faut ensuite donner une nouvelle intonation de départ afin que l'élève transpose oralement ce même fragment, toujours en lallation. Vous pouvez donner les deux premiers sons transposés.

Notation sur 5

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 5 — 10 points — oral

lire de bas en haut.

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

J: 76

LECTURE CHANTEE
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

Chant seul

Lento

Lecture chantée et accompagnement piano

Lento

THEORIE
Epreuve n° 8 — 10 points — écrit

1) Quel est le ton des exemples suivants. **4 points**

• Le ton est :

• Le ton est :

• Le ton est :

• Le ton est :

2) Place les barres de mesure du fragment suivant. **2 points**

3) L'ordre des Dièses est : **1 point**

L'ordre des Bémols est : **1 point**

4) Ecris les intervalles suivants : **2 points**

Exemple :

Tierce Quinte Seconde Sixte Quarte

ELEMENTAIRE I

DICTEE MELODIQUE

Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

C. SAINT SAENS

E. GRIEG

DICTEE RYTHMIQUE
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

J: 72

DICTEE D'ACCORDS ENCHAINES
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

Test à réaliser seulement en clé de sol.

Les 5 fragments sont indépendants. Donner le « LA », jouer l'enchaînement du 1^{er} fragment et le redonner environ 2 à 3 fois. Procéder de même pour chaque fragment (2 points par fragment juste).

THEORIE

Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Quel est le ton des fragments suivants ?

2 points

Fragment A: A melodic line starting on G4, moving up stepwise to D5. Fragment B: A melodic line starting on G4, moving up stepwise to D5.

• Le ton est :

• Le ton est :

2) Quel est le nom et la qualification des intervalles désignés par les lettres dans le fragment précédent ?

2 points

Réponse A :

Réponse B :

3) Place les barres de mesure du fragment suivant.

2 points

A melodic line with various rhythmic values and rests, intended for bar line placement.

4) Chiffre ces fragments à l'aide de ces chiffreages

6 3 3 2
8 4 8 2

4 points

Three short melodic fragments for rhythmic identification.

LECTURE CHANTEE

Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Chant seul

G. Rossini

Le Barbier de Séville

♩ = 92

Full musical score for the singing and piano parts, including dynamics like piano, crescendo, and fortissimo.

Lecture chantée et accompagnement piano

♩ = 92

Full musical score for the singing and piano parts, including dynamics like piano and fortissimo.

Musical score for rhythmic reading, featuring piano and crescendo markings.

Musical score for rhythmic reading, featuring piano and fortissimo markings.

Musical score for rhythmic reading, featuring piano, piano-piano, and crescendo markings.

Musical score for rhythmic reading, featuring piano and piano-piano markings.

Musical score for rhythmic reading, featuring piano and fortissimo markings.

Musical score for rhythmic reading, featuring fortissimo and piano markings.

LECTURE RYTHMIQUE

Epreuve n° 6 — 15 points — oral

♩ = 76

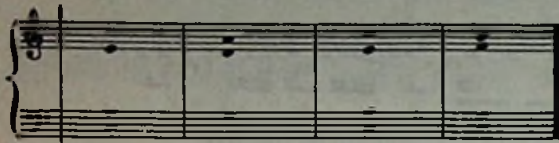
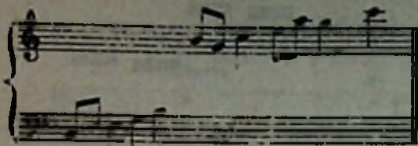
Musical score for rhythmic reading, featuring piano and fortissimo markings.

LECTURE DE NOTES

Epreuve n° 7 — 10 points — oral

♩ = 80

Musical score for note reading, featuring piano and fortissimo markings.

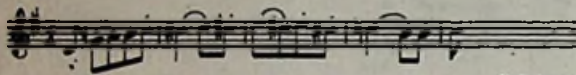


Lire de bas en haut

ELEMENTAIRE II

DICTEE MELODIQUE
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

J. Haydn



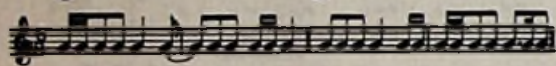
R. Schumann



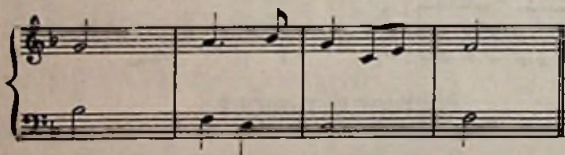
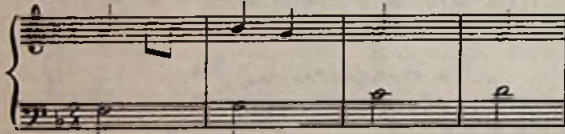
Donnez le LA et la pulsation (5 points par fragment).

DICTEE RYTHMIQUE
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

♩ : 56
①



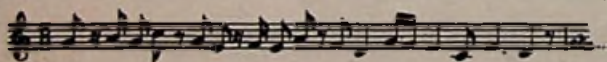
DICTEE A 2 VOIX
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit



THEORIE
Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Place les barres de mesure du fragment suivant.

3 points

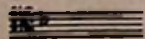


2) Quel est le ton de ces fragments ?

4 points



• Le ton est :



• Le ton est :



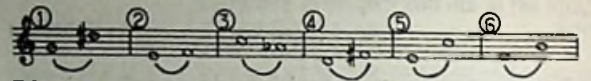
• Le ton est :



• Le ton est :

3) Nom et qualification des intervalles suivants.

3 points



Réponses :

1 : 4 :
2 : 5 :
3 : 6 :

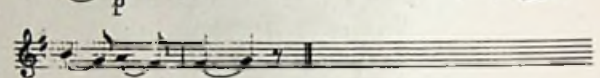
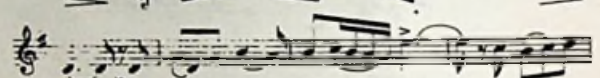
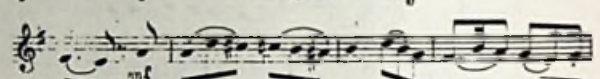
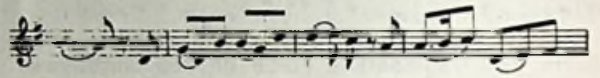
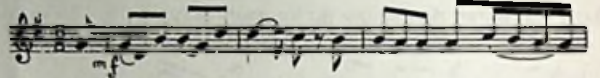
LECTURE CHANTEE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Chant seul

Allegretto

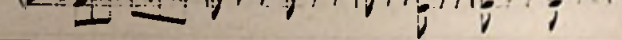
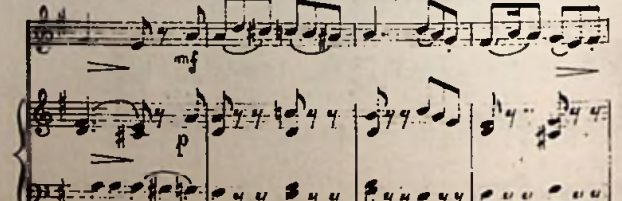
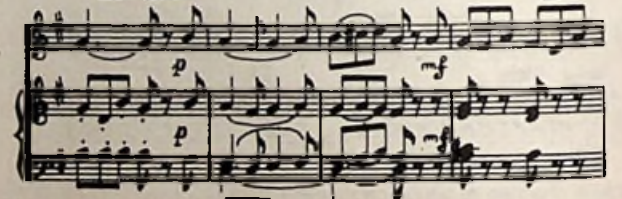
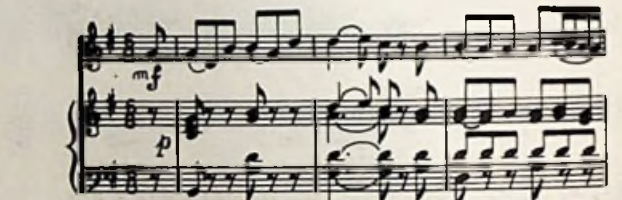
d'après Mozart

"Cosi Fan Tutte"



Lecture chantée et accompagnement piano

Allegretto



LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 6 — 15 points — oral

J: 72

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 7 — 10 points — oral

Lire de bas en haut

CLASSE DU BREVET

DICTEE MELODIQUE A UNE VOIX
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

DICTEE RYTHMIQUE
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

J: 144

J: 76

J: 66

J: 72

DICTEE A 2 VOIX
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

Donner le « La ». Jouer par fragments de 2 mesures, plusieurs fois, puis enchaîner avec le fragment suivant.

THEORIE
Epreuve n° 4 — 10 points — écrit

1) Complétez le tableau sur les instruments.

2,5 points

	TON	CLE USUELLE
SAXOPHONE ALTO		
CLARINETTE	SI B	SOL
PETITE FLUTE		
PICCOLO		
CORNET		
TROMBONE		

2) Ecrivez la gamme ascendante et descendante du Si b mode mineur mélodique.

2,5 points

3) Donnez le nom et la qualification de ces intervalles.

3 points

Réponses :

- 1 : 4 :
2 : 5 :
3 : 6 :

4) Classez ces termes : Pianissimo – Grave – Mezzopiano – Andante – Adagio – Piano – Modérato.

2 points

a) du plus lent au plus vif :

b) du plus doux au plus fort :

LECTURE CHANTEE

Epreuve n° 5 — 15 points — oral

Chant seul

d'après Schubert
"Octuor"

Andante

Lecture chantée et accompagnement piano

Andante

LECTURE RYTHMIQUE

Epreuve n° 6 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES

Epreuve n° 7 — 10 points — oral

Lire de bas en haut

MOYEN

DICTEE MELODIQUE A 1 VOIX

Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

DICTÉE A 2 VOIX
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

(d'après J.S. Bach)

DICTÉE RYTHMIQUE
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

♩ = 60

LECTURE CHANTÉE
Epreuve n° 4 — 15 points — oral

(E. Grieg)

♩ = 116

Lecture chantée et accompagnement piano

♩ = 116

(E. Grieg)

LECTURE RYTHMIQUE
Epreuve n° 5 — 15 points — oral

♩ = 69

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

♩: 80

♩: 80

THEORIE

Epreuve n° 7 — 10 points — oral

1) Donnez le nom et la qualification de ces intervalles et de leur renversement. **4 points**

Intervalles

- | | |
|---------|--------------------|
| 1 | Renversement |
| 2 | Renversement |
| 3 | Renversement |
| 4 | Renversement |

2) Donnez le nom et la qualification de l'accord que l'on peut construire sur : **2 points**

- le 6° degré de la Bémol Majeur :
- le 4° degré de Ré mineur :

3) Ce fragment est écrit pour piano, transcrivez-le pour deux instruments de la famille des cuivres. **4 points**

SUPERIEUR

DICTEE MELODIQUE A 1 VOIX
Epreuve n° 1 — 10 points — écrit

DICTEE A 2 VOIX
Epreuve n° 2 — 10 points — écrit

DICTEE RYTHMIQUE ENCHAINEE
Epreuve n° 3 — 10 points — écrit

♩: 66

LECTURE CHANTEE

Epreuve n° 4 — 15 points — oral *(d'après J.S. Bach)*

♩: 60

Lecture chantée et accompagnement piano

♩: 60

(d'après J. S. Bach)

LECTURE RYTHMIQUE

Epreuve n° 5 — 15 points — oral

LECTURE DE NOTES
Epreuve n° 6 — 10 points — oral

THEORIE
Epreuve n° 7 — 10 points — écrit

1) Donnez le nom et la qualification de ces intervalles et de leur renversement.

Intervalles

1	Renversement
2	Renversement
3	Renversement
4	Renversement

2) Donnez le nom et la qualification de l'accord que l'on peut construire sur :

- le 6° degré de la Bémol Majeur :
- le 4° degré de Ré mineur :

3) Ce fragment est écrit pour piano, transcrivez-le pour deux instruments de la famille des cuivres.

4) Donnez le nom et la qualification de ces accords. (3 points)

- 1 4
 2 5
 3 6

Ecrivez les accords générateurs de : (2 points)

le bémol majeur Ré majeur

DECHIFFRAGE

ELEMENTAIRE I

J: 60 PIANO

ELEMENTAIRE II

J: 80 PIANO

BREVET PIANO

J: 66

MOYEN

J: 72 PIANO (d'après Bartok)

SUPERIEUR

P: 120 PIANO (d'après Bartok)

Musical score for 'ELEMENTAIRE I HARPE'. It consists of two systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *mf*. The second system continues the piece with similar notation.

ELEMENTAIRE I HARPE

Moderato J=60

Musical score for 'ELEMENTAIRE II HARPE'. It consists of five systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *mf*. The second system includes a *cresc.* marking. The fifth system ends with a *mf* marking.

ELEMENTAIRE II HARPE

Musical score for 'BREVET HARPE'. It consists of five systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *mf*. The second system includes a *cresc.* marking. The fifth system ends with a *f* marking.

Musical score for 'BREVET HARPE'. It consists of two systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *dim.* and a *ritenuto* marking. The second system continues the piece with a *p* marking.

BREVET HARPE

Moderato J=72

Musical score for 'MOYEN HARPE'. It consists of five systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *p*. The second system includes a *si b* marking. The third system includes a *FA#* marking. The fourth system includes a *DO#* marking. The fifth system includes a *FA#* marking.

MOYEN HARPE

Andantino J=48

Musical score for 'MOYEN HARPE'. It consists of five systems of staves. The first system has a treble clef staff with a key signature of one flat and a 3/4 time signature. The music starts with a dynamic marking of *mf*. The second system includes a *Mi b* marking. The third system includes a *glissando* marking. The fourth system includes a *cresc.* marking, a *sol b* marking, a *FA#* marking, and a *dim.* marking. The fifth system includes a *Rit.* marking.

SUPERIEUR
HARPE

All.^o Moderato ♩=64

ELEMENTAIRE I
ORGUE

ELEMENTAIRE II
ORGUE

BREVET
ORGUE

MOYEN
ORGUE

Musical score for 'SUPERIEUR ORGUE' consisting of three systems of two staves each. The notation includes various rhythmic values, accidentals, and dynamic markings.

SUPERIEUR
ORGUE

5^e mode (de Fa)

Continuation of the 'SUPERIEUR ORGUE' score. The first system includes the instruction 'Calme'. The second system includes 'Rall...'. The notation continues with complex rhythmic patterns and dynamics.

Musical score for 'ELEMENTAIRE I VIOLON' showing the first few measures of the piece.

ELEMENTAIRE I
VIOLON

Continuation of the 'ELEMENTAIRE I VIOLON' score. The notation includes various rhythmic values, accidentals, and dynamic markings such as 'rall'.

ELEMENTAIRE II
VIOLON

Musical score for 'ELEMENTAIRE II VIOLON' showing the first few measures of the piece. The notation includes various rhythmic values, accidentals, and dynamic markings such as 'Rall...' and 'Moins vite'.

BREVET

VOLON

J.: 80 92

Musical score for Brevet Violon, consisting of 10 staves. The tempo is marked as quarter note = 80-92. The score includes various dynamics such as *mf*, *p*, *f*, *pp*, and *ff*. Performance instructions include *Rall.*, *Plus Lent*, and *moins vite*. The piece concludes with a *pp* dynamic.

MOYEN

VOLON

Musical score for Moyen Violon, consisting of 10 staves. The score includes dynamics such as *f*, *pp*, *mf*, and *ff*. Performance instructions include *rall.*, *delenda*, *accl.*, and *trém.*. The piece concludes with a *pp* dynamic.

SUPERIEUR

VOLON

J.: 56

Musical score for Supérieur Violon, consisting of 10 staves. The tempo is marked as quarter note = 56. The score includes dynamics such as *p*, *mf*, *f*, and *pp*. Performance instructions include *Rall.*, *2^{es} rall.*, and *mf*. The piece concludes with a *pp* dynamic.

ELEMENTAIRE I

VIOLONCELLE

J.: 76

Musical score for Élémentaire I Violoncelle, consisting of 3 staves. The tempo is marked as quarter note = 76. The score includes dynamics such as *mf* and *f*.

ELEMENTAIRE II

VIOLONCELLE

J.: 100

Musical score for Élémentaire II Violoncelle, consisting of 5 staves. The tempo is marked as quarter note = 100. The score includes dynamics such as *p*, *f*, and *mf*.

BREVET
VIOLONCELLE

♩: 100

Musical score for Brevet Violoncelle, tempo 100. It consists of four staves of music in 2/4 time. The first staff has a treble clef and a key signature of one flat. The second and third staves have bass clefs. Dynamics include *mf* and *f*.

MOYEN
VIOLONCELLE

♩: 104

Musical score for Moyen Violoncelle, tempo 104. It consists of six staves of music in 2/4 time. The first staff has a treble clef and a key signature of one flat. The second and third staves have bass clefs. Dynamics include *mf*, *f*, and *p*. There is a *Pizz* marking on the fifth staff and an *arco* marking on the sixth staff.

SUPERIEUR
VIOLONCELLE

♩: 108

Musical score for Supérieur Violoncelle, tempo 108. It consists of six staves of music in 2/4 time. The first staff has a treble clef and a key signature of one flat. The second and third staves have bass clefs. Dynamics include *p* and *mf*.

ELEMENTAIRE I
CONTREBASSE A CORDES

♩: 76

Musical score for Élémentaire I Contrebasse à Cordes, tempo 76. It consists of four staves of music in 2/4 time. The first staff has a bass clef and a key signature of one flat. Dynamics include *mf* and *p*.

ELEMENTAIRE II
CONTREBASSE A CORDES

♩: 80

Musical score for Élémentaire II Contrebasse à Cordes, tempo 80. It consists of four staves of music in 2/4 time. The first staff has a bass clef and a key signature of one flat. Dynamics include *mf* and *p*.

BREVET

CONTREBASSE A CORDES

♩: 100

Musical score for Brevet Contrebasse à Cordes, tempo 100. It consists of four staves of music in 2/4 time. The first staff has a bass clef and a key signature of one flat. Dynamics include *mf*, *f*, and *p*. There is a *Pizz* marking on the second staff and an *arco* marking on the third staff.

MOYEN

CONTREBASSE A CORDES

♩: 128

Musical score for Moyen Contrebasse à Cordes, tempo 128. It consists of six staves of music in 2/4 time. The first staff has a bass clef and a key signature of one flat. Dynamics include *mf*, *f*, and *p*. There is a *Pizz* marking on the fifth staff and an *arco* marking on the sixth staff.

SUPERIEUR
CONTREBASSE A CORDES

♩ = 80

ELEMENTAIRE I
FLUTE TRAVERSIERE

Andante ♩: 60

ELEMENTAIRE II
FLUTE TRAVERSIERE

Andante ♩: 63

BREVET
FLUTE TRAVERSIERE

Andantino ♩: 72

MOYEN
FLUTE TRAVERSIERE

Moderato ♩: 72

SUPERIEUR
FLUTE TRAVERSIERE

Andante ♩: 58

ELEMENTAIRE I
FLUTE A BEC SOPRANO

Moderato ♩: 66

ELEMENTAIRE II

FLUTE A BEC SOPRANO

Andante $\text{♩} = 58$
espressivo
rall.
 Allegretto $\text{♩} = 100$

BREVET

FLUTE A BEC SOPRANO

Vivace $\text{♩} = 138$
rit.
 Moderato $\text{♩} = 72$
rall.

MOYEN

FLUTE A BEC SOPRANO

Andante $\text{♩} = 60$
espressivo
 Allegro $\text{♩} = 112$
rall.
 Vivo

SUPERIEUR

FLUTE A BEC SOPRANO

Allègro $\text{♩} = 108$

rilen.
rall. ... poco ... poco ...
 Lento *espressivo* $\text{♩} = 63$
rilen.
 Presto

ELEMENTAIRE I

HAUTOIS

$\text{♩} = 76$
mf

ELEMENTAIRE II

HAUTOIS

$\text{♩} = 100$
mf
f
mf

BREVET

HAUTOIS

$\text{♩} = 104$
mf
f
mf

MOYEN

HAUTOIS

J: 72

Musical score for Moyenne Hautbois, featuring four staves of music with dynamic markings such as *mf*, *f*, and *mf*.

SUPERIEUR

HAUTOIS

Andantino P: 92

Musical score for Supérieure Hautbois, featuring five staves of music with dynamic markings such as *mf*, *f*, and *mf*. Includes the instruction *céces à T!*.

ELEMENTAIRE I

CLARINETTE

J: 84

Musical score for Élémentaire I Clarinette, featuring three staves of music with dynamic markings such as *mf*, *f*, *mf*, and *p*. Includes the instruction *Poco rall.*.

ELEMENTAIRE II

CLARINETTE

J: 72

Musical score for Élémentaire II Clarinette, featuring five staves of music with dynamic markings such as *f* and *mf*.

BREVET

CLARINETTE

J: 100

Musical score for Brevet Clarinette, featuring four staves of music with dynamic markings such as *mf*.

MOYEN

CLARINETTE

J: 84

Musical score for Moyenne Clarinette, featuring five staves of music with dynamic markings such as *mf*, *f*, and *mf*.

SUPERIEUR

CLARINETTE

P: 112

Musical score for Supérieure Clarinette, featuring three staves of music with dynamic markings such as *mf* and *p*.

Plus lent

ELEMENTAIRE I

BASSON

♩: 80

ELEMENTAIRE II

BASSON

♩: 76

BREVET

BASSON

♩: 76

MOYEN

BASSON

♩: 104

SUPERIEUR

BASSON

Allant (♩: 92)

ELEMENTAIRE I

SAXOPHONE ALTO MIB ET SAXOPHONES SIB

♩: 92
expressif

ELEMENTAIRE II

SAXOPHONE ALTO MIB ET SAXOPHONES SIB

♩: 104

BREVET

SAXOPHONE ALTO MIB ET SAXOPHONES SIB

J: 92

Musical score for Brevet Saxophone Alto. It consists of five staves of music. The first staff has a tempo marking of *J: 92*. The score includes various dynamics such as *f*, *p*, and *mf*, and features a *cadenza* section towards the end.

MOYEN

SAXOPHONE ALTO MIB ET SAXOPHONES SIB

J: 92

Musical score for Moyen Saxophone Alto. It consists of five staves of music. The first staff has a tempo marking of *J: 92*. The score includes dynamics like *p*, *mf*, and *f*, and includes a *cadenza* section and a *Rall.* (Ritardando) marking at the end.

SUPERIEUR

SAXOPHONE ALTO MIB ET SAXOPHONES SIB

J = 100

Musical score for Supérieur Saxophone Alto. It consists of five staves of music. The first staff has a tempo marking of *J = 100*. The score is more complex, featuring dynamics like *f*, *mf*, and *p*.

ELEMENTAIRE I

COR D'HARMONIE

Gavotte J = 72

Musical score for Élémentaire I Cor d'Harmonie. It consists of three staves of music. The first staff has a tempo marking of *Gavotte J = 72*. The score includes dynamics like *f* and *p*.

Musical score for Brevet Cor d'Harmonie. It consists of four staves of music. The score includes dynamics like *f* and *p*.

ELEMENTAIRE II

COR D'HARMONIE

Moderato J: 76

Musical score for Élémentaire II Cor d'Harmonie. It consists of six staves of music. The first staff has a tempo marking of *Moderato J: 76*. The score includes dynamics like *mf*, *p*, and *f*.

BREVET

COR D'HARMONIE

Moderato J: 76

Musical score for Brevet Cor d'Harmonie. It consists of six staves of music. The first staff has a tempo marking of *Moderato J: 76*. The score includes dynamics like *mf*, *p*, and *pp*.

MOYEN
COR D'HARMONIE

Allegro ♩:92

SUPERIEUR
COR D'HARMONIE

Vivo

ELEMENTAIRE I
TROMBONE

♩:72

ELEMENTAIRE II
TROMBONE

♩:80

BREVET
TROMBONE

♩:80

MOYEN
TROMBONE

♩:116

SUPERIEUR
TROMBONE

♩:60

Musical score for Saxhorn and Bass-Tuba, Elementary level. It consists of five staves. The first staff has a dynamic marking of *p*. The second staff has *f*. The third staff has *mf*. The fourth staff has *f*. The fifth staff has *mf* and ends with the instruction *Poco rit*.

ELEMENTAIRE I
SAXHORN ET BASSE-TUBA

J:60

Musical score for Saxhorn and Bass-Tuba, Elementary I level. It consists of three staves. The first staff has a dynamic marking of *p*. The second staff has *mf*. The third staff has *f*.

ELEMENTAIRE II
SAXHORN ET BASSE-TUBA

J:80

Musical score for Saxhorn and Bass-Tuba, Elementary II level. It consists of four staves. The first staff has a dynamic marking of *mf*. The second staff has *f*. The third staff has *f*. The fourth staff has *f*.

BREVET
SAXHORN ET BASSE-TUBA

J:100

Musical score for Saxhorn and Bass-Tuba, Brevet level. It consists of five staves. The first staff has a dynamic marking of *f*. The second staff has *mf*. The third staff has *p*. The fourth staff has *f*. The fifth staff has *mf*.

MOYEN
SAXHORN ET BASSE-TUBA

J:72

Musical score for Saxhorn and Bass-Tuba, Moyen level. It consists of five staves. The first staff has a dynamic marking of *f*. The second staff has *mf*. The third staff has *f*. The fourth staff has *mf*. The fifth staff has *f*.

SUPERIEUR
TUBA BASSE

J:58-59 *Tubi ut pany*

Musical score for Tuba Bass, Superieur level. It consists of six staves. The first staff has a dynamic marking of *f*. The second staff has *f*. The third staff has *f*. The fourth staff has *f*. The fifth staff has *f*. The sixth staff has *f* and includes the instruction *Rel - en - Ten - Do*.

SUPERIEUR
SAXHORN-BASSE

J:70-71

Musical score for Saxhorn-Bass, Superieur level. It consists of five staves. The first staff has a dynamic marking of *f*. The second staff has *f*. The third staff has *f*. The fourth staff has *f*. The fifth staff has *f*.

ELEMENTAIRE I

CORNET, BUGLE

M^{te} Valse

ELEMENTAIRE II

CORNET, BUGLE

J: 80 Cantabile

BREVET

CORNET, BUGLE

J: 60 (1:2) dolce

MOYEN

CORNET, BUGLE

J: 126

SUPERIEUR

CORNET, BUGLE

J: 60 Cantabile

ELEMENTAIRE I

TROMPETTE

J: 116

ELEMENTAIRE II

TROMPETTE

J: 108 Allant

BREVET

TROMPETTE

♩ = 100 "comme un appel"

en écho

f

p

mf

p

mf

f

Rit.

MOYEN

TROMPETTE

Moderé ♩ = 76

f

mf

p

ff

mf

dolce

p

en retournant

Presto

f

ff

SUPERIEUR

TROMPETTE

♩ = 80

mf

Flats...

Rit.

a Tempo

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

♩ = 60

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

♩ = 60

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

BREVET

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

♩ = 60

H $\frac{6}{8}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

MOYEN

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

♩ = 60

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

H $\frac{3}{4}$

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : CAISSE CLAIRE

$\text{♩} = 80$

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 72$

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 80$

BREVET

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 76$

MOYEN

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 72$

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : XYLOPHONE

$\text{♩} = 66$

ELEMENTAIRE I

PERCUSSIONS : TIMBALES

$\text{♩} = 80$

ELEMENTAIRE II

PERCUSSIONS : TIMBALES

$\text{♩} = 100$

BREVET

PERCUSSIONS : TIMBALES

4 Timbales

Musical score for Brevet Percussions: Timbales, featuring 4 staves of music in 4/4 time with a tempo of 72. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

MOYEN

PERCUSSIONS : TIMBALES

3 Timbales

♩ = 60

Musical score for Moyen Percussions: Timbales, featuring 3 staves of music in 3/4 time with a tempo of 60. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

SUPERIEUR

PERCUSSIONS : TIMBALES

4 Timbales

♩ = 100

Musical score for Supérieur Percussions: Timbales, featuring 4 staves of music in 4/4 time with a tempo of 100. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

ELEMENTAIRE I

GUITARE

Andantino ♩ = 72

Musical score for Élémentaire I Guitare, featuring 6 staves of music in 3/4 time with a tempo of 72. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

ELEMENTAIRE II

GUITARE

ALL: ♩ = 60

Musical score for Élémentaire II Guitare, featuring 3 staves of music in 3/4 time with a tempo of 60. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

BREVET

GUITARE

Andantino ♩ = 76

Musical score for Brevet Guitare, featuring 4 staves of music in 3/4 time with a tempo of 76. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

MOYEN

GUITARE

Andantino ♩ = 72

tristement

Musical score for Moyen Guitare, featuring 2 staves of music in 3/4 time with a tempo of 72. The score includes various rhythmic patterns and dynamics.

SUPERIEUR
GUITARE

Allegretto

ELEMENTAIRE I
MANDOLE ET MANDOLINE

All^o 120

ELEMENTAIRE II
MANDOLE ET MANDOLINE

All^o 96

BREVET
MANDOLE ET MANDOLINE

All^o 100

MOYEN
MANDOLE ET MANDOLINE

Andantino 72 molto espressivo

SUPERIEUR

MANDOLE ET MANDOLINE

Allegretto 100

ELEMENTAIRE I

ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J: 60

ELEMENTAIRE II

ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

Allegretto

BREVET

ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J: 72

MOYEN

ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J: 80

SUPERIEUR

ACCORDEON (BASSES CHROMATIQUES)

J: 60

First system of musical notation for Elementary I, featuring treble and bass staves with various notes and rests.

ELEMENTAIRE I

ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 60

Second system of musical notation for Elementary I, including dynamic markings like 'p' and 'm'.

Third system of musical notation for Elementary I, showing more complex rhythmic patterns.

Fourth system of musical notation for Elementary I, concluding the piece with a final cadence.

ELEMENTAIRE II

ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

Allegretto

First system of musical notation for Elementary II, starting with a tempo marking of 'Allegretto'.

Second system of musical notation for Elementary II, featuring dynamic markings like 'p' and 'm'.

Third system of musical notation for Elementary II, showing a variety of note values and rests.

Fourth system of musical notation for Elementary II, ending with a final chord.

BREVET

ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 72

First system of musical notation for Brevet, featuring a tempo marking of 'J: 72'.

First system of musical notation for Moyen, starting with a dynamic marking of 'mf'.

Second system of musical notation for Moyen, including dynamic markings like 'p' and 'mf'.

Third system of musical notation for Moyen, showing more complex rhythmic patterns.

Fourth system of musical notation for Moyen, concluding the piece.

MOYEN

ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 80

First system of musical notation for Moyen, starting with a tempo marking of 'J: 80'.

Second system of musical notation for Moyen, featuring dynamic markings like 'p' and 'm'.

Third system of musical notation for Moyen, including a 'rall.' marking.

Fourth system of musical notation for Moyen, showing a variety of note values and rests.

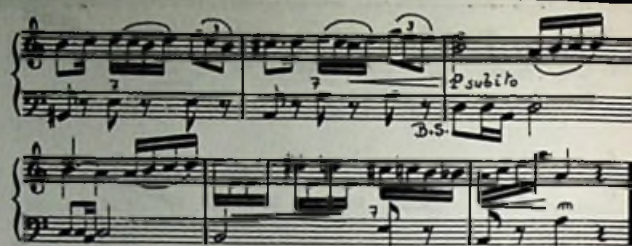
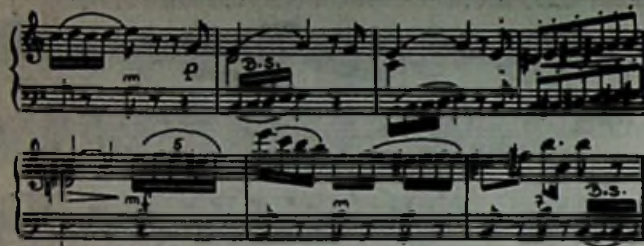
Fifth system of musical notation for Moyen, concluding the piece.

SUPERIEUR

ACCORDEON (BASSES COMPOSEES)

J: 60

First system of musical notation for Superieur, featuring a tempo marking of 'J: 60'.



BATTERIES FANFARES

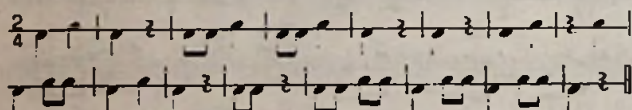
DEBUTANT I

Tambour

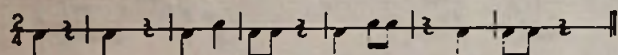
THEORIE

- 1) Avec quoi écrit-on la musique ?
Réponse :
- 2) De quoi est composée la portée ?
Réponse :
- 3) Comment compte-t-on les lignes de la portée ?
Réponse :
- 4) Dessinez une blanche et une double croche.
Réponse :
- 5) Tracez une portée.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT II

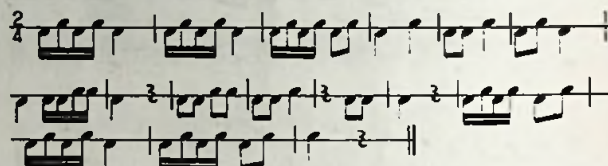
Tambour

THEORIE

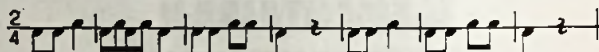
- 1) Combien y-a-t-il de lignes sur la portée ?
Réponse :
- 2) Que représentent les lignes de notes ?
Réponse :
- 3) Combien y-a-t-il de figures de notes ?
Réponse :
- 4) Qu'est-ce que le silence ?
Réponse :

- 5) Dessinez un quart de soupir.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



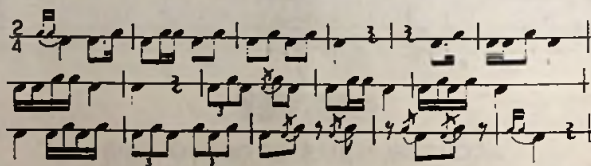
PREPARATOIRE I

Tambour

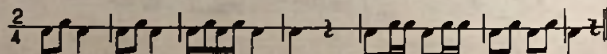
THEORIE

- 1) Avec quoi sépare-t-on les mesures ?
Réponse :
- 2) Qu'est-ce que le temps fort ?
Réponse :
- 3) Qu'est-ce que la mesure simple ?
Réponse :
- 4) Comment indique-t-on les différentes mesures ?
Réponse :
- 5) Complétez cette mesure à $\frac{3}{4}$ à l'aide de doubles croches.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



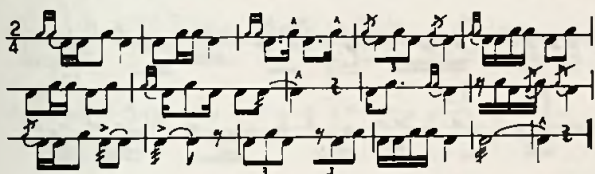
PREPARATOIRE II

Tambour

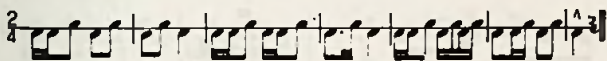
THEORIE

- 1) Quelle différence y-a-t-il entre le temps fort et le temps faible ?
Réponse :
- 2) Qu'appelle-t-on abréviations ?
Réponse :
- 3) Ecrivez le signe employé pour répéter une mesure entière.
Réponse :
- 4) Placez les chiffres indicateurs de cette mesure.
Réponse :
- 5) Dessinez un triolet de croches.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



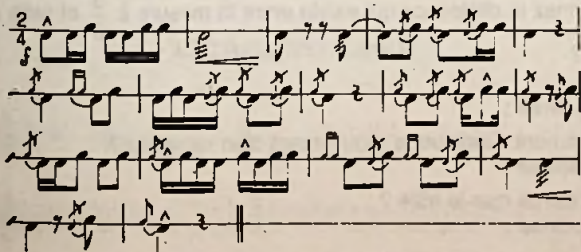
ELEMENTAIRE I

Tambour

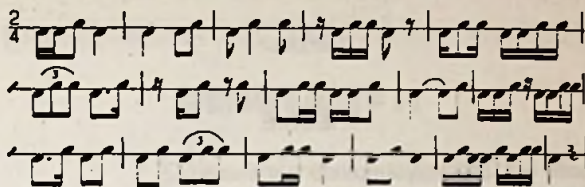
THEORIE

- 1) Qu'appelle-t-on temps forts et temps faibles ?
Réponse :
- 2) Quelle est la valeur d'une ?
Réponse :
- 3) Combien la 1/2 pause vaut-elle de 1/2 soupirs ?
Réponse :
- 4) Quel est l'effet du point placé après une note ou un silence ?
Réponse :
- 5) Que font-on pour transformer une mesure simple en mesure composée ?
Réponse :

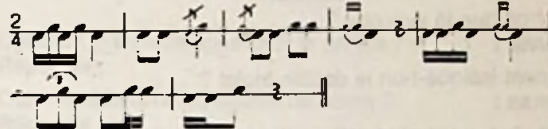
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



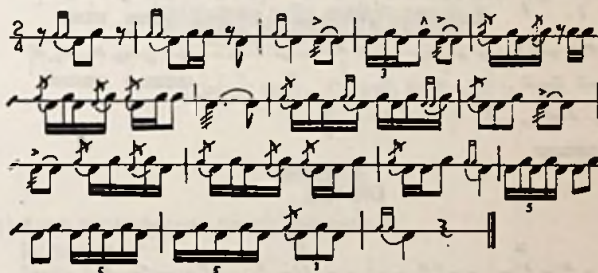
ELEMENTAIRE II

Tambour

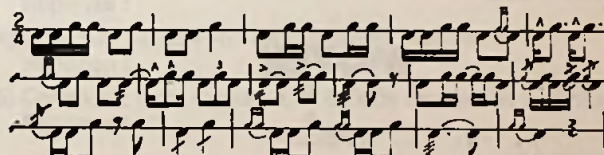
THEORIE

- 1) Quelle est l'unité de mesure de la mesure à $\frac{6}{8}$?
Réponse :
- 2) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?
Réponse :
- 3) Quelles sont les figures de silences qui correspondent à la noire pointée ?
Réponse :
- 4) Qu'appelle-t-on renvoi ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que la liaison et quel est son effet ?
Réponse :

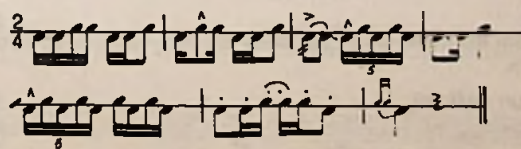
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



BREVET

Tambour

THEORIE

- 1) Quelle est l'unité de temps de la mesure à $\frac{3}{8}$?
Réponse :
- 2) Qu'indique le signe coda ?
Réponse :
- 3) Qu'est-ce que la syncope ?
Réponse :
- 4) Comment indique-t-on le double triolet ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que les abréviations ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

MOYEN

Tambour

THEORIE

- 1) Quelles sont les mesures composées les plus employées ?
Réponse :
- 2) Dessinez un sextolet.
Réponse :

- 3) Où se placent le point d'orgue et le point d'arrêt ?
Réponse :
- 4) Quand emploie-t-on la double barre de mesure ?
Réponse :
- 5) Comment s'écrit LE MORDANT ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

LECTURE RYTHMIQUE

DICTEE

SUPERIEUR

Tambour

THEORIE

- 1) Qu'appelle-t-on intervalle ?
Réponse :
- 2) Citez-en un.
Réponse :
- 3) Donnez la différence qui existe entre la mesure à $\frac{3}{8}$ et celle à $\frac{9}{8}$?
Réponse :
- 4) Comment s'indique le mouvement d'un morceau ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que le trille ?
Réponse :

DECHIFFRAGE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of four staves. The first staff is in 2/4 time and contains a complex rhythmic pattern of eighth and sixteenth notes. The second and third staves continue this pattern with some rests and dynamic markings. The fourth staff shows a change in rhythm and includes a '3^{me} Tr.' marking, indicating a triplet.

LECTURE RYTHMIQUE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of four staves. The first staff is in 2/4 time and contains a rhythmic pattern of eighth notes. The second and third staves continue this pattern with some rests and dynamic markings. The fourth staff shows a change in rhythm and includes a '3^{me} Tr.' marking, indicating a triplet.

DICTEE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of two staves. The first staff is in 6/8 time and contains a rhythmic pattern of eighth notes. The second staff continues this pattern with some rests and dynamic markings.

DEBUTANT I

Clairon Si b – Clairon Basse Si b

THEORIE

- 1) Avec quoi écrit-on la musique ?
Réponse :
- 2) De quoi est composée la portée ?
Réponse :
- 3) Comment compte-t-on les lignes de la portée.
Réponse :
- 4) Dessinez une blanche et une double croche.
Réponse :
- 5) Tracez une portée.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of two staves. The first staff is in 2/4 time and contains a rhythmic pattern of eighth notes. The second staff continues this pattern with some rests and dynamic markings.

DICTEE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of one staff. The staff is empty, indicating a dictation exercise.

DEBUTANT II

Clairon Si b – Clairon Basse Si b

THEORIE

- 1) Combien y-a-t-il de lignes sur la portée ?
Réponse :
- 2) Que représentent les figures de notes ?
Réponse :
- 3) Combien y-a-t-il de figures de notes ?
Réponse :
- 4) Qu'est-ce que le silence ?
Réponse :
- 5) Dessinez un quart de soupir.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of two staves. The first staff is in 2/4 time and contains a rhythmic pattern of eighth notes. The second staff continues this pattern with some rests and dynamic markings.

DICTEE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of one staff. The staff is empty, indicating a dictation exercise.

PREPARATOIRE I

Clairon Si b – Clairon Basse Si b

THEORIE

- 1) Avec quoi sépare-t-on les mesures ?
Réponse :
- 2) Qu'est-ce que le temps fort ?
Réponse :
- 3) Qu'est-ce que la mesure simple ?
Réponse :
- 4) Comment indique-t-on les différentes mesures ?
Réponse :
- 5) Complétez cette mesure à $\frac{3}{4}$ à l'aide de doubles croches.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE

A musical score for a clarinet in B-flat, consisting of two staves. The first staff is in 2/4 time and contains a rhythmic pattern of eighth notes. The second staff continues this pattern with some rests and dynamic markings.

DICTEE



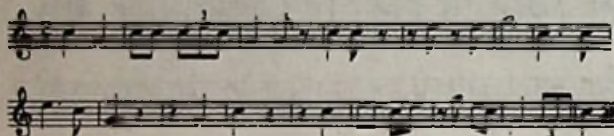
PREPARATOIRE II

Clairon Si b — Clairon Basse Si b

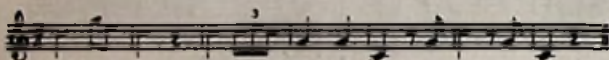
THEORIE

- 1) Quelle différence y-a-t-il entre le temps fort et le temps faible ?
Réponse :
- 2) Qu'appelle-t-on abréviations ?
Réponse :
- 3) Ecrivez le signe employé pour répéter une mesure entière.
Réponse :
- 4) Placez les chiffres indicateurs de cette mesure.
Réponse :
- 5) Dessinez un triolet de croches.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



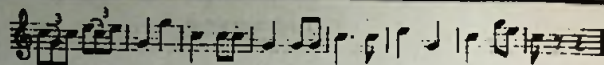
ELEMENTAIRE I

Clairon Si b — Clairon Basse Si b

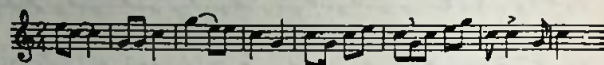
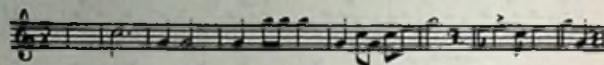
THEORIE

- 1) Qu'appelle-t-on temps forts et temps faibles ?
Réponse :
- 2) Quelle est la valeur d'une ?
Réponse :
- 3) Combien la 1/2 pause vaut-elle de 1/2 soupirs ?
Réponse :
- 4) Quel est l'effet du point placé après une note ou un silence ?
Réponse :
- 5) Que fait-on pour transformer une mesure simple en mesure composée ?
Réponse :

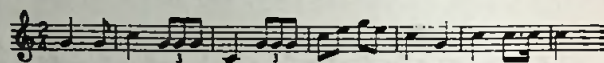
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



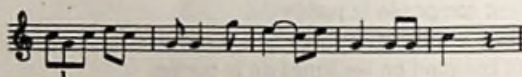
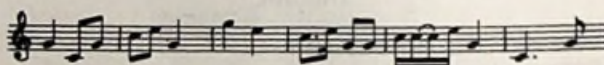
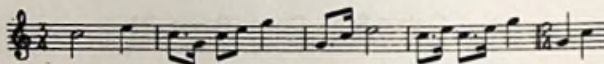
ELEMENTAIRE II

Clairon Si b — Clairon Basse Si b

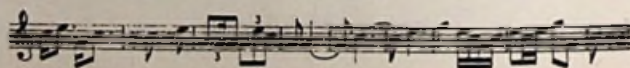
THEORIE

- 1) Quelle est l'unité de mesure de la mesure à $\frac{6}{8}$?
Réponse :
- 2) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?
Réponse :
- 3) Quelles sont les figures de silences qui correspondent à la noire pointée ?
Réponse :
- 4) Qu'appelle-t-on renvoi ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que la liaison et quel est son effet ?
Réponse :

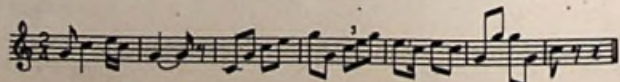
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



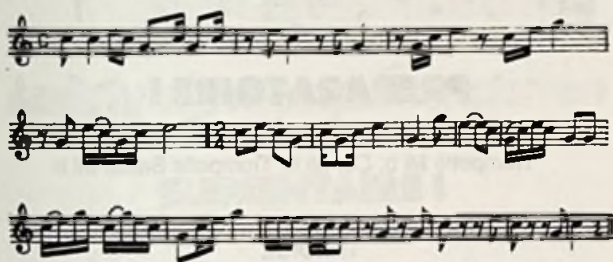
BREVET

Clairon Si b — Clairon Basse Si b

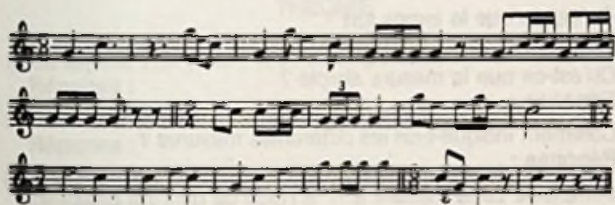
THEORIE

- 1) Quelle est l'unité de temps de la mesure à $\frac{3}{8}$?
Réponse :
- 2) Qu'indique le signe coda ?
Réponse :
- 3) Qu'est-ce que la syncope ?
Réponse :
- 4) Comment indique-t-on le double triolet ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que les abréviations ?
Réponse :

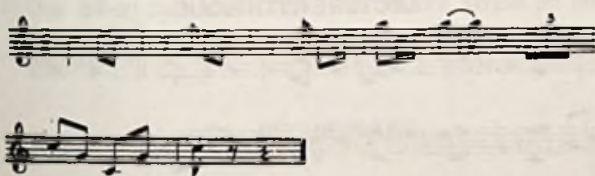
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



MOYEN

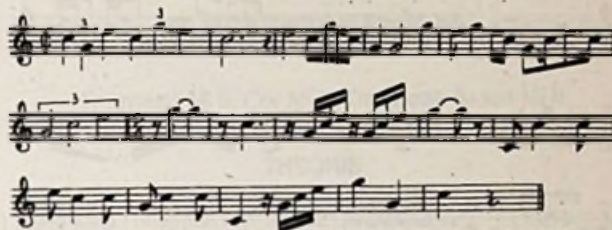
Clairon Si b — Clairon Basse Si b

THEORIE

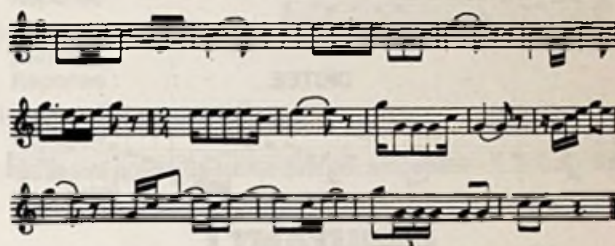
- 1) Quelles sont les mesures composées les plus employées ?
Réponse :
- 2) Dessinez un sextolet.
Réponse :
- 3) Où se placent le point d'orgue et le point d'arrêt ?
Réponse :

- 4) Quand emploie-t-on la double barre de mesure ?
Réponse :
- 5) Comment s'écrit LE MORDANT ?
Réponse :

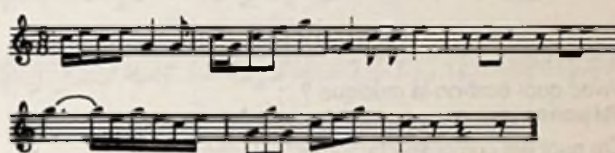
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



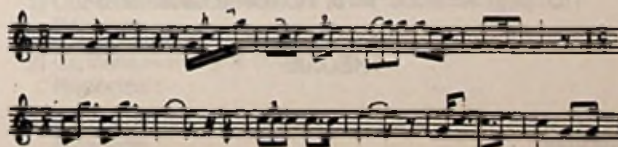
SUPERIEUR

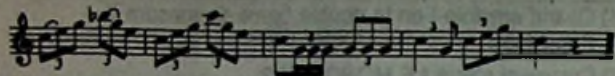
Clairon Si b — Clairon Basse Si b

THEORIE

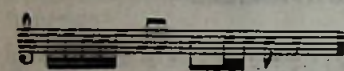
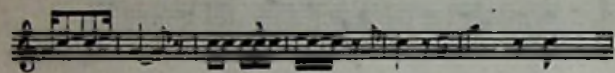
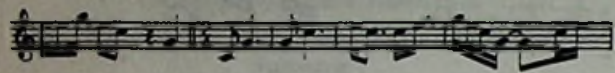
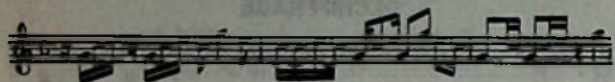
- 1) Qu'appelle-t-on intervalle ?
Réponse :
- 2) Citez-en un.
Réponse :
- 3) Donnez la différence qui existe entre la mesure à $\frac{3}{8}$ et celle à $\frac{9}{8}$?
Réponse :
- 4) Comment s'indique le mouvement d'un morceau ?
Réponse :
- 5) Qu'est-ce que le trille ?
Réponse :

DECHIFFRAGE





LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



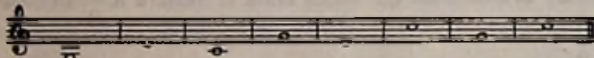
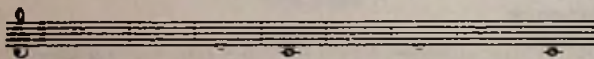
DEBUTANT I

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

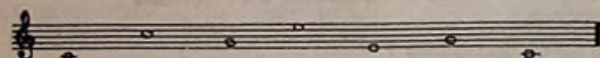
THEORIE

- 1) Avec quoi écrit-on la musique ?
Réponse :
- 2) De quoi est composée la portée ?
Réponse :
- 3) Comment compte-t-on les lignes de la portée ?
Réponse :
- 4) Dessinez une blanche et une double croche.
Réponse :
- 5) Tracez une portée.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



DEBUTANT II

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

- 1) Combien y-a-t-il de lignes sur la portée ?
Réponse :

- 2) Que représentent les figures de notes ?

Réponse :

- 3) Combien y-a-t-il de figures de notes ?

Réponse :

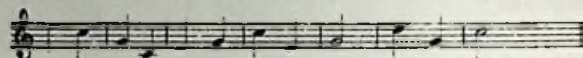
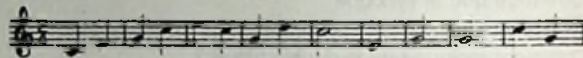
- 4) Qu'est-ce que le silence ?

Réponse :

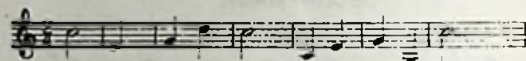
- 5) Dessinez un quart de soupir.

Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



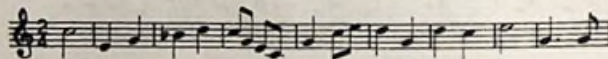
PREPARATOIRE I

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

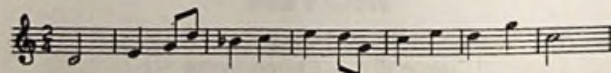
THEORIE

- 1) Avec quoi sépare-t-on les mesures ?
Réponse :
- 2) Qu'est-ce que le temps fort ?
Réponse :
- 3) Qu'est-ce que la mesure simple ?
Réponse :
- 4) Comment indique-t-on les différentes mesures ?
Réponse :
- 5) Complétez cette mesure à $\frac{3}{4}$ à l'aide de doubles croches.
Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



PREPARATOIRE II

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

- 1) Quelle différence y-a-t-il entre le temps fort et le temps faible ?
Réponse :

2) Qu'appelle-t-on abréviations ?

Réponse :

3) Ecrivez le signe employé pour répéter une mesure entière.

Réponse :

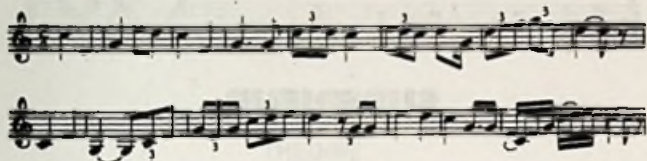
4) Placez les chiffres indicateurs de cette mesure.

Réponse :

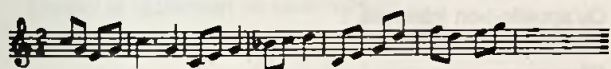
5) Dessinez un triolet de croches.

Réponse :

LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



ELEMENTAIRE I

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on temps forts et temps faibles ?

Réponse :

2) Quelle est la valeur d'une ?

Réponse :

3) Combien la 1/2 pause vaut-elle de 1/2 soupirs ?

Réponse :

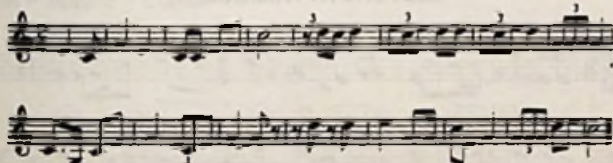
4) Quel est l'effet du point placé après une note ou un silence ?

Réponse :

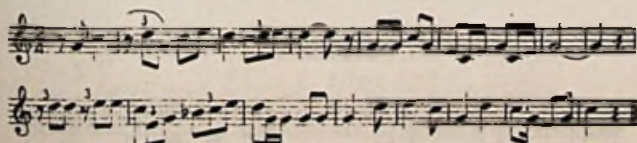
5) Que fait-on pour transformer une mesure simple en mesure composée ?

Réponse :

DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



ELEMENTAIRE II

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

1) Quelle est l'unité de mesure de la mesure à $\frac{6}{8}$?

Réponse :

2) Qu'est-ce qu'une double barre de mesure ?

Réponse :

3) Quelles sont les figures de silences qui correspondent à la noire pointée ?

Réponse :

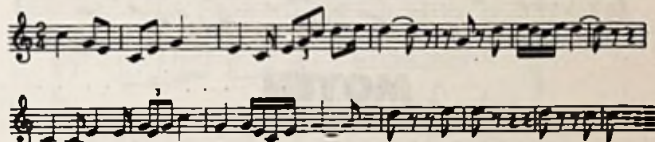
4) Qu'appelle-t-on renvoi ?

Réponse :

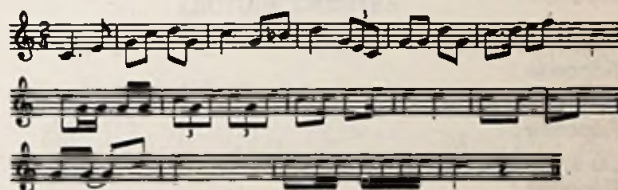
5) Qu'est-ce que la liaison et quel est son effet ?

Réponse :

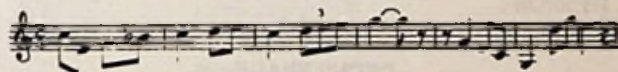
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



BREVET

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

1) Quelle est l'unité de temps de la mesure à $\frac{3}{8}$?

Réponse :

2) Qu'indique le signe coda ?

Réponse :

3) Qu'est-ce que la syncope ?

Réponse :

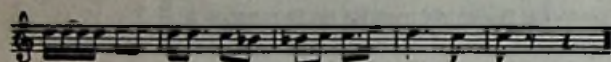
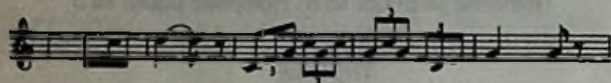
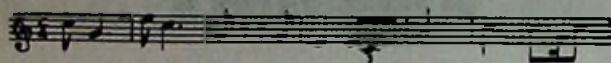
4) Comment indique-t-on le double triolet ?

Réponse :

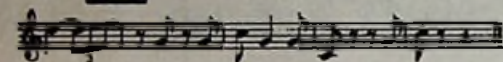
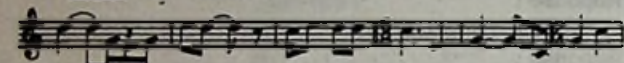
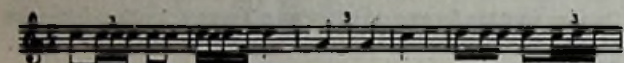
5) Qu'est-ce que les abréviations ?

Réponse :

DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



MOYEN

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

1) Quelles sont les mesures composées les plus employées ?

Réponse :

2) Dessinez un sextolet.

Réponse :

3) Où se placent le point d'orgue et le point d'arrêt ?

Réponse :

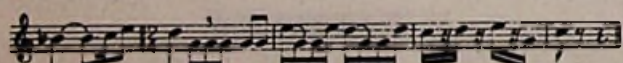
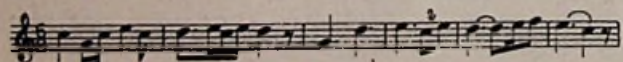
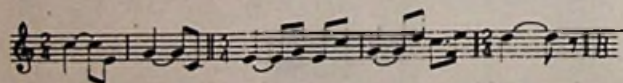
4) Quand emploie-t-on la double barre de mesure ?

Réponse :

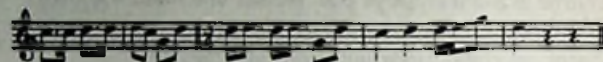
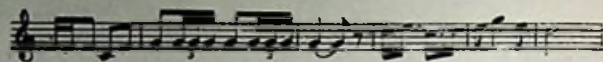
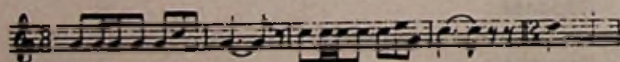
5) Comment s'écrit LE MORDANT ?

Réponse :

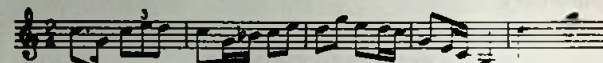
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



SUPERIEUR

Trompette Mi b, Cor Mi b, Trompette Basse Mi b

THEORIE

1) Qu'appelle-t-on intervalle ?

Réponse :

2) Citez-en un.

Réponse :

3) Donnez la différence qui existe entre la mesure à $\frac{3}{8}$ et celle à $\frac{9}{8}$?

Réponse :

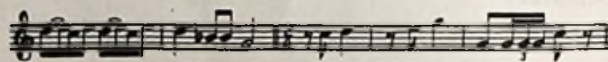
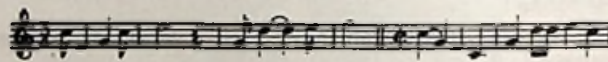
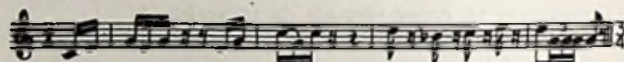
4) Comment s'indique le mouvement d'un morceau ?

Réponse :

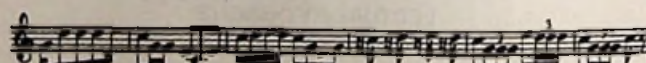
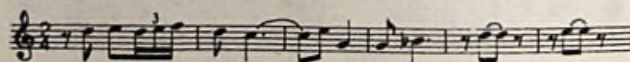
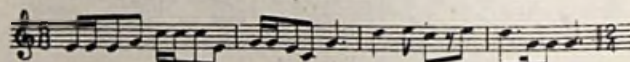
5) Qu'est-ce que le trille ?

Réponse :

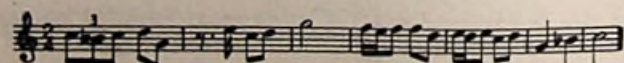
DECHIFFRAGE



LECTURE RYTHMIQUE



DICTEE



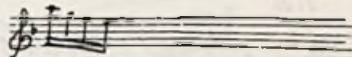
Concours d'Excellence 1987

THEORIE

- 1) a) Dans le système n° 1, entourer une anacrouse.
b) Comment se nomme le signe placé au-dessus de la croche pointée de la première mesure du système n° 2. Ecrivez la réalisation de cette mesure.

se nomme

se joue



- 2) a) Quel est le ton et le mode de cette Gavotte.
Réponse :
b) S'il y a des modulations, indiquez-les sur le texte.

- 3) Dans le système n° 5 :
a) entourer l'accord de 7^e de Dominante ;
b) désigner une cadence parfaite.

- 4) Un Saxophone Alto et un Saxophone Baryton transposent à vue le début de cette Gavotte.



Dans quelle Clé lisent-ils ?
Que devient l'armure ?

- 5) Dites les tons voisins de cette Gavotte.
6) Placez dans l'ordre chronologique : Beethoven - J.-S. Bach - Bizet - Berlioz - Corelli.

Gavotta

Arrangé CORELLI

Moderato 2/4

DICTEE

$\text{♩} = 104$

LECTURE CHANTEE

Récitatif

Piana *f* *enchaîner* *expresif roll...*

116. *Allegro* *piu mosso*

LECTURE CHANTEE AVEC ACCOMPAGNEMENT

Recitatif

116. Joyeux

LECTURE PARLEE DE CLES ET DE RYTHMES

l. = 6

2. 6 temps (3 = 144)

DECHIFFRAGE : PIANO

J. co

mf

p

DECHIFFRAGE : FLUTE A BEC

SOPRANO

Santo ad lib

espressivo

no vo al cel...

Temo I

Scherzando d. = 112

leggiero con spirito

DECHIFFRAGE : FLUTE TRAVERSIERE

ad lib.
mf espresso
Allegretto ♩ = 104
mf con spirito
f
ff

DECHIFFRAGE : HAUTOIS

Andantino (♩ = 92)
mf
f
cadenza

DECHIFFRAGE : CLARINETTE

Lento ♩ = 104
mf
p
molto rall.
ritardando ♩ = 72
p leggero
mf
ff

DECHIFFRAGE : SAXOPHONES ALTO ET SOPRANO

alleg.
p
p
p
Andante - espresso
p
p

DECHIFFRAGE : COR

en Re, Allegro
f
p
f
En Fa Andante
f
p
en Mi♭ Allegro
f

DECHIFFRAGE : TROMBONE

moderato (♩ = 76)
f
f

DECHIFFRAGE : TROMPETTE - CORNET - BUGLE

DECHIFFRAGE : VIBRAPHONE

DECHIFFRAGE : CAISSE CLAIRE

DECHIFFRAGE : BATTERIE

Notes: a) la caine d'une et j'oué de timbales.
 b) le wood block que se comptent par un bloc chinois

DECHIFFRAGE : XYLOPHONE

DECHIFFRAGE : TIMBALES

DECHIFFRAGE : ACCORDEON BASSES COMPOSEES

Batteries fanfares

THEORIE

- 1) Qu'est-ce qu'un Ornement ?
Réponse :
Quelle valeur les Ornements ont-ils dans la mesure ?
Réponse :
- 2) Parmi les formes rythmiques, quelles sont celles qui ont reçues une dénomination ?
Réponse :

3) Quelles figures de notes représentent cette Abréviation ?

4) Qu'est-ce que le mouvement ?
Réponse :

5) Chiffrez cette mesure.

DICTEE : TAMBOUR

DICTEE : CLAIRON

DICTEE : TROMPETTE DE CAVALERIE

LECTURE RYTHMIQUE : TAMBOUR

LECTURE RYTHMIQUE : CLAIRON ET CLAIRON BASSE

LECTURE RYTHMIQUE : TROMPETTE DE CAVALERIE

DECHIFFRAGE : TAMBOUR

$\text{♩} = 70$

DECHIFFRAGE : CLAIRON - CLAIRON BASSE

**DECHIFFRAGE
TROMPETTE, COR MI B, TROMPETTE BASSE**

ŒUVRES IMPOSEES

TITRES	AUTEURS	EDITEURS
PIANO Toccata	P. SANCAN	DURAND
Voiles (extrait des Préludes 1 ^{er} volume)	C. DEBUSSY	DURAND
FLUTE A BEC ALTO Ca La Caval (3 mouvements pour Flûte à Bec Alto. Mouvement n° 1)	E. COSMA	BILLAUDOT
FLUTE TRAVERSIERE Syrinx	C. DEBUSSY F. DOPPLER	JOUBERT BILLAUDOT
Fantaisie Pastorale Hongroise Op. 26		
HAUTBOIS Concertino	R. NIVERD	DELRIEU
CLARINETTE Hommage à Klose	J.-M. DAMAS WAGNER	BILLAUDOT TRANSATLAN- TIQUE
Adagio		
BASSON Concerto	E. TOMASI	LEDUC
SAXOPHONE MI B. Moments musicaux	P.-M. DUBOIS	BILLAUDOT
SAXOPHONE SI B. Fantasia	VILLA LOBOS	S.E.M.I.
COR Concerto en D Majeur n° 1 et 2	M. HAYDN	HEINRICH- SHOFEN
TROMBONE Fantaisie	S. STOJOWSKI	LEDUC
TROMPETTE Sarabande et Final	GALLOIS MONTBRUN	LEDUC
CORNET Pièce et Concours	G. BALAY	LEDUC
PERCUSSION Improvisations	M. MIHALOVICI	HEUGEL (LEDUC)
ACCORDEON Scherzo de la Sonate n° 2. Czerny Valse	TCHAIKIN LEROUGE	CENTRE DIDAC- TIQUE DE GE- NEVE ASTIER
BATTERIES-FANFARES		
TAMBOUR Fantaisie percutante T.O. Vol. 3, page 52	R. GOUTE	R. MARTIN
CLAIRON Facéties	A. REYNAUD	R. MARTIN
TROMPETTE DE CAVALERIE Etude n° 4, page 32, N.E.P. de la Trompette	A. TREMINE	R. MARTIN

**VACANCES MUSICALES
à BIDART (Pays-Basque)**

Du 20 août au 5 septembre 1987

Pour musiciens d'harmonie
(niveau élémentaire souhaité).
Direction : René GOEPP

Renseignements et inscriptions :
Ecole de Musique de Sarre-Union

CENTRE CULTUREL
1, rue d'Altwiller **Téléphone :**
67260 HARKIRCHEN **88.00.22.15**

dernières nouveautés :

MUSIQUE INSTRUMENTALE FACILE POUR FORMATIONS MULTIPLES

collection dirigée par
Philippe Rougeron



Cette collection a été créée pour répondre à la demande pressante des élèves et des professeurs des conservatoires, des écoles de musique et des sociétés musicales, désireux d'approcher rapidement la musique d'ensemble.

Dès la première année d'étude, cette préparation à l'orchestre sera ici facilitée par un répertoire constitué d'œuvres classiques et ori-

ginales spécialement sélectionnées et arrangées à quatre parties.

Ainsi, cette nomenclature conviendra parfaitement à toute formation à partir de quatre instruments un seul dans chacune des parties permettant l'exécution.

Nous souhaitons que cette collection apporte à tous le goût de la bonne musique par le travail d'ensemble.

Bach (J.S.). FUGUE en mi mineur à 4 voix (BWV 945) (Rougeron)

Partition et parties

Boccherini. MENUET, extrait du quintette (Wystraete).

Partition et parties

Caix d'Herveloix. DEUX MENUETS (Rougeron)

Partition et parties

Haendel. BOURREE ET HORNPIPE, extrait de Water Music (Rougeron).

Partition et parties

MENUETS I et II (Concerto n° 25) (Wystraete)

Partition et parties

Haydn. MENUET de la Symphonie n° 82 dite « L'Ours » (Rougeron)

Partition et parties

Rougeron. CHANSON D'AUTREFOIS,

Partition et parties

*demandez nos catalogues
à votre marchand ou chez*

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré 75040 Paris cedex 01



*La maison de la clarinette
avec*

sa famille complète

conseiller technique :

Monsieur Léon LEBLANC,

1^{er} Prix

du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403. RUE DES PYRENEES

75020 PARIS

☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

*En vente chez les principaux
marchands de musique.*

Manifestations

FESTIVALS

12 avril 1987	Le Havre (Seine-Maritime) Théâtre de l'Hôtel de Ville.	Festival d'accordéons.	M. Gilbert Fournier, 47, rue des Mouettes, Cauville, 76930 Octeville/Mer. Tél. : (16) 35.20.38.19 (après 18 heures).
3 mai 1987	Marmande (Lot-et-Garonne)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales du Lot-et-Garonne.	M. Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen.
3 mai 1987	Saint-Savin (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Blayais-Cubzacals.	M. Redeuil, 33920 St-Savin.
9 et 10 mai 1987	Bouzonville (Moselle) Sté de Musique Ste-Cécile.	Festival International de Musique.	M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville.
17 mai 1987	Limonest (Rhône)	Festival du Groupement de Limonest.	M. Robert Godart, Le Bois d'Ars, 69760 Limonest.
22/23 et 24 mai 1987	Longjumeau (Essonne)	Festival International d'Orchestres à Plectres, organisé en collaboration avec la ville de Longjumeau, le Centre Régional d'Animation Artistique d'Ile-de-France (C.R.A.I.F.) et l'Ensemble Instrumental à Plectres du Conservatoire Municipal de Longjumeau.	M. Leconte, mairie de Longjumeau, 91160 Longjumeau.
23 mai 1987	Abzac (Gironde)	Festival des Sociétés Musicales du Libournais (harmonies à 21 h à la mairie).	M. Dalus, mairie, 33230 Abzac.
23 et 24 mai 1987	Charlieu (Loire)	Festival du Comité Roannais.	M. Marcel Precloux, 42190 Saint-Hilaire-sur-Charlieu.
24 mai 1987	Abzac (Gironde)	Festival des Sociétés Musicales du Libournais (majorettes et batteries fanfares à 14 h)	M. Dalus, mairie, 33230 Abzac.
24 mai 1987	Colmar (Haut-Rhin)	15 ^e Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et Environs.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
24 mai 1987	Cosne-sur-Loire (Nièvre)	Festival départemental de Musique organisé à l'occasion du 100 ^e anniversaire de l'Harmonie de Cosne.	M. Guy Friquet, 25, rue des Quatre-Fils-Dourmer, 58200 Cosne-Cours-sur-Loire.
24 mai 1987	Sommedieu (Meuse) La Lyre de Dieue.	Festival de Musique Populaire.	M. Robert Bonne, 2, rue du Parc, Sommedieu, 55320 Dieue-s/Meuse.
30, 31 mai 1987	Salles-Arbulsonas (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche.	M. François Lièvre, Le Bourg, 69460 Salles-Arbulsonas.
31 mai 1987	Dompierre-sur-Besbre (Allier)	Fête Départementale de la Musique.	M. Fernand Bouchet, Directeur de la Fanfare « Les Enfants de la Bresbe », 03290 Dompierre-sur-Bresbe. Tél. : 70.34.53.38.
31 mai 1987	Metz Bellecroix (Moselle) Batterie-Fanfare « Les Mouettes »	Festival de Musique et Majorettes.	Mme Jacqueline Henry 8/180, rue du Languedoc, 57070 Metz.
6 et 7 juin 1987	Longwy (Meurthe-et-Moselle) Harmonie la Longovicienne	Festival International de Musique.	M. Alphonse Platini, 7, allée Florian, 54400 Longwy Haut.
6 et 7 juin 1987	Volmerange-les-Mines (Moselle) Harmonie municipale	Festival de Musique.	M. Robert Stourm, 5, rue de Molvange, 57330 Volmerange-les-Mines.
7 juin 1987	Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) Harmonie Mussipontaine	Festival National de Musique.	M. José Froment, 11, rue des Vignes, 54700 Norroy-L/Pont-à-Mousson.
7 juin 1987	St-Jean-d'Angély (Charente-Maritime)	Festival de Musique à l'occasion des cinquante années de la Fondation de la Société (1936).	M. Georges Gressiak, président, 85, faubourg Saint-Europe, 17400 St-Jean-d'Angély.
7 juin 1987	Romenay (Saône-et-Loire)	Festival de musique. Harmonies, fanfares.	M. Gauthier Paul, Romenay, 71470 Montpont-en-Bresse. Tél. : 85.40.35.70.
13 juin 1987	Strasbourg (Bas-Rhin)	9 ^e animation Chorale de Strasbourg-Centre.	M. Gérard Foltz, 3, rue du Falkenstein, 67800 Bischheim.

13, 14 juin 1987	Saint-Affrique (Aveyron)	Festival départemental de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aveyron.	M. Raymond Robin, président de la FDSMA, rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville.
13, 14 juin 1987	St-Laurent-de-Mure (Rhône)	Festival du Sud Est Lyonnais.	M. Jean-Marie Ollivieri, 12, avenue de la Mairie, B.P. 49, 69720 St-Laurent-de-Mure.
14 juin 1987	Farebersviller (Moselle) Avant-Garde St-Jean	Festival International de Musique.	Mlle Bernadette Witz, 9, Grande-Rue, 57450 Farebersviller.
14 juin 1987	Massiac (Cantal)	Festival du Centenaire de la Société de Musique « Les Rives de l'Allagnon ».	M. J. Iacono Di Cacito, avenue de Clermont-Ferrand, 15500 Massiac. Tél. : 71.23.00.74.
14 juin 1987	Metz Devant Les Ponts (Moselle) La Renaissance	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre Artaud, 14, rue du 151 ^e R.I., 57050 Metz Devant-L/Ponts
14 juin 1987	Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle) Fanfare Municipale	Festival de Musique.	M. Robert Goguet, 43, rue Aristide-Briand, 54550 Pont-St-Vincent.
14 juin 1987	Pagny-s/Moselle (Meurthe-et-Moselle) Sté Musicale	Festival de Musique (55 ^e anniversaire).	M. Roland Ummerhoyer, 41, rue Anatole-France, 54350 Pagny-s/Moselle.
14 juin 1987	Thiviers (Dordogne)	18 ^e Festival de Musique et majorettes de la Dordogne.	Mme Josette Meyzie, 7, rue Bertran-de-Born, 24800 Thiviers. Tél. : 53.55.03.27.
20, 21 juin 1987	Orlienas (Rhône)	Festival du Sud Lyonnais	M. Roland Chillet Le Planil, St-Laurent-d'Agny, 69440 Mornant.
21 juin 1987	Amiens (Somme)	Festival et Concours. Manifestation en l'honneur du Millénaire de la France en Picardie avec création d'une œuvre du maître Charles Jay, premier vice-président de la CMF, pour chœur et orchestre, sur un poème de M. le Recteur Robert Mallet.	Secrétariat de la Fédération Musicale de la Somme, 61, rue St-Fuscien, 80000 Amiens. Tél. : (16) 22.91.48.94.
21 juin 1987	Amplepuis (Rhône)	Festival du Groupement Rhins Trambouze.	M. Roger Prajoux, 6, rue Pasteur, Bourg de Thizy, 69240 Thizy.
21 juin 1987	Le Chambon Feugerolles (Loire)	Festival réservé aux sociétés Rhône-Alpes.	Comité du Festival en mairie, 42500 Le Chambon Feugerolles. Tél. : 77.61.04.60.
21 juin 1987	Puttrelange-aux-Lacs (Moselle) Harmonie Ste-Cécile	Festival de Musique et Majorettes.	M. Francis Vico, 5, résidence des Prés, 57510 Puttrelange-aux-Lacs.
26, 27 et 28 juin 1987	Forbach (Moselle) Harmonie Municipale	Festival International de Musique (65 ^e anniversaire).	M. Gérard Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, 57800 Forbach.
27 et 28 juin 1987	Distroff (Moselle) l'Union	Festival International de Musique.	M. Claude Wallerich, 13, rue des Pinsons, 57134 Distroff.
27 et 28 juin 1987	Villers-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle) Fanfare Nancy-Lorraine	Festival International de Musique et Majorettes.	M. Bernard Vautrin, 46, avenue de Brabois, 54600 Villers-les-Nancy.
28 juin 1987	Bretoncelles (Orne)	Festival de Musique.	M. Michel Loistron, Le Hêtre Pourpre, 61110 Remarlard. Tél. : (16) 33.73.80.58.
28 juin 1987	Le Tourne (Gironde)	Festival Musique Batteries Fanfares et Majorettes.	Mme Nicole Barreau Tabanac, 33550 Langoiran. Tél. : (16) 56.67.29.40.
28 juin 1987	Le Tourne (Gironde)	Festival de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfares de la Fédération d'Aquitaine.	M. Lacaze, rue Lartigue, 33700 Mérignac.
5 juillet 1987	Joux (Rhône)	Festival de la Vallée d'Azergues.	M. Jean Rollet, St-Vérand 69620 Le Bois-d'Oing
5 juillet 1987	Romenay (Saône-et-Loire)	Festival de Chorales.	M. Legros J.-Claude, Romenay, 71470 Montpont-en-Bresse. Tél. : 85.40.31.04.
5 juillet 1987	Saint-Gengoux-de-Scissé (Saône-et-Loire)	Festival de Batteries Fanfares.	M. Bonin Jean, St-Gengoux-de-Scissé, 71260 Ligny. Tél. : 85.33.20.01.
12 juillet 1987	Romenay (Saône-et-Loire)	Festival de Groupes Folkloriques.	Mme Morin Chantal, Loizette, Romenay, 71470 Montpont-en-Bresse. Tél. : 85.40.32.80.
19 juillet 1987	Branges (Saône-et-Loire)	Festival de Musique Harmonies Fanfares.	M. Bert Maurice, « Le Paradis », Branges, 71500 Louhans. Tél. : 85.75.10.57.
11, 12, 13 septembre 1987	Longuyon (Meurthe-et-Moselle) Batterie Fanfare Amicale St-Louis	Festival de Musique.	M. Patrice Lambert, Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon.
11, 12, 13 septembre 1987	Ottange (Moselle) Harmonie Municipale	Festival International de Musique (75 ^e anniversaire)	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
19 septembre 1987	Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)	Festival de Musique	M. Tessier J., 3, rue Pingré, 71140 Bourbon-Lancy. Tél. : 85.89.31.89.
19, 25, 26 septembre 1987	Saulnes (Meurthe-et-Moselle) Avenir Musical	Festival International de Musique.	M. Denis Cruciani, 21, avenue du Général-Remond, 54650 Saulnes.

6, 7, 8 juin 1987	St-Junien (Haute-Vienne)	Concours International Junior	M. J.-M. Courtioux, La Croix de la Vigne, 87200 St-Junien. Tél. : 55.02.25.30.
14 juin 1987	Boulogne-s/Mer (Pas-de-Calais)	Concours National de Musique destiné aux Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Symphonies, Orchestres juniors.	Fédération des Sociétés Musicales du Nord et Pas-de-Calais, Le Beffroi, 24, rue A.-Desrousseaux. 59800 Lille.
14 juin 1987	Massiac (Cantal)	Concours National de Musique réservé aux Orchestres d'Harmonie et de Fanfare et aux Batteries-Fanfares.	M. J. Iacono Di Cacito, avenue de Clermont-Ferrand, 15500 Massiac. Tél. : 71.23.00.74.
14 juin 1987	Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)	Concours Régional de Musique, ouvert aux Harmonies, Fanfares, Orchestres à Plectres et Chorales, de la Région Bourgogne, toutes divisions. Ce concours est organisé par la Fanfare « Les Amis Réunis » de Monceau, à l'occasion de son Centenaire.	M. Marc Bresson, Hôtel de Ville, B.P. 188, 71307 Montceau-les-Mines.
14 juin 1987	Chelles (Seine-et-Marne)	Concours National de Musique réservé aux Harmonies-Batteries Fanfares et Fanfares (12 à 15 Sociétés).	P. Gavillet, 1, place du Bois-Madame, 77500 Chelles. Tél. apr. 19 heures : 64.21.03.55.
28 juin 1987	Mâcon (Saône-et-Loire)	Concours Départemental de Batteries-Fanfares. Toutes divisions. Concours assorti d'un Challenge Fédéral.	M. Philibert Jean, 295, quai Jean-Jaurès, 71000 Mâcon. Tél. : 85.38.35.60.

CONGRES

24 mai 1987	Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire)	Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.	M. Roger Remandet, 27, avenue N.-Niepce, 71100 Châlon-s/Saône.
4 octobre 1987	Rodez (Aveyron) à 9 heures précises	Assemblée Générale de la Fédération départementale des Sociétés Musicales de l'Aveyron.	M. Raymond Robin, président de la FDSMA, rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville.
11 octobre 1987	Hagueneau (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Alfred Stengel, 10, rue de la Statuette, 67500 Hagueneau.
18 octobre 1987	Cosne-sur-Loire (Nièvre)	Assemblée Générale de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre.	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers.
18 octobre 1987	Ottange (Moselle) Salle polyvalente	65 ^e Congrès de la Fédération Lorraine.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avold.
24 octobre 1987	Dijon (Côte-d'Or)	Assemblée Générale de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne.	M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers.

STAGES

28 et 29 mars 1987 (Malson Régionale)	Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)	15 ^e week-end d'Animation Musicale et Chant Choral.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
3, 4 et 5 avril 1987	(Val-d'Oise)	Stage de Plectres, limité à 25/30 personnes. Date limite d'inscription : 6 mars 1987.	M. Mario Monti, Estudiantina d'Argenteuil, 40, rue de la Justice, 95100 Argenteuil.
20 au 26 avril 1987	Aubrac (Aveyron) au Chalet Royal	Stage de perfectionnement et de musique d'ensemble pour instruments à vent et percussion.	M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion.
1 ^{er} , 2 et 3 mai 1987	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de Direction d'Orchestre.	M. J.-Cl. Genevois, 113, rue Mal-Foch, 71200 Le Creusot. Tél. : 85.55.21.87.
30 juin au 4 juillet 1987	Béziers (Hérault) au château de la Dèze.	Stage des jeunes musiciens de l'Hérault.	M. A. Galy, 1, rue Pentecôte, 34500 Béziers.
30 juin au 11 juillet 1987	Lempdes (Puy-de-Dôme)	Stages régionaux organisés par l'U.D.S.M. du Puy-de-Dôme au lycée agricole de Marmilhat. Du 30 juin au 5 juillet : perfectionnement instrumental, musique d'ensemble. Du 6 juillet au 11 juillet : orchestre d'harmonie. Direction d'orchestre.	M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire. Tél. : (16) 73.89.48.20, (16) 73.89.32.47.
2 au 12 juillet 1987	Le Creusot (Saône-et-Loire)	Stage de perfectionnement. Instruments à vent, percussion, violons, chant choral, musique d'ensemble, enseignement musical. De préparatoire à supérieur.	M. J.-Cl. Genevois, 113, rue Mal-Foch, 71200 Le Creusot. Tél. : 85.55.21.87.
du 11 au 26 juillet 1987	Amiens (Somme)	Stage : instruments à vent. Percussion. Chant. Chorale. Direction d'orchestre.	Secrétariat de la Fédération de la Somme, 61, rue Saint-Fusclen, 80000 Amiens. Tél. : (16) 22.91.48.94.
15 au 26 juillet 1987	Savigny (Rhône)	Stage de Monitorat et Direction.	Fédération Musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon.
1 ^{er} au 5 septembre 1987	Saint-Pourçain-s/Sioule (Allier)	Stage organisé par l'U.D.S.M. de l'Allier au lycée Blaise-de-Vigenère. Perfectionnement instrumental. Orchestre d'harmonie.	M. Dominique Daloz, 161, rue de Rimard, 03100 Montluçon. Tél. : (16) 70.05.22.78, (16) 70.03.91.71.

Promenade à travers nos régions

Abonnements
1987
90 F

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale ou de son représentant délégué.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Aquitaine

**Le XXX^e Congrès
de l'U.B.B.F.S.M.S.O.A.**

s'est tenu le 11 janvier 1987 à Mérignac.

M. Fudal, Président de la Batterie-Fanfare « Quand-Même », accueille les Congressistes et les remercie d'être venus nombreux au Congrès de Mérignac, et leur présente ses meilleurs vœux ainsi que ceux de la Batterie « Quand-Même ».

M. le Président de l'Union présente, à son tour, ses vœux à toute l'assemblée ainsi qu'aux Sociétés.

— Une minute de silence est respectée par l'Assemblée à la mémoire des décès survenus dans les sociétés et, principalement celui de M. Manieu Vice-Président de Mérignac, et celui de M. Lafon Martial, ancien Vice-Président de l'Union.

— Le Secrétaire donne lecture du 29^e Congrès de l'Union tenu le 12 janvier 1986 à Cavignac. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

— La parole est donnée à M. Blanc, rapporteur de la Commission des Comptes qui s'est tenue le dimanche 4 janvier 1987.

La Commission a approuvé les Comptes du Trésorier pour l'année 1986 et le félicite pour sa bonne gestion et son dévouement qu'il apporte au sein de l'Union.

M. Dufois, remplaçant M. Ciran, Président de la F.S.M.S.O.A., prend la parole pour excuser celui-ci et pour déplorer le manque des Sociétés et de musiciens dans les sociétés qui, partout en France, apportent leurs contributions dans les différentes manifestations de toutes les villes.

Examens individuels

Un nouveau programme a été établi et chaque société devant présenter un ou plusieurs élèves devra obligatoirement s'y référer.

Les sociétés n'étant pas en possession de ce programme sont priées d'en faire la demande au Secrétaire.

Date retenue pour 1987 : 26 avril 1987 à Mérignac

Date limite d'inscription : 31 mars 1987

Les Inscriptions doivent parvenir à M. Rapin Michel demeurant « Le Rouquay », Tabanac, 33550 Langoiran.

Les morceaux d'ensemble pour 1987 sont :

— « Face au drapeau » de Georges Besson

— « Chanson de Route » de Randoyer, édition Champel.

Ces deux morceaux seront inclus dans le règlement pour les Festivals et concours.

Il est obligatoire à toutes les Sociétés d'apprendre ces morceaux.

Les morceaux imposés par division, pour 1987, sont sur le Journal de la Confédération du mois de décembre.

Un nouveau règlement pour les Concours et Festivals a été établi par la Confédération Musicale de France.

Toutes les sociétés classées en formation E. G. H. seront obligées de jouer la « Marseillaise », quelque soit la division ou la section.

Le nouveau barème de notation établi par la C.M.F. sera respecté lors des festivals ou concours de l'Union.

1. — Il est demandé aux sociétés de répondre aux invitations par Courtoisie et Politesse ;

2. — il est précisé que lorsque deux sociétés sont en rivalité pour l'organisation d'un concours ou d'un festival, la priorité sera donnée à la Société ne faisant partie que de l'Union des B.F.F.-S.O.A.

3. — lors d'un concours fédéral, la société organisatrice n'a pas le droit de concourir — article 5 du Règlement de la C.M.F. ;

4. — toutes protestations, doléances ou réflexions ne seront tolérées le jour du concours ou festival. Elles seront faites par écrit au Président de la Société organisatrice ou au Président de l'Union ;

5. — les morceaux au choix seront pris sur la liste du Journal Confédéral ;

6. — les sociétés devront être exactes aux rendez-vous ;

7. — les défilés seront symboliques et très courts ;

8. — toutes sociétés présentes à un festival ou concours doivent obligatoirement présenter trois (3) conducteurs des morceaux imposés et aux choix ;

— si la partie Tambour n'est pas portée sur les conducteurs, il faut présenter une partie tambour séparée ;

— la société ne présentant pas les conducteurs des morceaux sera notée sur la moitié des points attribués, soit 12,5/25 ;

— la société qui portera les conducteurs mais pas la partie Tambour sera notée normalement, mais subira une pénalité de 3 points ;

9. — le jour du concours fédéral, les carnets fédéraux seront remplis par le ou la secrétaire de l'Union désigné par le Conseil d'Administration ;

10. — la demande des commissions techniques (musique et majorettes) sera faite par écrit au Président de l'Union qui formera lui-même son jury ;

11. — aucun membre des Commissions techniques (musique et majorettes) ne doit faire partie d'un jury d'une autre fédération non affiliée à la C.M.F. ;

CMF



12. - les disques et cassettes sont strictement interdits ;

13. - Les seules récompenses autorisées sont celles d'un festival ou d'un concours ; en aucun cas, aucun musicien ou majorette ne recevra de diplôme, médailles, etc. de sa société ; ces récompenses se feront au sein de la Société, lors d'une manifestation propre à celle-ci ;

14. - pour les examens individuels, les questions seront écrites au tableau et le passage des candidats se fera par division ;

15. - les compagnies de majorettes se faisant accompagner par une société de musique resteront toute la journée avec celle-ci ; en aucun cas, elles ne devront en changer ;

16. - toutes les sociétés se présentant à un festival se verront attribuer 3 points pour la journée, et un point pour la demi-journée ;

17. - pour les concours fédéraux, musique et majorettes, les points seront supprimés vu que le concours fédéral est obligatoire ;

18. - les sociétés de musique n'ayant pas de majorettes et accompagnant une compagnie de majorettes n'ayant pas de musique se verront attribuer 3 points comme pour un festival, vu l'interdiction absolue des disques et cassettes ;

19. - les indemnités de déplacement, festival, retraites et défilés sont fixées à 500 F (cinq cents) minimum ; (il est demandé aux sociétés de les régler le plus rapidement possible) ; elles devront être payées au plus tard avant la fin de l'année.

20. - les membres des jurys (majorettes et musique) sont à la charge de la Société Organisatrice ; il est rappelé qu'un membre de cette société doit les accompagner.

21. - tous les festivals de l'Union devront comporter un jury Musique et Majorettes ;

22. - Toutes sociétés n'appartenant pas à l'U.B.B.F.E.S.M.S.O.A. et se pré-

sentant à un festival organisé par une des sociétés de l'Union seront notées à part ;

23. - Une société organisant un festival ou concours et invitant une société non affiliée à l'Union doit obligatoirement fournir à celle-ci le règlement de l'Union, et cette dernière, en acceptant son invitation, en adopte le règlement.

Monsieur le Président de l'Union espère pouvoir organiser dans l'année 1987, un stage de majorettes.

Lors d'une réunion du Conseil d'administration, un projet de créer une médaille de l'Union a été envisagé, ainsi que celui de récompenser, par une médaille et un diplôme les élèves passant les examens individuels ; ceux-ci recevront leurs récompenses tous ensemble.

Calendrier 1987

— Mars 1987, Congrès de la Fédération à Lesparre.

— 26 avril 1987, Examens Individuels.

— 17 mai 1987, Lesparre.

— 24 mai 1987, Cavignac.

— 14 juin 1987, Concours Fédéral Musique à Saint-Estèphe.

— 21 juin 1987, Concours Fédéral Majorettes à Mérignac.

— 28 juin 1987, Le Tourne.

— 5 juillet 1987, Les Amis de Pomerol.

— 10 janvier 1988, Congrès 1988 à Saint-Loubès.

— 12 juin 1988, Concours Fédéral Musique à La Tresne.

— 19 juin 1988, Concours Fédéral Majorettes aux Amis de Pomerol.

La cotisation pour 1987 est fixée à 310 F, se décomposant comme suit :

— 260 F pour la Fédération ;

— 50 F pour l'Union.

Commission des comptes

Sont élus : MM. Blanc Guy, Harribey Jean-Noël, Bore Jean-Claude, Dupuy Alain, Lespinasse Jean-Luc.



Commission de discipline

Sont élus : Madame Lacaze Evelyne, MM. Dulin François, Rapin Daniel, Lespinasse Jean-Luc, Bore Jean-Claude.

Conseil d'administration

Sont élus : Mesdames Verdier Marcelle, Lacaze Evelyne. Messieurs Verdier Guy, Lacaze Marcel, Mayer Eric.

Commission technique des majorettes

Sont élus : Mesdames Verdier Marcelle, Lacaze Evelyne, Bore Viviane, Sanchez Maryse.

Bureau de l'Union pour 1987

Présidents d'Honneur : Mme Lefay, M. Trémine André, M. Chenu Claude, M. Marbouty Claude.

Président de l'Union : M. Templier Norbert.

Vice-Présidents : M. Verdier Guy, M. Ferrane Robert.

Secrétaire : M. Lacaze Marcel.

Secrétaire Adjointe : Mme Lacaze Evelyne.

Treasorier : M. Rapin Michel.

Treasorier Adjoint : M. Chauvinet François.

Archiviste : M. Rapin Daniel.

Présidente Section Majorettes : Mme Verdier Marcelle.

Vice-Présidente Section Majorettes : Mme Bore Viviane.

Secrétaire Section Majorettes : Mme Lacaze Evelyne.

Treasorière Section Majorettes : Mme Sanchez Maryse.

Chorale mixte S.N.C.F. de Bordeaux Sainte-Cécile à Saint-Loubès

La chorale mixte a fêté sa patronne Sainte-Cécile le dimanche 23 novembre 1986 à St-Loubès.

C'est à 11 h, placés dans le chœur de cette belle église, et sous la direction de son chef Mme Alice Lavielle dont la technique et la délicate autorité ont permis à notre Société d'aborder les pages les plus difficiles, que les chanteurs ont exécuté au cours de l'office :

— La Missa Brevis d'Antonio Lotti

— Ave Marin d'Arcadelt

— Adoramus Te de Palestrina

— Christ est venu de Wackenheim

— Notre Père de Rimsky Korsakov

— Tie Be Poïem de Bortniansky et l'admirable « Ah quelle joie » de Haendel.

Nous avons eu l'agréable surprise, à l'issue de cette messe d'être fleuri individuellement par de charmantes fillettes de la communauté religieuse.

La récompense de ces efforts s'est ensuite matérialisée par des agapes de grande qualité dans un restaurant renommé de la région. Repas qui s'est terminé fort tard dans l'après-midi, dans la joie comme il se devait et au cours duquel ont été remises quelques distinctions aux plus méritants. M. Guy Venou, Secrétaire Fédéral, prit la parole pour féliciter les intéressés et présenta à la Chorale, au nom de la Fédération des sociétés musicales S.O. Aquitaine tous ses vœux de continuité et de réussite.

Centre

Indre-et-Loire LOCHES

Jumelage musical et concert du 25 octobre 1986

Les musiciens Allemands de « Blasorchester Dabringhausen Der Musikgemeinde Wermelskirchen, direction Wolfgang Haasbach et ceux de la Musique Cantonale de la Vallée de l'Indre à Loches, direction Pierre Mauduit, se sont réunis à Loches, ville jumelle de Wermelskirchen, en un premier échange musical, depuis longtemps souhaité par M. Heberle, président de la Musique cantonale. Après un voyage d'environ 900 kilomètres, les musiciens sont arrivés à Loches, le samedi 25 octobre.

Les 90 musiciens de la formation ont été reçus le même samedi en fin de matinée, par M. Diacre, Maire de Loches, à l'Hôtel de Ville, où ils étaient accueillis par des souhaits de bienvenue. Un concert, de très haut niveau, était au programme donné en la Collégiale Saint-Ours de Loches, par les musiciens des deux Villes Jumelles.

En présence d'un public de quelques 600 personnes, ce concert a dépassé toutes les espérances, avec les interprétations suivantes : « Radetzky March » (J. Strauss), Overture — « Zu Dichter und Bauer » (F. von Suppe), « Treble Concerto », (T. Huggens) — « Grobverters-Uhr » (G. Goe) — « Zirkus Renz » (V.G. Peter) — « Andaghts Jodler ».

Par les musiciens Allemands.

« Welcome » (J. Cower) — « Promenade et grande porte de Kiev » (M. Moussorgsky) — « Guillaume Tell » (G. Rossini) — « Poète et Paysan » (F. von Suppe) — « Strawflower » (E. Hermann) — « Brass Brilliance » (E. Osterling), « Il était une fois dans l'Ouest » (E. Morricone) — « Main Street Blues » (R. Gingery) — « Just a Gigolo » (J. Vinson) — « His Honor » (H. Fillmore).

Par les musiciens Français.

Et, pour terminer ce programme, tous les musiciens réunis exécutèrent les deux hymnes nationaux.

Après chaque exécution, les applaudissements, comme les compliments,

allaient aux sympathiques et brillants musiciens des deux Formations. M. Felbrich, président de l'Orchestre de Wermelskirchen, dans une belle allocution concluait, en ne cachant pas son grand plaisir : « C'était Formidable » ; ce que toute l'assistance pensait aussi. Bravo, pour nos musiciens Allemands et Français — Bravo pour les deux Chefs-Directeurs et aussi pour les deux Présidents et pour ceux Allemands et Français qui ont organisé cette prestation de grande qualité, en souhaitant que celle-ci soit reconduite dans les deux Villes, pour le plus grand plaisir de tous.

VEIGNE

L'Union musicale se manifeste

Dimanche 7 décembre était jour de fête pour l'Union Musicale, qui honorait Sainte-Cécile, patronne des musiciens. — C'était aussi l'occasion pour montrer le résultat du travail de deux mois seulement de répétitions, pour la saison 1986-1987, avec son nouveau et jeune Directeur, Rémi Dubois.

La journée débuta par la participation à la messe dominicale, en l'église de Veigne, durant laquelle, l'Union Musicale interpréta successivement :

« Ich Dich Nicht » de Johann Christophe Bach, arrangé par le Directeur. Intermezzo « My Bonny Boy », extrait de « Folk Song Suite » de R. Vaughan Williams.

« Thou Knowest Lord » extrait de « Music for the Funeral of Queen Mary » de Henry Purcell, arrangé par le Directeur.

A la fin de la messe, le Directeur invitait l'assistance à se rendre à la salle des fêtes, pour la suite du programme musical comprenant la participation de la Chorale des Trois Villages.

L'Union Musicale ouvrait le concert en interprétant « Echos de Paris » de Jacques Devogel, morceau dans lequel les percussionnistes sont largement mis à contribution.

Le relais passé à M. Jacques Barbier, directeur de la Chorale des Trois Villages, permit à ce dernier de présenter sa remplaçante, Mlle Nathalie Cyron, qui assura la direction de deux des quatre chants interprétés par la Chorale. — En intermède, Jacques Barbier replaça l'origine de la légende qui amena les musiciens à prendre Sainte-Cécile comme patronne, malgré une erreur historique.

L'Union musicale terminait ce concert par le thème « The Muppet Show » de Jim Henson et Sam Pottla, arrangement de Willy Hautorst.

Le président prenait la parole, pour remercier l'assistance et les participants à cette fête, et donnait rendez-vous pour :

— Le dîner dansant du samedi 14 février 1987.

— Le concert du samedi 11 avril 1987.
— et... la Sainte-Cécile du dimanche 6 décembre 1987.

Il passait la parole à Monsieur le Maire qui insista sur le rôle important de la musique comme moyen d'éducation, de rencontre et d'intéressement pour la jeunesse, en constatant que l'Union Musicale remplissait bien ce rôle, si l'on en juge par la moyenne d'âge de 20 ans à l'Orchestre.

Après le vin d'honneur, offert par la municipalité, un excellent repas préparé et servi par l'Ecole Hôtelière du lycée Albert Bayet de Tours, clôtura cette journée passée entre musiciens et amis de la musique.

VERNOU-SUR-BRENNE

Fête de Sainte-Cécile

Le 23 novembre dernier, la Fanfare de Vernou fêtait Sainte-Cécile et remettait des décorations.

Dès le matin, dans la salle des Fêtes, la Fanfare donnait une Aubade avec des marches et autres pas redoublés, et aussi de la musique de valses, de polka et autres genres.

Le président Froidefond, de l'Union départementale et Madame, ainsi que Mme André Aubert, des épouses et familles des musiciens et une nombreuse assistance honoraient ce concert — aubade.

M. Roger Lecotte, membre bienfaiteur, avait tenu à répondre par sa présence, à l'aimable invitation des musiciens.

M. Sauger, maire de Vernou et le président Froidefond, après l'aubade et le concert, devant un public très sympathique, remettaient ensemble diplômes et médailles à plusieurs musiciens et à leur chef M. André Aubert.

Pour 40 années de service, à M. Gérard Colas, et pour 35 années de service à MM. Raymond et Maurice Delaleu, Daniel Fleuriau, Jacki Gaucher, Abel Pointeau, le sous-chef Michel Riant et André Tafforeau.

Et le Chef, M. André Aubert, recevait la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, pour avoir servi la Musique de Vernou, depuis 40 ans, instruit les jeunes au solfège et à l'instrument, continuant encore ses activités de chef et d'enseignant à la Fanfare.

M. Sauger, Maire, dans son allocution, ainsi que le président Froidefond, ne manquèrent pas de signaler le dévouement du Chef Aubert, en épinglant la médaille sur la poitrine de ce dernier.

Et, bien entendu, un arrosage suivait, le vin d'honneur portait le millésime 1959, la Fanfare de Vernou ne choisit pas n'importe quelle partition, pour faire chanter le Vouvray dans les verres.

Et c'est en musique, que les invités, Amis et les musiciens étaient conduits



au Restaurant Saint-Vincent, pour le repas de Sainte-Cécile.

Un bal animé, qui suivait une visite de caves, terminait la Fête le lundi, vers deux heures du matin.

NAZELLES-NEGRON

Fête de Sainte-Cécile

Le même dimanche 23 novembre, la Musique municipale de Nazelles-Négron, célébrait elle aussi, la Fête de Sainte-Cécile.

Un brillant concert était donné à la salle des Fêtes, en présence de M. Tison, Maire de Nazelles-Négron, de M. René Bodet, conseiller général, du canton de Vouvray, et de M. Henri Gaume, Secrétaire Général de l'Union départementale et de Madame, en l'absence du Président Froidefond, excusé.

M. Bernard Coutoux, directeur, conduisait et dirigeait ses musiciens pour l'exécution d'un programme de qualité, qui obtint un beau succès et de chaleureux applaudissements.

Des diplômes et décorations étaient remis par M. Gaume, de l'Union départementale et MM. Tison, Maire de Bodet, Conseiller Général, lesquels dans leurs allocutions remercièrent les musiciens et leur Directeur, pour l'excellent travail par eux accompli.

Un vin d'honneur suivait et terminait cette belle manifestation musicale de Sainte-Cécile, à la satisfaction de tous.

HOMMES

90^e anniversaire des « Treize de Hommes »

Hommes, petite commune de Touraine, fêta dimanche 14 décembre 1986, le 90^e anniversaire de sa Société Musicale, les « Treize de Hommes ». Cette Société à ses origines comptait 13 bons musiciens. — Puis, les effectifs augmentant, le nombre de ces derniers fut, durant de longues années, bien plus important, permettant à la Société de participer aux concours de Grasse en 1924 et de Vienne, en 1926.

Par suite des événements, les décès, la guerre de 1939, les « Treize de Hommes » se trouvent réduits à 7 ou 8 exécutants qui, avec l'aide des musiciens voisins de l'Avenir de Continvoir, assurent les services, concerts et fêtes communales et autres.

Voici un bel exemple de camaraderie et d'entraide, qui mérite d'être signalé, permettant aux « Treize de Hommes » de célébrer le 90^e anniversaire de leur société.

Cette célébration débutait par un défilé dans le bourg et, tout le monde se retrouvait à la salle des Fêtes, vers 11 heures 30, pour une nouvelle aubade.

Monsieur le Président et Monsieur le Maire, lui-même musicien, dans leurs allocutions firent l'historique de la Société, sans oublier de remercier les amis musiciens et M. Boutet, qui représentait l'Union départementale.

Ce dernier procéda à la remise de diplômes et décorations :

A M. Lucien Dubois, pour 30 années de service, médaille dorée.

A M. Abel Dupuy pour 40 années. A M. Lucien Morcher, pour 42 ans. A M. Pierre Claveau, pour 43 ans. A M. Rémy Gautier, pour 50 ans. A M. Didier Rousset, pour 50 ans. A M. Paul Bouteault, ancien directeur, Médaille de Vétéran avec palme, pour 65 ans de bons et loyaux services.

Et après remises de jolies plantes à M. et Mme Bouteault et à M. et Mme Boutet, récipiendaires, musiciens et Amis participaient joyeusement, au repas campagnard organisé par ces derniers.

Distinctions :

Nous avons appris avec plaisir, par le Bulletin Officiel des décorations, médailles et récompenses du 22 novembre 1986, publié par arrêté du 14 juillet, l'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports, au titre de la promotion du 14 juillet, à deux musiciens de notre Union d'Indre-et-Loire, qui sont : M. Henri Gaume, père, de Sainte-Maure-de-Touraine. Et M. Roger Viemont, de Savigné-sur-Lathan.

Nos félicitations et compliments à nos deux Amis, pour cette décoration qu'ils

La Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises organise du 6 au 28 juillet 1987, l'Orchestre d'Eté, stage ouvert aux enfants, instrumentistes à vent ou à percussion, âgés de 10 à 16 ans.

Ce stage est organisé avec le Concours du Conseil Général de l'Isère et de la Délégation Régionale des Affaires Culturelles.

Appelez Mme DANTIN au (16) 76.07.21.18 (aux heures de repas).

ont bien méritée et qui vient heureusement, récompenser de longues années de dévouement, au bénéfice des Sociétés Musicales et de l'enseignement dispensé aux jeunes musiciens.

ATHEE-SUR-CHER

L'ancien président de la Lyre Instrumentale à l'honneur.

Le 11 janvier 1987, au cours d'une réunion très sympathique, présidée par M. Vigier, maire d'Athée-sur-Cher, et en présence de M. Benoît Marcellin, nouveau président de la Société, de M. Avenet Jean, ancien directeur, et d'une nombreuse assistance d'amis, le Secrétaire général de l'Union départementale des Sociétés Musicales et Artistiques M. Gaume, a remis à M. Marcel Thoreau, le diplôme d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France, ainsi que la Médaille correspondante que lui épingla Monsieur le Maire.

Celui-ci a relaté les activités professionnelles et musicales de M. Thoreau, enfant du pays. — Le nouveau président M. Benoît complimenta ce dernier pour son activité au sein de la Société, aidé dans sa tâche par son ami Jean Avenet, ancien chef. Le Secrétaire Général de l'U.D.S.M.A. 37, M. Gaume, décrit ensuite l'action surtout musicale de M. Thoreau, né à Blère en 1909, il est entré à la Société en 1925, où il joua du Trombone. — Il fut rappelé en 1939, sous les drapeaux, fut fait prisonnier et, à son retour de captivité en mai 1945, réintégra la Lyre Instrumentale. Il changea d'instrument en prenant la Grosse Caisse, fut nommé président en 1972, charge qu'il assura jusqu'à l'année dernière où il laissa la place. — Il obtint toutes les récompenses et décorations de la Confédération Musicale de France, pour services rendus à l'art musical.

Au vu de ses états de service, le Ministre de la Culture, par l'intermédiaire du Directeur National de la Musique, lui a attribué la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales de France, en application de la loi du 24 juillet 1924, relative à la reconnaissance des mérites de tous les membres des Sociétés de Musique. Un vin d'honneur clôtura cette réunion où l'on remarquait beaucoup de ses amis.

Nous adressons nos vives félicitations au récipiendaire ainsi qu'à son épouse.

Loir-et-Cher

ORCHAISE

Festival d'écoles de musique

Le dimanche 25 janvier 1987, l'école de musique d'Herbault-Landes et la fanfare d'Orchaise, organisaient à la salle polyvalente d'Orchaise un festival d'écoles de musique.

Quatre écoles de musique étaient invitées. Malgré les difficultés de circulation,

trois ont pu répondre favorablement à l'appel des organisateurs.

Cette audition musicale s'est déroulée sous le patronage de l'U.D.S.M.A., 41, et en présence de son président, M. Roger Guillet.

M. André Saunois, maire d'Orchaise et président d'honneur de la fanfare, prononçait une allocution de bienvenue à tous les participants et amis de la musique. M. Jean Delille président de l'école de musique d'Herbault-Landes remerciait les directeurs d'écoles et leurs jeunes élèves pour leur excellente prestation.

Il revenait à M. Roger Guillet, président de l'U.D.S.M.A., 41 de prononcer l'allocution de clôture.

Les formations participantes et les œuvres interprétées étaient les suivantes :

Ensemble instrumental de l'Ecole de Musique de Vendôme

Directeur : M. Jean-Pierre Bressan.

Titres interprétés :

Tableaux d'une exposition, M. Mousorgsky ; Intermezzo, Gustav Holst ; Don't mock baroque, Wilfred Shabolt, baryton solo : Stéphane Cousin ; Sleigh Bells, Dereck Bourgeois ; Just a gigolo, Arr. Johnnie Vinson ; Sparkling Drums, Ted Huggens.

Orchestre junior de l'AICEM Saint-Georges/Cher

Directeur : M. Francis Deweale, remplacé pour raison de santé par M. Fabrice Guignard.

Titres interprétés :

L'enfant au tambour, L. Davis et H. Onorati (Arr. J. Edmondson) ; Arioso, Georg Friedrich Haendel (Arr. Jan de Haan) ; Frères Jacques, Arr. John Iverson ; Sing of Christmas, Arr. Ralph Hermann.

Ensemble instrumental de l'Ecole de Musique d'Herbault-Landes

Directeur : M. Dominique Hallouin.

Titres interprétés :

Poète et paysan, Franz von Suppe (Arr. Lloyd Conley) ; Bar bug polka, G. Pattein et G. Debèvre (solistes : Eric Noyau et Benoit Pœuf) ; Promenade en traineau, Bill Holcombe ; Shenanigans, Andrew Balent ; Sérénades napolitaines, Arr. Fraver ; Muppet Show Theme, J. Henson et S. Pottle, (Arr. J. Nowak).

Ce festival d'écoles de musique a été fort bien réussi et très apprécié des spectateurs qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux formations qu'ils ont contraintes à faire un bis.

En souvenir de cette agréable journée musicale, notre ami Jean Delille remet-

tait une coupe à chaque ensemble instrumental.

BLOIS

Congrès

La séance est ouverte par M. Guillet, Président de l'UDSMA 41, à 9 h 15.

- Accueil des Sociétés (5 excusées).
- Mot du Président.

Le procès-verbal du congrès de Salbris, du 6.10.1985, est adopté à l'unanimité.

— Renouveaulement du tiers sortant (Mesdames Berny et Lepaire, Messieurs Bachy, Fleury, Norguet, Lecompte et Piat).

Aucune candidature nouvelle : le tiers sortant est renouvelé à l'unanimité.

— Un deuxième vote est effectué, pour l'attribution d'un siège supplémentaire, ayant responsabilité des batteries fanfares.

Un seul candidat : M. Laperche, élu à l'unanimité.

— Mme Berny, membre du conseil d'administration de la F.M.R.C., et faisant partie du tiers sortant, est réélue à l'unanimité.

M. Jean-Paul Tavernier, suite à un accident, ne peut s'occuper des examens cette année ; M. Norbert Lecompte accepte de le remplacer momentanément.

L'analyse des examens 1986 est faite par M. Oscar Beaumont :

En 1986, 840 élèves étaient inscrits aux examens, mais 748 seulement se sont présentés.

Il n'y a pas eu d'incidents majeurs, lors des examens.

M. Beaumont émet le souhait de disocier, pour les examens, Batteries Fanfares Clairs des autres instruments. Il serait possible de faire un seul centre d'examen pour le département. M. Beaumont demande si l'assistance est d'accord ?

M. Tarradellas objecte que cela obligera à faire trois voyages. M. Beaumont réplique qu'un seul centre éviterait « les fuites ». M. Laperche pense que, de cette manière, les membres du jury seraient plus nombreux, et cela éviterait que le professeur note ses propres élèves. — A Romorantin : 45 élèves pour 2 examinateurs —.

Nous procédons au vote : 2 abstentions. 0 contre. Nous acceptons donc à l'unanimité un seul centre d'examens, pour les batteries fanfares.

Une subvention de 56 000 F est attribuée, pour les examens. Cette subvention est répartie, entre toutes les Sociétés, suivant un barème.

M. Beaumont termine son exposé, en remerciant les directeurs d'établissements scolaires, qui nous prêtent leurs locaux.

Les dates des examens 1987 sont fixées comme suit :

- D1 et D2 23 et 24 mai 1987
- Romorantin 31 mai 1987
- Batteries Fanfares Blois 13 juin 1987
- Contres 14 juin 1987
- Vendôme 21 juin 1987

M. Guillet adresse ses remerciements à M. Beaumont, pour le travail effectué.

M. Dudillet précise que les inscriptions de M2 et de Piano doivent parvenir au centre de Romorantin.

Calendrier 1986/1987

Festival Ecole de Musique Landes-Herbault 21.01.1987
Concours national Blois 24.05.1987
Festival départemental Salbris

08.11.1987

(organisé par l'UDSMA 41, avec le concours de la Sté Musicale de Salbris)
Festival Contres 12.04.1987
Festival Cour-Cheverny 12.04.1987
Festival Salbris 21.06.1987
Festival 3 villes Tours-Blois-Orléans

20.08.1987

Festival Saint-Aignan A fixer

— Parole est donnée aux délégués de secteurs.

M. Lemaître, de la Chapelle-Saint-Martin, lit un courrier de son secteur. Il fait la remarque que D1 et D2 ont un jury différent. Les uns sont plus souples que les autres. Revoir l'organisation, pour que tous les candidats d'un même centre soient notés par le même jury.

M. Norguet propose, cette année, d'essayer sur le centre de Selommes, pour les D1 et D2 un seul jury.

M. Claude Dange de Sambin, annonce qu'il a eu les propositions d'un professeur pour monter une école de musique, entre Sambin Feings et Fougères. Ce professeur est adhérent de l'UREM.

Mme Lepaire précise qu'aux Montils, la même proposition qu'à Sambin leur a été faite.

Le rapport financier de M. F. Sursin est adopté à l'unanimité. M. Gillet félicite M. Sursin, pour la bonne tenue de ses comptes, et le dévouement qu'il apporte à ce travail.

Rapport du commissaire aux comptes M. Bourdeau.

M. Bourdeau approuve la bonne tenue des comptes, et félicite M. Sursin, pour la bonne gestion de l'Union Départementale.

M. Guillet lit le rapport moral :

« Notre dernier congrès, qui a eu lieu à Salbris, le dimanche 6 octobre 1985, s'est déroulé en présence de M. Roger Corrèze, Député Maire, de M. Avril, délégué aux droits d'auteurs, et d'un certain nombre de conseillers régionaux, généraux, maires et conseillers municipaux.

CMF



La présence, à nos assemblées générales, de nombreuses personnalités, est réjouissante pour nous ; elle prouve leur attachement à la cause de l'Art Musical, que nous essayons de défendre et de développer au maximum.

Si notre congrès d'aujourd'hui a été avancé de quelques semaines, c'est, vous le savez, pour essayer de réunir le plus grand nombre possible de participants, la date des assemblées générales coïncidant souvent avec l'ouverture de la chasse, empêchait certains de nos adhérents, disciples de NEMROD, de participer à nos travaux.

Ceux qui ont reçu le compte rendu du congrès de l'Eure-et-Loir, ont pu apprécier l'allocation du Président, demandant à ses adhérents, que le congrès de l'UDSAM 28 soit digne de la production d'un grand orchestre, bien soudé, bien accordé.

Pour reprendre la comparaison de notre ami Jack Hurier, notre Président FMRC, que j'ai le plaisir de saluer, et que je remercie d'avoir bien voulu accepter notre invitation, je vous engage, moi aussi, à bien interpréter la partition d'aujourd'hui, avec toutes ses nuances et ses différents mouvements, à favoriser les rencontres musicales entre professeurs, entre dirigeants, entre sociétés, à développer l'enseignement musical, sans lequel les associations ne peuvent vivre.

Toutes ces activités ont été encouragées par votre UDSMA, au cours de la saison 85-86 ; en voici le compte-rendu, dans le rapport moral d'activités que j'ai établi pour vous. »

Examens

Nous avons entendu, tout à l'heure, l'exposé de notre secrétaire M. Oscar Beaumont. Avec ses collaborateurs : MM. Bachy, pour Vendôme, Dudilet, pour Romorantin, Tavernier, pour Contres, il a, cette année encore, accompli un travail très important et c'est avec plaisir que j'adresse à cette équipe compétente et dévouée mes plus vifs remerciements.

Il m'a été donné, cette année, d'apprécier plus particulièrement l'effort que nécessitent l'organisation, la correction des épreuves et l'envoi des résultats, puisque j'ai dû remplacer M. J.-P. Tavernier, indisponible.

Au risque de me répéter, je vous rappelle que, pour ne pas compliquer la tâche des responsables :

— Il importe de remplir exactement et soigneusement les imprimés qui vous sont adressés.

— Il est indispensable de les retourner dans les délais fixés.

— Les membres du jury désigné se doivent de faire honneur à leur parole. Les absences imprévues sont préjudiciables au bon déroulement des épreuves.

Je compte sur la bonne volonté de tous, pour que les examens 1987 aient lieu dans les meilleures conditions possibles.

Les responsables, quant à eux, vont faire un effort pour améliorer sensiblement les épreuves.

Nous n'avons pas pu examiner les résultats 86, puisque les statistiques concernant la FMRC ne nous sont pas encore parvenues. Je vous engage à les consulter lorsqu'elles paraîtront dans le prochain LEGATO.

Festivals

7 festivals ont eu lieu en 1986 :

COUR-CHEVERNY : 6 AVRIL

6 sociétés y participaient : La Fanfare de SAMBIN (directeur M. Danger).

L'Espérance de Fontaines en Sologne (directeur M. Lelièvre).

La Lyre St-Aignanaise (directeur M. Plat).

L'Eglantine de St-Gervais (directeur M. Boileau).

L'Harmonie municipale de Suèvres (directrice Mlle Claudie Bougoïn).

L'Harmonie municipale d'Ingre (directeur M. FEMO).

La manifestation était placée sous la présidence de M. Gateau, maire, M. Guillet, Président, M. Sursin, trésorier, M. Beaumont, secrétaire aux examens, représentant l'UDSMA.

Le Festival, qui avait débuté par un défilé dans les rues de la ville, pour se poursuivre à la salle des fêtes par l'audition de chaque société, devait se terminer par une brillante Marseillaise, exécutée par les 6 sociétés réunies sous la baguette de M. Roger Guillet.

CONTRES : 20 AVRIL

6 formations se produisirent sur la scène de la salle des fêtes archicomble :

La Musique Municipale de Contres, sous la baguette de M. Beaumont et de Mme Lepain.

La Fanfare des Vignerons de St-Claude, sous la direction de M. Loualoup.

La jeune formation de l'Ecole de Musique de St-Martin-d'Auxigny, dirigée par Mlle Marie-Christine Coulon.

La classe d'orchestre des écoles de musique Contres-les-Montils.

La Lyre Amicale de Selommès, sous la direction de M. Raymond Norguet.

La Musique Municipale des Montils, directeur M. Claude Legrand.

M. Roger Guillet, Président, remerciait alors les organisateurs, et plus particulièrement M. Jussaud, Président des parents d'élèves. M. Marteau, adjoint au Maire remettait ensuite les récompenses aux Sociétés.

SELOMMES : 1^{er} JUIN

Programme copieux, donné par 8 Sociétés.

Fanfare d'Autainville, direction J. Niot.

Fraternelle de Landes-le-Gaulois, direction R. Randuineau.

Fanfare d'Ouzouer-le-Marché, directeur G. Hénault.

Union musicale de Villiers, directeur P. Jumert.

Musique Musicale de Contres, Dr O. Beaumont et J. Lepain.

Société musicale de Cravant, Dr J. Philippe.

Fanfare de La-Chapelle-St-Martin, Dr J. Bacon.

Harmonie Municipale de Vendôme, Dr J.-P. Bressan.

Le morceau d'ensemble « La Grande Parade » fut exécuté par tous les musiciens, sous la direction de M. Norguet, vice-président, tandis que « La Marseillaise » clôturait la manifestation (sous la baguette de M. Guillet).

LES MONTILS : 8 JUIN

5 Sociétés y participaient :

Musique Municipale d'Amboise.

Classe d'orchestre des écoles de Musique Contre-les-Montils.

Club Blésois d'accordéon.

Musique Municipale de Contres.

Harmonie intercommunale de Fleury-Saran.

Cette sympathique manifestation connut son habituel succès.

LAMOTTE-BEUVRON : 29 JUIN

Il célébrait le centenaire de l'Union Musicale. Les organisateurs avaient invité 4 sociétés françaises, et une société allemande :

L'Harmonie de Cheverny, Dr Daniel Colombier.

L'Harmonie de Vitry-aux-Loges, Dr Jean Trembleau et Jacqueline Dion.

L'Harmonie de la Ferté-St-Aubin.

L'Harmonie de Romorantin, direction Christian Monne.

La Batterie Fanfare dirigée par André Laperche.

La Stadtkapelle de Gerabronn.

Cette commémoration se déroula sous la présidence de M. Martin-Lalande, Maire Conseiller régional, de M. Corrèze, député maire de Salbris, de M. Guillet, président UDSMA. M. Petit, président honoraire FMRC, était invité.

Après un dépôt de gerbes, au monument aux morts, un brillant défilé emmena sociétés et public sur les lieux du festival, où, après l'excellente prestation de chaque société, le morceau d'ensemble fut dirigé par M. Geunis, tandis que « La Marseillaise » clôturait la manifestation, sous la baguette de M. Roger Guillet.

SAINT-ROMAIN : 6 JUILLET — Centenaire de la Société.

Malgré l'incertitude du temps, une belle assemblée attendait les 9 sociétés invitées :

Chemery, Dr Christian Métivier.

Lucay Le Male, Dr Claude Ploton.

La fanfare La Muroise, Dr Guy Hydouin.

L'Union musicale de Lancay Pray, Dr Claude Legret.

L'Harmonie municipale de Sèvres, Dr Henri Buguoin.

La Fraternelle de Noyers, Dr Gyl Trochet.

Ouchamps-Monthou-sur-Bièvre, Dr Robert Guillet.

Bourre, Dr Bernard Lecompte.

Les amis réunis de Villefranche, Dr Robert Gaultier.

La Musique d'honneur était celle de la 13^e DMT qui, sous la direction du Capitaine Bailleul, devait donner un concert des plus variés, et très applaudis.

Le morceau d'ensemble « St-Cyr », était placé sous la direction de Jean Desloges et « La Marseillaise », sous celle de M. Roger Guillet.

SAINT-DYE : 14 SEPTEMBRE — centenaire de la Société

5 Sociétés invitées :

L'Eglantine de St-Gervais, Dr Guy Boiteau.

L'Espérance de Fontaine-en-Sologne, Dr Gilbert Lelièvre.

L'Union instrumentale de Huisseau-sur-Cosson, Dr Gilbert Rousseau et Jean-Yves Bracquemont.

Fanfare la Chapelle-St-Martin, Dr Jean Bacon.

Fanfare des Vignerons de St-Claude, Dr Jean Loualoup.

Après l'audition des sociétés, le morceau d'ensemble fut dirigé par M. Roger Thibault, et « La Marseillaise », par M. Roger Guillet.

Je ne vous ai pas donné tous les détails, concernant ces manifestations, puisqu'ils figurent dans les comptes rendus publiés par le LEGATO.

On peut dire, cependant, qu'en général, le choix des œuvres et la qualité des exécutions s'améliorent, lorsque les directeurs demandent à leurs exécutants un travail sérieux et régulier. Par ailleurs, il est incontestable que les secteurs ruraux ont un potentiel d'auditeurs qui soutient aisément la comparaison, avec les résultats obtenus en milieu urbain.

Je voudrais encore ajouter qu'il est indispensable qu'une plus grande publicité soit faite à nos manifestations, pour attirer un public encore plus nombreux, et pour que nos activités soient connues des pouvoirs publics. La tâche de nos secrétaires est certes lourde, mais je pense qu'il ne faut pas hésiter à nommer un adjoint spécialement chargé de la publicité, quitte à le recruter parmi les membres honoraires.

L'insertion des articles dans nos journaux locaux est gratuite. Il faut en profiter au maximum. Enfin, pour prétendre à l'octroi d'une subvention, il est indispensable d'en faire la demande au Président, en lui adressant un compte-rendu de la manifestation.

Réunions administratives et pédagogiques.

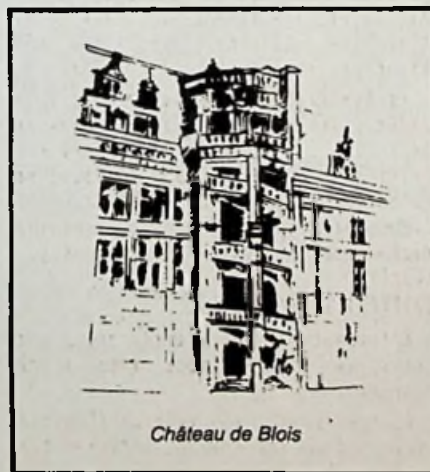
D. 6 octobre 85, Congrès UDSMA Salbris.

D. 27 octobre 85, Congrès FMRC Amboise.

D. 10 novembre, Journée pédagogique Chouzy (M. Tavenier, Enseignement du solfège).

L. 2 décembre, Commission des examens Contres.

L. 23 décembre St-Jean-de-la-Ruelle.



Château de Blois

S. 18 janvier, C.A. FMRC.

D. 19 janvier, C.A. UDSMA Contres.

D. 16 février, Congrès exceptionnel Blois (consacré à l'enseignement et aux examens).

S. 1^{er} mars, Saint-Jean-de-Braye.

D. 6 avril B.F. Romorantin.

L. 16 juin, Réunion C.A. UDSMA.

S. 28 juin, Réunion C.A. FMRC.

Stages et séjours musicaux

Mme Claudine Fleury, directrice de St-Flour, va vous lire un rapport qu'elle a établi à ce sujet, concernant son propre séjour d'abord, et ensuite celui de M. Daniel Duchet, à Fontenay-le-Compe (ex. Royan).

Les concerts de ceux deux groupes ont connu le succès habituel.

Qu'il nous soit permis de regretter, cependant, que le concert de l'Harmonie Cadette à Vineuil ait eu lieu à la même date que celui de l'Harmonie Estudiantine à St-Laurent, le 23 août ; nous pensons qu'en 1987, il faudra revoir le calendrier. M. F. Duditel vous présentera ensuite son rapport concernant les stages.

Aide aux sociétés

Les sociétés qui ont présenté des élèves aux examens ont, comme les années passées, bénéficié de l'aide du Conseil Général.

Le 15 septembre 1986, nous avons adressé une nouvelle demande pour l'année 87.

Fonctionnement	45 000 F
Cours et écoles de musique	86 000 F
Subvention pour aide pédagogique	70 000 F

301 000 F

Elles ont également bénéficié, (grâce à une demande du groupement) l'attribution d'instruments de musique. (Dotation financée à 40 %, par l'Etablissement public régional).

Aide pédagogique

Les détails concernant cette partie de notre activité nous seront exposés par M. Jean Durand, Président de la Commission.

En conclusion, nous pensons que la saison 85-86 s'est déroulée de manière satisfaisante, eu égard aux moyens limités, mis à notre disposition.

Bien sur, il reste encore beaucoup à faire, dans tous les domaines. Les progrès ne seront réalisés que si les responsables municipaux, départementaux, régionaux et nationaux comprennent que la Musique, Art éducateur par excellence, est un moyen privilégié pour instruire, rassembler, ramener la paix dangereusement menacée et donner à la vie toute

Cmf



sa valeur. Mais, pour que cet Art puisse se développer pleinement et en particulier dans les milieux populaires, il faut lui en donner les moyens. Cela coûte cher, nous dit-on ; certainement beaucoup moins cher que de panser les plaies provoquées par les incendiaires et les poseurs de bombes.

Quoiqu'il en soit, notre Union Départementale reste fidèle à sa vocation d'aide aux sociétés affiliées, et elle tient à remercier vivement les organismes, administrations et collectivités qui la soutiennent dans ses efforts.

— Le rapport de M. Guillet est adopté à l'unanimité.

Rapport de Claudine Fleury sur le 11^e séjour à Saint-Flour

66 enfants, 13 animateurs composaient l'Harmonie Cadette, en 1986. Le concert de clôture a eu lieu à Baule (45), le 22 août, et à Veigneuil, le 23.8.86.

Le stage s'est déroulé sans incidents.

St-Flour, ville jumelle d'Orléans a offert un vin d'honneur, avant le concert donné à la cathédrale. La journée « portes ouvertes » a eu lieu le 16.8.86. Accueil très chaleureux à tous les musiciens. Le concert a été enregistré par Radio France.

Il serait souhaitable que les 2 concerts de l'Harmonie Estudiantine et de l'Harmonie Cadette ne soient pas organisés le même jour.

Compte rendu du stage de D. Duchet à Fontenay-le-Comte

Très bonne ambiance et bonne humeur.

Création d'une cassette vidéo sur le déroulement du stage.

En conclusion, un effort important est à faire, sur les promotions musicales, au niveau de la publicité.

Rapport de F. Dudillet, sur les mini-stages.

Ils ont été organisés en 2 week-ends à Orléans.

Nouvel encadrement, et contenu pédagogique différents. Encadrement effectué par les membres bénévoles de jeunesse et musique. C'est une formation enrichie et complète (analyse musicale et musique de chambre). La direction d'orchestre était confiée à D. Guerouette.

90 stagiaires ont participé.

M. Durand donne le compte rendu de l'aide pédagogique.

L'aide pédagogique fonctionne grâce à l'aide du Conseil général. Les résultats sont très encourageants. Les fonds investis sont bien utilisés.

Sur 80 sociétés en Loir-et-Cher, 50 présentent des élèves aux examens, et 38 sociétés bénéficient de l'aide pédagogique.

Conseil Général	90 000 F
Union Départementale	15 000 F
Sociétés	45 482 F

Soit un total de 151 482 F

Ce budget permet de financer 1 340 heures de cours. Nous pouvons dire que l'impact de nos actions est considérable, malgré le peu d'argent dont nous disposons. Nos actions, sur le plan musical sont très encourageantes ; nous apportons un support logistique, en laissant à chaque société le soin de gérer sa société. Nous conseillons le regroupement des écoles de Musique, indispensable pour les petites sociétés, ce qui éviterait la dispersion des professeurs.

Questions diverses.

PROJET : M. Guillet propose la création de stages départementaux, débouchant sur la formation d'un orchestre départemental junior.

LA FORME : Pendant les vacances scolaires (Toussaint...), sans déranger ni les mini-stages, ni les sociétés. M. Charleux, Directeur de la Jeunesse et des Sports pense qu'une subvention pourra être attribuée, pour la formation de cet orchestre junior.

— Création de la maison de la Musique, en Loir-et-Cher. Toutes les Sociétés pourraient s'y rencontrer.

M. Joël Forgues sera contacté, pour la réalisation de nos projets.

Ces deux projets font l'unanimité de l'assemblée.

Question des dirigeants de l'Harmonie du Loir, les représentants d'Ar-tins souhaiteraient que les délégués de secteur soient le plus près possible des sociétés.

Ce désir est transmis à tous les délégués de secteur.

RAPPEL : Bien vouloir remplir les imprimés en heure et en temps, et surtout, les remplir correctement.

M. Soufflet, représentant M. le Maire de Blois, félicite tous les organisateurs, qui sont tous bénévoles.

M. Gersy, Conseiller Régional, nous précise qu'il suit avec intérêt l'activité musicale de Romorantin. Il espère que la Musique conservera son développement et apprécie l'action faite en faveur des jeunes. Il faudrait faire connaître d'avantage notre association ; Il faut cultiver tous les domaines, pour se faire connaître.

M. Charleux se déclare favorable à la création de stages, et d'un orchestre départemental Junior. Cette réalisation sera soutenue par ses services. Il souhaiterait l'aménagement du temps scolaire, les regroupements inter-communales qui faciliteraient l'enseignement musical ; Il félicite les dirigeants de l'UDSMA 41, pour le travail qu'ils accomplissent.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance. Il convie les congressistes au vin d'honneur à l'Hôtel de Ville, à l'issue duquel le bureau a été élu.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : M. Roger Guillet.
Vice-Président : M. Jean Durand, M. Raymond Norguet.
Secrétaire : M. Gilbert Rousseau.
Secrétaire adjointe : Mme Marie-Claude Sursin.
Trésorier : M. François Sursin.
Trésorier adjoint : M. André Fleury.

Champagne-Ardenne

Marne

La 25^e Sainte-Cécile de la Champenoise

Cette 25^e célébration de Sainte-Cécile par la Champenoise le samedi 22 novembre en soirée fut une belle réussite.

Les musiciens se sont d'abord rassemblés à la maison de retraite où ils interprétèrent quelques morceaux pour le plus grand plaisir des résidents qui, à leur fenêtre ou à leur balcon, ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

La nuit commençait à tomber, aussi, sécurité oblige, c'est précédée et suivie de lampions allumés que la Champenoise gagnait, en défilant l'église St-Brice pour assister à la messe après avoir stoppé place de l'hôtel de ville, l'instant d'interpréter quelques fanfares.

Au cours de la messe, célébrée par M. l'abbé Polet, trompes de chasse et batterie fanfare se firent entendre.

Puis ce fut, toujours en défilant, le retour vers la salle des fêtes où un sympathique repas était prévu.

Celui-ci était présidé par M. Maclut maire d'Hy, entouré de M. Henri Giraud son adjoint, M. Dauly, président de la Champenoise, M. Groll, conseiller municipal de Besigheim, M. Braum, président de la Stadtkappelle de Besigheim, Mme et M. André Brum, président d'honneur de la Champenoise, M. Mallet, représentant la Fédération Musicale de la Marne.

A l'occasion, tout d'abord, M. Dauby souhaite la bienvenue aux invités, félicite les musiciens de leur assiduité, remercia les vigneron et maisons de Champagne d'Hy pour l'aide qu'ils apportent à la Champenoise depuis 25 années.

M. Le Maire, quant à lui se félicita du concours toujours fidèle de la société aux manifestations officielles ou non organisées dans sa ville et promit au Comité le soutien de la municipalité, sur le plan financier, dans la mesure du possible.

MM. Groll et Braum exprimèrent leur joie de se trouver au milieu de leurs amis ayéens et transmirent les saluts les plus cordiaux des musiciens de Besigheim.

Ces deux représentants de notre ville jumelle remirent à la Champenoise une très jolie rue de leur cité sur plat d'étain et une magnifique photographie de la Stadtkappelle au grand complet. Ces cadeaux orneront les murs de la salle de répétitions de la Champenoise.



M. Mallet à son tour devait prononcer quelques mots d'encouragements aux musiciens et procéda à une importante remise de médailles, à savoir :

Pour 5 années de présence : Crepeaux Médhi, Gé Patrice, Couagout Gilles, Menil Magalie, Menil Frédéric, Menil Ludovic, Perdreau Arnaud, Perreau Jérôme, Stocker Franck, Stocker Denis.

Pour 15 années de présence : Lamotte Robert, Menil Jean, Mérot Christian.

Pour 20 années de présence : Brisson Maurice, Violart Albert, Violard Jeanne, Thil Edouard, Stocner Claude.

Pour 25 années : Jacquin William, Violart Albert, Violart Jeanne, Unbanieck Christian, Stocner Claude.

Enfin le plus jeune des musiciens réunit à son directeur un clairon d'honneur offert par tous les membres de la Champenoise.

B. JAILLANT
Président



cmf



Languedoc-Roussillon

Hérault

Hommage à Léon Collet, Directeur de la Lyre Biterroise

Le samedi 20 décembre 1986, la Lyre Biterroise accompagnait à sa dernière demeure Léon Collet qui fut Directeur de 1955 à 1985.

Désirant lui rendre un hommage particulier pour tout ce que Léon Collet avait fait pour la Musique Populaire, le Conseil d'Administration de la Lyre Biterroise que préside M. le Docteur Boucard, avait décidé que le premier concert de la Lyre Biterroise serait un Hommage à Léon Collet. C'est donc le dimanche 1^{er} février 1987 à 15 h au Théâtre Municipal en présence d'une foule nombreuse de mélomanes, de M. Pierre Bouys, Adjoint au Maire et Président du Comité des Fêtes, René Portes, Président Régional des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon, M. et M. Miechamp L., Trésorier Général de la Fédération, M. A. Galy, Président des Sociétés Musicales de l'Hérault que cet Hommage a été rendu. Le programme était présenté par M. Guy Minotte.

Sous la Direction de M. Jean Henric, le concert commença par Jubelklange de E. Webel, l'Ouverture d'Orphée aux Enfers de J. Offenbach, la Fête à Trianon de F. Popy.

Avant que l'hommage musical ne soit rendu à Léon COLLET, M. René PORTES, Président des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon et Ami personnel du disparu rendit un brillant hommage à Léon Collet. (Nous donnons ci-dessous l'intégralité du discours.) « Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Musiciens de la Lyre Biterroise, le samedi 20 décembre vous avez accompagné Léon Collet ancien Directeur de la Lyre Biterroise à sa dernière demeure. Aujourd'hui vous avez voulu lui rendre un hommage particulier par un Concert dédié à sa mémoire. Je vous remercie, Monsieur le

Président, de m'avoir permis d'évoquer la mémoire de ce Musicien et de l'amitié que nous avons personnellement.

C'est un devoir pour moi, et une peine infinie pour nous et pour vous tous. Léon Collet a consacré toute sa vie à la musique et en particulier à la Musique Populaire dont il fut un ardent défenseur.

Né le 29 septembre 1919 à Lambre-Lès-Douai, son grand-père, éminent musicien, lui inculque dès son jeune âge les premières notions de la musique. A l'âge de 8 ans, il passe avec succès le concours d'entrée au Conservatoire de Douai et il est admis dans la classe de solfège de Pierre Lecocq. 4 ans après il obtient la Médaille de Solfège qui comprend Prix de lecture à vue, Théorie musicale, dictée, composition. Tout cela à l'âge de 12 ans.

A 15 ans, il obtient le 1^{er} Prix de Flûte et le 1^{er} Prix d'Harmonie, nous sommes en 1937. Il rentre à l'Harmonie Municipale de Douai en qualité de Flûte solo en remplacement de son Professeur malade. Par la suite il sera désigné comme Professeur Adjoint dans la classe du Conservatoire de 1938 à 1939. Au début de cette année nouvelle il devient élève du Maître Moise et envisage une carrière musicale dans l'Armée. Il s'engage au 1^{er} Régiment d'Infanterie au titre de la Musique juste au moment de la déclaration de guerre. Le 6 mai 1940 il passe avec succès le concours de Sous-Chef. A la suite de la grande offensive allemande il est fait prisonnier et se retrouve au Stalag XIB à Hanovre. En 1941 il est rapatrié comme sanitaire et blessé de guerre. Il retrouve sa famille évacuée à Magalas et il y fonde son foyer. Il trouve-



Remise de la cravate de Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques à Léon Collet par le Président André Sarzi.

ra par la suite une situation au Service Commercial du Creusot à St-Chely-d'Apcher et également devient Directeur de l'Harmonie Municipale. Malheureusement l'occupant a besoin de main-d'œuvre et il est sur la liste de départ. Ne voulant pas servir l'occupant il revient à Magalas et entre dans la Résistance. Il deviendra ensuite Directeur de la Maison des Prisonniers. Après la Libération, il s'occupe de la formation d'élèves et prend la direction de l'Harmonie Inter-Communale de Magalas. Il est également Membre de la Lyre Biterroise que dirige MM. Malaterre et Dubost.

En 1952, il devient Directeur de la Lyre et en 1967 au décès de François SENEGAS, il assure la Présidence de la Lyre jusqu'en 1977. Pendant ce temps et à titre bénévole, il assure des cours de musique à la Maison des Jeunes et de la Culture de Magalas.

Léon Collet a été un Compositeur, il a composé au moins 50 morceaux et aujourd'hui en hommage à sa mémoire, vous interprétez quelques morceaux de sa composition. Malheureusement et malgré de nombreuses pressions, il n'a jamais voulu se faire inscrire à la S.A.C.E.M.

Pour consacrer cette carrière musicale, Léon Collet reçoit en 1966 les Palmes Académiques, en 1975 il est promu Officier, et en 1983 il est promu Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques, distinction qui lui est remise le 10 avril 1983 au cours d'un Concert de la Lyre Biterroise au Palais des Congrès par M. André Sarzi, Président de la Fédération Musicale du Midi.

Voilà l'homme que vous avez voulu honorer aujourd'hui.

Devant cette séparation, qui nous afflige tous, notre pensée ira vers la patronne du musicien, Ste Cécile, demandons lui qu'elle accueille celui qui, tant de fois, l'a servie, et qui se conduisit comme un « Apôtre de la Musique ».

Que vers nous-mêmes qui restons, elle tourne son regard et nous soutienne dans la tâche qui nous revient aux uns comme aux autres, de continuer à servir la Musique à l'exemple de Léon Collet.

Cher Ami, puissiez-vous nous insuffler la flamme de l'ardeur qui s'est éteinte un jour de décembre 1986 et qui fut pour nous un triste jour. »

L'hommage à Léon Collet allait se continuer par trois morceaux de sa composition, la Sicilienne avec Robert Colombier et Christine Humbert, flûtistes comme solistes. La Polka des 3 Amis brillamment interprétée à la Trompette par MM. Maurice Coste, Guy Carbonnel et Robert Ganidel.

C'est le Président Boucard R. qui au cor anglais interpréta Malvina. Ces trois morceaux furent longuement applaudis.

Le programme se déroulant ensuite sous la baguette de M. Jean Henric,

Directeur et M. Robert Ganidel, Sous-Directeur où les Musiciens de la Lyre Biterroise interprétèrent tour à tour Gri-serie de J. Devogel, Comme d'Habitude de C. François, et pour terminer Américan Fantaisie de F. Ruelle.

Le public par ses applaudissements remercia les dirigeants, les Directeurs et les Musiciens de ce premier concert 1987 qui fut un Hommage à Léon Collet qui fut un grand serviteur de la Musique Amateur.

René PORTES

Un fidèle musicien de la Lyre Biterroise disparaît

M. Pierre Jambert est décédé à l'âge de 89 ans au mois de décembre 1986. Il fut pendant plus de 30 ans à la Lyre Biterroise, comme Secrétaire et Vice-Président. Il était Ancien Combattant de la Guerre 1914-1918. Il était employé à la S.B.C.F. aux Services des Renseignements et il a appartenu à l'Harmonie des Cheminots qui avait été créée par M. Pallas. Pendant son passage à la Lyre Biterroise, pendant de longues années avec son ami Daniel Montagut, ils donnèrent des cours gratuits de solfège et d'instruments.

Pierre Jambert a su inculquer l'amour de la musique à son fils qui a composé des morceaux de musique et qui est inscrit à la S.A.C.E.M. Ses obsèques ont eu lieu en présence de ses amis de la Lyre Biterroise en tenue.

La Fédération Musicale du Languedoc-Roussillon était représentée par M. André Galy, Vice-Président et ami personnel du défunt.

René PORTES

BEZIERS

Une belle manifestation d'amitié autour du Président René Portes

Il a tellement d'amis à la mairie, au tribunal, dans la musique et dans la vie associative de notre ville, que M. René Portes, chargé de mission auprès de M. Bouys, Maire Adjoint, président du comité des fêtes, secrétaire général de la Confrérie Sant Andjui de la Galiniera, président de la Fédération Musicale du Languedoc-Roussillon, était entouré de très nombreuses personnalités lorsque M. Georges Fontes, Maire, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, lui remit, au nom de François Léotard, Ministre de la Culture, la médaille d'Officier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Dans la salle des réceptions de la Chambre de Commerce, où l'accueillaient le Président Tressol, Conseiller Général, et le Bureau, notamment le Trésorier Christian Portes, son fils, le récipiendaire avait auprès de lui le Docteur Jacques Boyer, Premier Adjoint, MM. Chiffre et Alibert, Adjoints, ainsi que le Président M. Bouys, M. Sebileau,

Président du Tribunal, Mme Picot, Procureur de la République, et divers magistrats ; le Commandant Gérard, commandant de la place, avec le Lieutenant Wartelle, Chef de la Musique Militaire de la 54^e Division ; André Nougaret, Grand Mestre de Sant Andjui de la Galiniera, M. Robert Cavalié, Secrétaire Général de la Mairie, M. Segurier R.J., Directeur des Services Techniques Municipaux, Mme Marcheron, Secrétaire Générale Adjointe, Chef de Cabinet, le Commandant Farret, chargé de mission ; le Père Emile Roger, Vicaire Episcopal de Béziers, accompagné des Pères Le Guelvout, Estrade et Bridonneau ; MM. André Galy, Joseph Gabaudan, Paul Fouquet, Jean Henric, Claude Linon, René Izard, représentant le monde musical ; le Docteur Raynaud, Président du Conseil Paroissial de St-Jacques, sans oublier M. Guy Bousquet, Conseiller Général.

Au service de la cité

Il appartenait à M. Lucien Miechamp, fidèle compagnon du Président Portes à la Fédération Musicale, d'exprimer la joie de tous devant cette distinction qui fait honneur à la Musique. Rappelant le parcours musical du récipiendaire, ses activités culturelles, son talent d'organiste et d'animateur paroissial, ses décorations récompensant ses qualités, il concluait son propos « La Fédération Musicale est fière d'avoir un Président tel que vous ! »

Après avoir donné connaissance de la lettre de nomination du Ministre, M. Fontes, ayant rappelé que René Portes avait été en octobre fait Chevalier dans l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, déclara « Je suis heureux d'être appelé, parce que vous me l'avez demandé, à consacrer votre promotion dans les Arts et Lettres. Je ne ferai pas une homélie, à



Cathédrale de Saint-Nazaire (Béziers)

CMF



chacun son métier. Vos talents, que depuis tant d'années vous mettez au service de la communauté, méritaient bien d'être reconnus. » Il nommait l'impulsion et l'animation donnée à la Fédération Musicale du midi, des stages des jeunes, le Festival de la Musique de Béziers, disant notamment : « Mon collègue, Pierre Bouys serait plus qualifié que moi-même s'il lui arrive de me rendre compte de ses activités pour évoquer votre rôle à la Mairie même de Béziers pour la musique, toujours la musique, encore la musique... »

Au service de la musique

Evoquant ensuite la musique sacrée et la musique profane, que René Portes sert avec une même foi, le Maire ajoutait : « Je ne veux pas faire un long discours, mais les arts comme les lettres sont par essence de ce qui unit ; ce sont des liens qui se tissent vers le beau et vers le vrai... J'ai la certitude que, dans l'un et l'autre cas (la décoration reli-



Remise de la médaille d'Officier des Arts et Lettres par M. Georges Fontes, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

gieuse remise par Mgr l'Evêque de Montpellier, la décoration culturelle accordée par le Ministre), c'est un homme de qualité, c'est un homme de foi, de fidélité, de dévouement qui est honoré ». Ce qui l'amena à conclure : « Je suis heureux pour la municipalité, pour les habitants de notre ville, comme, pour être plus large, ceux de notre Languedoc, que vous soyez aujourd'hui honoré, parce que pour vous éviter la tentation de vanité, nous prenons une large part de l'honneur qui vous est fait et que vous méritez tant »

Aux applaudissements de l'assistance, M. Georges Fontes épinglait sur

la poitrine de René Portes la rosette d'Officier des Arts et Lettres. Il restait au nouveau promu à remercier, ce qu'il fit non sans émotion : d'abord M. Fontes, qui a accepté de lui remettre cette distinction, rappelant que c'est son prédécesseur E. Claparède, Sénateur Maire, ancien Ministre qui en 1953 l'avait appelé au service de la municipalité comme conseiller musical ; ensuite la Fédération Musicale, dont il célèbre ses trente ans de service, et le stage des jeunes qu'il a fondé voici dix ans. Dédiant cette médaille à celle qui n'est plus là, « qui durant toute sa vie a été pour moi un soutien et un conseil dans les fonctions qui étaient les miennes », il lui a associé le Conseil d'Administration de la Fédération, ses Maîtres et ses Amis Musiciens, ainsi que les 4 600 Musiciens que compte la Fédération.

Il dit encore : « Dans la fonction qui est la mienne, je n'ai pas toujours eu des satisfactions, mais la foi que j'ai eue pour moi un soutien moral qui m'a aidé à les surmonter et à continuer à travailler pour le bien et le rayonnement des sociétés musicales amateurs qui méritent beaucoup d'égard et beaucoup de considération. Je souhaite qu'elles se maintiennent en activité, car que deviendraient nos manifestations nationales si nous n'avions pas dans nos communes ces sociétés rurales d'amateurs qui, le soir après le travail, vont à la répétition, et quelquefois sacrifient leur week-end pour suivre des cours de formation d'animateurs de sociétés ! »

Il ne restait plus qu'à boire le verre de l'amitié qui était offert et à féliciter le nouvel Officier des Arts et Lettres, ce que notre Chef d'Agence, M. A. Moulonnier fit au nom de notre titre que M. René Portes honore de sa fidèle amitié :



Allocution de M. René Portes lors de la remise de la médaille d'Officier des Arts et Lettres.

Ariège

LAVELANET

Adieu Louis !

La grande famille du Coq est en deuil, elle perd ce jour son Directeur : un homme d'une droiture et d'un dévouement sans pareil autant dans son travail que dans sa vie privée, qui consacre pendant plus d'un demi-siècle la quasi totalité de ses heures de loisir à former bénévolement une multitude de musiciens ce qui lui a valu d'obtenir fort justement la médaille d'honneur des Sociétés musicales décernées par le Ministre de la Culture, la Médaille d'honneur de l'étoile du civisme et la médaille de la jeunesse et des sports.

M. Louis Bounhoure vous avez été membre du Coq depuis son origine, puis votre talent, votre gentillesse, votre farouche volonté ont fait de vous notre directeur succédant en 1952 à votre père, créateur de notre société. Vous avez conduit le Coq de succès en succès à travers toute la France, jusqu'au dernier concours à Mâcon où vous avez, malgré la maladie, au bord de l'épuisement, tenu à diriger vos élèves.

Vous avez été déporté du travail au terrible camp d'Auschwitz et voilà que 43 années plus tard un mal implacable vous arrache à votre famille et à nous tous.

Vos grandes qualités humaines et musicales vous ont amené de très nombreux amis et bon nombre de décorations que votre simplicité et votre modestie vous interdisaient de porter.

Au nom du Coq Lavelanétien recevez Mme Bounhoure et votre famille nos très sincères condoléances et nos amitiés attristées.

Adieu Louis ! Vous resterez toujours présent dans le cœur de tous nos sociétaires qui en votre honneur s'efforceront de suivre la voie que vous avez si bien tracée et que vous avez dû quitter bien trop tôt.

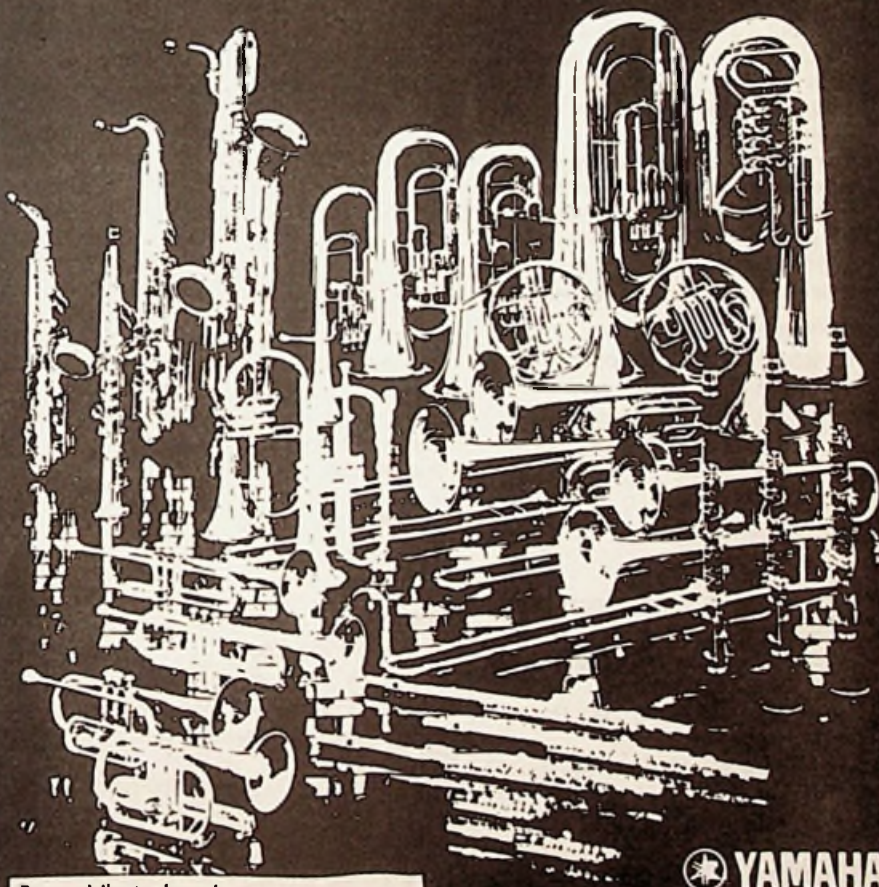
L'ISLE-JOURDAIN

Le départ à la retraite de M. Marcel Bousquet


M. Marcel Bousquet — ancien Capitaine Chef de Musique — dirigeait la Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain depuis le 1^{er} avril 1966. Il a donc exercé ces fonctions durant 20 années et 9 mois. Retracer son œuvre durant tout ce temps demanderait trop de lignes pour pouvoir la décrire en entier surtout sans rien oublier. Nous retiendrons d'abord la compétence au service de laquelle il a su ajouter la patience, la persévérance, la gentillesse, la politesse, jamais il n'a eu de mauvaises paroles avec ses musiciens — qui ne

l'Ultime Performance

Instruments à vent Yamaha



Documentation sur demande :
YAMAHA MUSIQUE FRANCE S.A.
B.P. 70 - 77312 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX

 **YAMAHA**

Cmf



faisaient pas toujours ce qu'il demandait — au contraire il vantait ses sujets leur disant : « Vous êtes ou tu es capable de bien jouer ces mesures. Reprenons. » — et au bout de 5-6-7 ou 8 reprises le passage délicat était fait. En employant cette méthode il était arrivé à nous faire jouer des œuvres de divisions supérieures à la nôtre. Il a monté des concerts qui attiraient de nombreux mélomanes du département et de la région Toulousaine. Il a montré un grand dévouement pour les cours de solfège et d'instruments à l'école de Musique aussi nombreux sont les jeunes qu'il a formés et qui se souviendront de lui durant toute leur vie. Pour s'en convaincre il faut voir notre société de 55 membres partagée en 2/3 de jeunes, 1/3 d'anciens. Il était aimé et estimé de tous ses musiciens et de son public.

Le dernier concert qu'il a dirigé a eu lieu le vendredi 12 décembre 1986 à la salle polyvalente à 21 heures — où plus de 500 personnes s'étaient déplacées pour venir nous écouter.

Voici le programme qui fut exécuté :

Première partie

- 1) Torero y Maño (paso-doble), Jimenez Ocaña.
- 2) Au pays Lorrain, G. Balay.
- 3) La Housarde (valse militaire), P. Kelsen.
- 4) Show Boat, J. Kern.
- 5) Mini Boogie, J. Darling.

Deuxième partie

- 6) Concerto pour un été par les 2 Frères Poletti, Morisod.
- 7) Concerto pour Clarinette par Cathy Polesel, Weber.
- 8) Etude pour Hautbois par Pascal Laffont, Dangla.
- 9) Saxophonie par Patrice Sabathé, G. Layens.
- 10) a - Le Prince de Madrid
b - Viens avec moi en Italie, F. Lopez
c - Le chanteur de Mexico
Chanté par le Ténor Lislois Philip

Benza, accompagné par la Société avec des arrangements de M. Bousquet.

11) La Grande porte de Kiev, Mousorgsky.

Le concert s'est terminé dans un enthousiasme général. Les applaudissements fusaient de toute part, M. Marcel Bousquet venait de terminer sa carrière en beauté. Vint le moment des discours. M. André Avessy, Président de la Société Philharmonique, M. Lagardère ancien Président, M. le Maire G. Birardi, M. Jean-Pierre Joseph, Président du Conseil Général du Gers, prirent la parole tour à tour. Tous vantèrent les qualités musicales et morales de M. Bousquet. Tous le remercièrent du travail accompli durant ces vingt années passées à l'Isle-Jourdain et lui souhaitèrent une bonne, longue et heureuse retraite.

M. Bousquet remercia avec émotion — les officiels, ses musiciens et le nombreux public pour l'hommage qu'on venait de lui rendre. Il termina en disant que la musique lui avait procuré de grandes satisfactions tout au long de sa vie et que cette soirée était une illustration magistrale de son bonheur. Comme cadeau de la Municipalité, M. Bousquet a eu une toile de l'Esplanade des Pyrénées, avec son kiosque à musique, peinte par M. Dufis, artiste local.

Le cadeau de la Société est une encyclopédie en 2 volumes traitant de tous les compositeurs français et étrangers et de leurs œuvres. Dirigée par M. Dante Dominique, nouveau chef de Musique, la Société joua le Chant des Adieux, moment émouvant pour tout le monde.

Un vin d'honneur accompagné d'excellents biscuits fut offert par la Municipalité à toute l'assistance pour chasser la mélancolie de la séparation qui planait dans la salle, tandis que M. et Mme Bousquet étaient débordés par d'innombrables poignées de mains...

Bonne et heureuse retraite M. Bousquet, vous méritez de vous reposer après tout le travail que vous avez fourni durant votre vie.

Tarn

ALBI

**Harmonie
fête la Sainte Cécile**

Par ce beau dimanche du 7 décembre, l'Harmonie « L'Union des enfants d'Albi » fêtait Sainte-Cécile, sa patronne.

Réunis sous la baguette de leur excellent chef, M. Paul Couthures, les musiciens de l'Harmonie interprétèrent successivement, au cours de la messe de 10 h 45 en la Chapelle Saint-Martin à l'entrée : l'Phigénie de Gluck, à l'offertoire : l'Hymne à la nuit de Rameau, à la

communion : la Marche d'Alceste de Gluck et à la sortie le célèbre Ave Verum de Mozart, tous ces morceaux orchestrés pour Harmonie par M. Couthures. Le concert terminé, les fidèles, avant de se retirer firent une véritable ovation à cette brillante formation.

Les musiciens et leurs invités furent reçus ensuite dans une salle de la Chapelle où le Comité Saint-Martin leur offrit un vin d'honneur au cours duquel, le président du Comité, M. Emile Odier, dans une petite allocution, remercia l'Harmonie pour l'animation apportée à cette messe du dimanche et pour la parfaite exécution des œuvres interprétées.

Tout le monde se retrouva ensuite au restaurant « La Détente » pour participer à l'excellent repas qui les attendait. Au début de celui-ci ; M. Jean-Pierre Cabané, V/président du Conseil général et président de l'ADDA, qui avait bien voulu présider nos manifestations, se fit un plaisir de décorer de la médaille du Mérite Fédéral de la Fédération Musicale du Tarn, le dévoué trésorier de la société, M. Jean Pradelle, dont il rappela les brillants états de service. Puis ce fut le tour de M. Ernest Lilly, président de l'Harmonie de recevoir de ses mains la médaille d'honneur en or de la Confédération Musicale de France pour 55 années passées au service de la Musique. Dans une courte improvisation, M. Cabané félicita les récipiendaires et exprima la joie qu'il éprouvait à se retrouver en compagnie de ces musiciens qu'il connaissait et appréciait depuis longtemps.

Le repas se poursuivit ensuite animé sur la fin par plusieurs des participants et en particulier par le populaire « Tartouzel » qui égaya les convives par ses bonnes histoires et ses chansons. On dansa gaiement ensuite et les assistants ne se séparèrent que tard dans la soirée.

E.L.

Tarn-et-Garonne

Concert des Orchestres départementaux de la Fédération

Dans le cadre des Fêtes de Pentecôte de Moissac, l'Orchestre Junior et l'Orchestre Cadet de Tarn-et-Garonne ont donné un concert le 16 mai dernier. En première partie, le public très enthousiaste a pu apprécier les jeunes musiciens de l'Orchestre Cadet qui montrent déjà de solides qualités musicales : sens des nuances, homogénéité du son, justesse et maîtrise technique.

Que de progrès accomplis sous la baguette de M. Just.

Au programme :

Rain drops le célèbre succès de Sacha Distel Toute la Pluie tombe sur moi ;

**Brass Brillante ;
A seasonal suite ;**

Let it be me succès de Gilbert Bécaud avec démonstration du pupitre de percussions.

Ouverture pour un festival

La deuxième partie, plus classique, nous offre une œuvre difficile : les Carmina Burana de Carl Orff.

Cette œuvre dont la complexité rythmique n'est plus à démontrer associe l'Orchestre Junior aux chorales de Castelsarrasin et Moissac sous la direction de Jean-Pierre Berrié.

Glorification de la nature, de l'homme et du printemps, Carmina Burana nous a replongé dans les manuscrits latins du Moyen Age réactualisés par Carl Orff.

Jean-Pierre Berrié a su donner à cette œuvre toute sa dimension, le résultat très convaincant nous a permis de percevoir le travail et les efforts fournis par tous les musiciens.

Echos du Festival départementale de Musique

Organisé par la Fédération des Stés musicales de Tam-et-Garonne sous le patronage du Conseil général de Tam-et-Garonne, de l'ADDA 82 et de la municipalité de Montpezat-de-Quercy.

Montpezat-de-Quercy accueillait à la salle Georges-Brassens au début du mois de juillet, le Festival Départemental de Musique organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Tam-et-Garonne. Placé sous la présidence de M. Massip, maire et vice-président du Conseil général, de M. Carrière président de la Fédération, M. Pécou président d'honneur et conseiller régional ce festival rassemblait les Harmonies, Accordéons-Club, Batteries-Fanfares du département.

On notait un net progrès ainsi qu'une homogénéité plus grande des sociétés participantes. Félicitons donc les musiciens et leurs directeurs qui prouvent, par leur présence, leur assiduité et leurs efforts, que la Musique en Tam-et-Garonne n'est pas un vain mot.

L'Harmonie Montalbanaise sous la direction d'André Zorzin débutait cette soirée avec une Ouverture de Mozart, très appréciée, puis la Panthère rose de Mancini qui mettaient en valeur le pupitre des cuivres. Eric Sahuc dirigeait ensuite la Société Musicale Causadaise dans un programme qui avantageait les clarinettes : Marche pour Orchestre d'Harmonie de Beethoven, Train de plaisir de Johann Strauss.

La Lyre Beaumontoise située aux confins du département nous invitait

avec son chef M. Ligabue à une promenade internationale : Espana Cani, Chanson Hindoue de Rimsky-Korsakov, Caravan de Duke Ellington.

Hommage à la musique italienne donné par l'Avenir de Montech (dir : J.J. Aubaret) : Rossini : l'Italienne à Alger ; Ennio Morricone : Il était une fois dans l'Ouest.

Puis venaient les rythmes américains amenés par la Lyre Valencienne : Flash Dance musique de film et rock, Around the clock le célèbre succès étaient très applaudis. Félicitons J.-Luc Lézin pour sa belle prestation. On ne se lasse jamais d'écouter la très jolie chanson de Gilbert Bécaud « Je t'appartiens » dont l'interprétation par la Lyre de Castelsarrasin nous permettait de revivre un agréable moment. Souvenirs, souvenirs encore avec les musiques des films de Charlie Chaplin. L'Accordéon-Club de Montauban nous conviait à la musique de danse avec un pot-pourri de marches et de valse : Vienne reste Vienne, Marche des bûcherons tyroliens. L'ambiance montait ensuite grâce aux Joyeux Baladins Montalbanais qui jouaient des morceaux de style rétro : Ménéilmontant, Printemps d'Alsace, Copias. Bravo Ch. Gary. Un petit tour au Mondial avec « Don't cry for me Argentina » extrait d'un brillant pot-pourri inter-

**CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !
PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »**

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b	930	1.220
CORNET, si b	1.250	1.670
BUGLE, si b	1.430	1.850
ALTO, mi b	2.050	2.790
BARYTON, si b	2.750	3.790
BASSE, si b à 4 pistons	3.995	5.150
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	11.850	14.900
TROMBONE, à coulisse, verni	1.750	
TROMBONE, à pistons ut-si b	3.800	4.940
	LAQUES OR CLES CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b	3.990	
SAXO ALTO, mi b, fa #	3.900	
SAXO TENOR, si b, fa #	4.650	
SAXO BARYTON, mi b	10.240	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.990	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE un an P. et M.O. FRANCO DE PORT A PARTIR DE 3.000 F.T.T.C.

CMF



prété par l'Harmonie Moissagaise (dir : Ghislaine Tessadri), un morceau de Jazz Dixieland Spectacular avec un solo de batterie bien enlevé. La Lyre Puy-laro-quaine clôturait cette manifestation avec Rose Marie Polka, Bal de Vienne sous la direction de Charles Beckand.

N'oublions pas les Batteries-Fanfars qui ont participé à l'animation de la ville, l'Espérance d'Albias, l'Indépendante d'Aucamville et celle de Castelsarrasin soient ici remerciées. Un grand bravo pour leur dynamisme. Une belle initiative qui aura permis aux musiciens de se rencontrer et de s'écouter.

Une ville du département aimerait-elle nous recevoir pour le Festival 1987 ?

Nous en serions très heureux.

NOTA. — Le conseil d'administration remercie Mlle Tessadri, pour son travail de diffusion des activités Fédérales de Tam-et-Garonne.

Le président Armand Carrière

Basse-normandie

Calvados

VIRE

Pierre Bazin et Pierre Dumonti nous ont quittés

C'est avec une grande tristesse que les musiciens de Vire ont appris le décès en décembre 1986 de deux anciens et fidèles membres de la Musique Municipale.

Tout d'abord, M. Pierre Bazin décédé le 2 décembre 1986 à Caen et qui avait été professeur d'anglais au collège Emile Maupas de Vire de 1937 à 1961. M. BAZIN était un excellent violoniste et avait appartenu durant de nombreuses années à « l'A.M. Orchestra » (orchestre symphonique virois) mais il fut aussi un membre fidèle et dévoué de l'Harmonie Municipale où il assura successivement les partitions de baryton, timbalier et flûte traversière. C'est avec cet instrument qu'il terminera sa carrière de musi-

ciens amateurs de 1956 à 1961. Retiré à Caen, il s'intéressait toujours à la Musique de Vire où il avait servi sous cinq chefs successifs, MM. Montagne, Robin, Raulin, Hélie et Dousse. C'était un homme d'une grande bonté, toujours souriant et plein d'humour. Il fit partie longtemps du Comité Directeur de la Musique Municipale et fut un fidèle soutien de l'action musicale de M. Claude DOUSSE, chef de musique.

Le 22 décembre disparaissait M. Pierre Dumonti à l'âge de 74 ans. Virois de naissance, clarinettiste formé en 1930-1931 par M. Montagne il resta toute sa vie attaché à la Musique Municipale à laquelle il a appartenu durant plus de 50 ans. C'était un excellent sociétaire toujours présent aux manifestations de la société : concerts, services officiels, sorties extérieures, défilés, etc. Lui aussi a appartenu durant 30 ans au Comité Directeur de la Musique de Vire et a bien connu les chefs successifs précités, plus M. Roger Delsarte, chef de la Musique Municipale de 1978 à 1983. Il était ancien de la Musique du 129^e RI du Havre. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 26 décembre en l'église Notre-Dame de Vive. L'Harmonie Municipale était présente et interpréta des morceaux et œuvres de circonstance sous la direction de M. Delsarte, ancien chef en présence d'une assistance nombreuse et émue.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

FORGES-LES-EAUX

Maurice Bridoux n'est plus

La mort l'a emporté si vite que son rire retentit encore dans Forges. Oui, Maurice Bridoux avait profité de cette matinée de dimanche pour bavarder en ville, mais, à midi, il était conduit d'urgence à Rouen et, lundi, il fermait les yeux.

« Maurice » pour ses amis, « Monsieur Bridoux » pour la jeune génération, avait déjà vaincu plus d'une alerte, de sorte que chacun crut qu'il reviendrait vite, avec une nouvelle histoire glanée dans les couloirs de l'hôpital...

Il aurait fêté son quatre-vingt deuxième anniversaire en juillet et, bien



Le Mont Saint-Michel

sûr... en fanfare. Car sa vie aura été marquée par une passion, celle de la musique et aussi du théâtre. Passion qui entraîna son fils Philippe, sa belle-fille Guylaine et sa petite-fille Sandrine qui suit déjà d'un bon pas les défilés de l'Harmonie pendant que grand-père prépare les banquets de la société...

Maurice Bridoux est né en 1905, à Neufchâtel. Son père était charron. Il apprit le métier de typographe à l'imprimerie Cœurderoy. En 1928, il s'installa à Forges et travailla à « L'Avenir », alors dirigé par M. Adolphe Levasseur, à qui succédait, en 1929, M. Pierre Vicaire, et il resta fidèle au journal jusqu'en 1973.

Parallèlement à sa vie professionnelle, il entra dans les rangs de l'Harmonie comme trompette et, presque immédiatement, créa le « Novelty' jazz » et se retrouva tout naturellement dans la troupe de théâtre qui, pendant des années, devait égayer Forges et la région.

La guerre interrompit ses activités ; il ira en Belgique, puis dans les Landes où il retrouvera d'ailleurs M. Coffin.

L'Harmonie se reforma le 31 août 1944 pour accueillir les chars canadiens et on y entendit la trompette de Maurice Bridoux...

Nommé chef à titre temporaire de l'Harmonie en 1947... il le resta jusqu'en 1980, et on pourrait dire toute sa vie, puisqu'en lui se prolonge son fils qui lui succéda à la tête de la société.

L'une de ses grandes fiertés fut de recevoir, en 1983, lors de la Sainte-Cécile, la médaille d'honneur avec palmes de la Confédération Musicale de France.

Mais l'image que de nombreux Forgiens garderont de lui, c'est le « Tourlourou » à l'œil vif et joyeux toujours prêt à entonner une chanson, à réciter un monologue, maintenant, en cela, une tradition qui, avec lui, disparaît.

Stage organisé par l'UDSM

Le dimanche 9 novembre 1986, un stage a été organisé par l'Union Départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime à Forges-les-Eaux. Accueillie par la B.F. de cette ville, quatre classes ont été créées : les Tambours avec M. Dubois, musiciens de la Musique des G.P. — les Clairons Sib et Trompette Mib avec M. Sehubmehl, Directeur de la Musique ex-musicien des G.P. — les Cors Mib avec M. Vasseur de la Musique de l'Air de Villacoublay — et les Clairons, Trompettes Basses et Soubassophones avec M. Godon de la Musique des G.P., deux sociétés étaient présentes : Caucriauville Le Havre et Forges-les-Eaux. C'est très peu pour un département comme la Seine-Maritime.

A 9 h, les cours individuels commençaient avec des filages de sons — Travail de Solfège instrumental — Travail des sonneries. Après un repas pris

en commun. L'après-midi, on passait à l'étude des œuvres pour le concert du soir. Au programme : Prémice de G. Luybaerts, Maggy de S. Froidure, Boléro Militaire de Devogel, Saloon de Echos du Val de Suzon de A. Beaumont, Gai Luron de R. Goute, Au revoir de J. Devogel. Après un bis de la part des spectateurs qui n'étaient pas nombreux, nous avons interprété CFBF de Devogel, Taptoe Majorettes de G. Luybaerts. A l'issue de cette journée Musicale, les Membres de la BF et l'Orchestre d'Harmonie de Forges-les-Eaux offraient un apéritif.

Par cet article, je remercie l'Union Départementale pour le financement de ce stage qui est réclamé par les élèves de BF qui veulent travailler en espérant faire des stages de plusieurs jours par la suite, ainsi que Philippe Bridoux et son équipe pour l'organisation et le bon déroulement de ce stage, et Messieurs les Instituteurs qui sans eux les élèves ne pourraient pas progresser.

J.P. Mouton
Commission B.F.

LE HAVRE

A la Pommeraiie et à Bléville La Batterie - Fanfare de Caucriauville a fêté son 15^e anniversaire

Dimanche 16 novembre fut une journée mémorable pour la Batterie-Fanfare de Caucriauville puisque cette association bien connue des Havrais, fêta son quinzième anniversaire.

Les festivités commencèrent dès le matin dans la salle de la Pommeraiie, où M. Jean-Pierre Mouton, qui dirige depuis 15 ans cette formation, se vit remettre, de la main de M. Heuze, adjoint au Maire, attaché aux affaires culturelles, et conseiller général et en présence de MM. Paul et Barrier, adjoint au Maire et conseiller général, la médaille de la ville du Havre. A noter qu'à cette occasion, la nombreuse assistance put entendre successivement l'Orchestre d'Harmonie de Gruchet-la-Valasse, présidée par M. Hedou et dirigée par M. Auduit et la Batterie-Fanfare de Forges-les-Eaux dirigée par MM. Bridoux et Vasseur.

La fête se poursuit l'après-midi à la salle des fêtes de Bléville, par un concert de la B.P. de Forges-les-Eaux, Directeur Ph. Bridoux et le concert d'anniversaire de la B.F.C. avec jeux de spots et lumière noire, Direction : J.-P. Mouton, au programme Prémice de G. Luybaerts, Maggy de S. Froidure, Soliste Trompette : Franck Billon (18 ans) actuellement à la Musique du 43^e R.I. de Lille, Boléro Militaire de J. Devogel, Soliste Clairon : Pascal Mabire (17 ans), Echos du Val de Suzon de A. Beaumont, avec jeux de baguettes par les Tambours et un arrangement de J.-P. Mouton, un panaché d'œuvres des 15 années écoulées.

Après le bis réclamé par le public les BF de Caucriauville et Forges-les-Eaux ont interprété Gai Luron de R. Goute, ainsi que la remise de récompenses à un certain nombre de musiciens dont la liste est communiquée ci-dessous et donné de la main de M. Philippe Langlet directeur de l'Orchestre d'Harmonie de la ville du Havre, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie.

Parmi les autres personnalités qui assistaient à cette journée très réussie, figuraient notamment, M. Bouvard, conseiller municipal, M. Breard, vice-président du Comité des Fêtes de la ville du Havre, M. De Bellis, président de l'Orchestre d'Harmonie de la ville du Havre, M. Janot, président des Fêtes de Craucriauville et son équipe qui ont participé aux préparations de cette manifestation, M. et Mme Gondouin, ainsi que les membres du bureau de la BFC, MM. Fournier, Sorgues, Mmes Mouton, Fournier, Sorgues et M. J.M Lambert directeur adjoint.

Liste des récipiendaires :

Médaille de la Fédération Musicale de Normandie pour 15 ans de service à la musique : M. Mabire Alain.

Médaille de Bronze CMF pour 15 ans de direction : Mouton J.-Pierre.

Médaille de 5 ans à la BFC : MM. Marchand Wilfried, Mabire Pascal.

Médaille de 2 ans à la BFC : MM. Le-françois J.-Claude, Fabrice et Cédric.

Par ailleurs des diplômés ont été remis aux élèves qui ont participé aux examens organisés par la CMF.

Stage de perfectionnement des directeurs d'Harmonie de Seine-Maritime.

Organisé par l'Union départementale des Sociétés Musicales de Seine-Maritime, un stage de direction d'Orchestre mené sous la baguette de M. Désiré Dondeyne, ex-directeur de la musique des Gardiens de la Paix de Paris, a eu lieu les 28 septembre et 19 octobre.

La première journée, au Houlme, rassemblant une dizaine de directeurs amateurs d'harmonie de la région parmi lesquels M. Philippe Bridoux de Forges, M. Bellanger de Grandcourt, M. Poteau de Neufchâtel, MM. Leboucher, Devisme, Beuvin de Blangy, M. Dantigny de Dieppe, M. Deslande, tout jeune directeur adjoint de Neufchâtel, M. Meglin d'Aumale et M. Desmaret du Houlme, consista à étudier des œuvres choisies par M. Dondeyne, qui, par ses précieux conseils, baguette à l'appui, permit aux différents chefs présents de prendre connaissance des œuvres, et de les diriger.

Au programme :

— Marches n° 1 et 2 de Prokofiev ;
— Suite pour la jeunesse de Schumann ;

— Selemn and Festive Music ;
— Train de Plaisir de Johann Strauss ;
— Petite Symphonie Landaise de Désirée Dondeyne.

La seconde partie du stage se déroulant à Forges-les-Eaux consista à passer de la technique à la pratique avec la participation d'un Orchestre d'Harmonie de 60 exécutants regroupant des musiciens venus accompagner leur directeur stagiaire. Après avoir travaillé toute la journée chaque œuvre sous la direction des différents chefs et sous la haute vigilance de M. Dondeyne, l'Orchestre offrit un grand concert public devant une assistance nombreuse.

Durant ce concert M. Dondeyne expliqua avec passion tout ce qui touche à la musique, évoqua l'histoire de l'Orchestre d'Harmonie, puis félicita bien sûr tous ces amateurs dont certains deviendront peut-être les professionnels.

M. Gaullie, président de l'Union départementale, prit la parole à la fin du concert, pour remercier M. Blot, conseiller général, maire de Forges, M. Paulin, président de la Fédération Musicale de Haute-Normandie, MM. Desmaret et Bridoux, organisateurs des journées du Houlme et de Forges.

Region-Parisienne

PARIS

Club Musical des P.T.T. de Paris présente mardi 24 avril 1987 à 20 h 30, salle Raspail, 216 boulevard Raspail, 75014 Paris. Audition des élèves de l'Ecole de Musique (entrée libre).

Jeudi 9 avril 1987 à 20 h 30, salle Raspail, 216, bd Raspail, 75014 Paris. Concert de Musique de Chambre (œuvres de Schubert, Mozart, etc.) avec C. Napoli chant, J. Poidevin clarinette, P. Allayrangue alto, N. Omnes flûte, M. P. Carlier piano. Participation aux frais 30 francs.

Jeudi 21 mai 1987 à 20 h 30. Salle Raspail, 216, bd Raspail, 75014 Paris. Concert de jazz. Participation aux frais 30 francs.

Renseignements et réservations : Club Musical des P.T.T. de Paris, 181, avenue de Choisy, 75013 Paris. Tél. : 43.36.35.71.

Concerts de kiosque 1987
Harmonie : mercredi 3 juin 1987, 20 h 30, square Chérioux, 15^e. Mercredi 10 juin 1987, 20 h 30, square Montsouris, 14^e. Mercredi 17 juin 1987, 20 h 30, square Archevêché, 3^e.

Variétés : jeudi 4 juin 1987, 20 h 30, square Trouseau, 12^e. Jeudi 11 juin 1987, 20 h 30, square Chérioux, 15^e. Jeudi 18 juin 1987, 20 h 30, square Temple, 3^e.

Cmf



« Bonn... » sorties pour l'Orchestre à Plectre SNCF

En quelques mois, l'Orchestre à Plectre SNCF de Paris, aura parcouru plusieurs milliers de kilomètres, allant du Sud au Nord montrer les possibilités, trop souvent insoupçonnées, de la mandoline et défendre avec brio les couleurs de la SNCF.

C'est ainsi, que répondant à l'invitation de M. le Directeur de la région SNCF de Montpellier, l'OAPSNCF se produisit le samedi 14 juin en gare de Nîmes.

Première surprise, le nombre impressionnant d'auditeurs venu assister à ce concert. Les halls de nos gares... même s'ils ne se révèlent pas être l'idéal sur le plan de l'acoustique, paraissent posséder un certain pouvoir attractif sur les mélomanes... et les curieux. Mêmes remarques le soir à Montpellier où l'orchestre se produisit sur la terrasse de la gare et le lendemain sur l'esplanade de la gare de Clermont-l'Hérault.

Succès populaire indéniable pour cette tournée tout au long de laquelle l'O.A.P.S.N.C.F. toujours sous la baguette de Jean-Marie Wilmaut était accompagné de la chorale « Vie, Musique et Culture » dirigée par Jean Perrier, ancien ténor de l'opéra de Marseille et enfant du pays s'étant particulièrement fait applaudir dans son répertoire interprété en Provençal.

Les vacances des musiciens furent écourtées, tant le programme de rentrée était chargé.

En collaboration avec la municipalité et le comité de jumelage de la ville de Villemorbis (93), l'OAPSNCF, se rendait à Bonn (RFA) à l'occasion des 10^{es} fêtes du vin les 20 et 21 septembre, donnant le dimanche matin un concert fort apprécié qui se terminait par l'interprétation de deux œuvres, en commun avec le Mandolin'Orchestre de la ville.

Bizarries du calendrier, après la capitale de l'Allemagne Fédérale,

l'OAPSNCF était, deux semaines plus tard, à Epaux-Bezu, petite commune de 334 habitants située à quelques kilomètres de Château-Thierry (02). Un gros effort de vulgarisation de la musique fourni par ce village, fort bien récompensé, puisque le concert se déroulait dans l'église, pleine d'un public attentif.

A l'issue de cette matinée d'une qualité exceptionnelle, Mme le Maire, fort émue, remercia les musiciens « qui lui avaient permis, non seulement de vivre un moment inoubliable mais aussi de découvrir la merveilleuse sonorité et l'éclat d'un ensemble de mandolines ». Pour sa part, M. André Rossi, député-maire de Château-Thierry estimait « qu'un orchestre de cette qualité aurait sa place, dès l'an prochain au festival de musique de la Vallée de la Marne ».

Là ne devait pas s'arrêter le périple de l'OAPSNCF qui, la semaine suivante, le samedi 11 octobre, se produisit, l'après-midi dans le hall de la gare d'Annecy et le soir était l'invité d'honneur de la « grande soirée musicale de mandoline » organisée par le Mandoline Club d'Ugine.

Le lendemain après-midi, c'est dans la magnifique salle des fêtes du château d'Annecy, devant près de 300 personnes que l'orchestre donnait son dernier concert. Le public, absolument enthousiasmé par cette prestation, ne devait se résoudre qu'à regret à laisser l'Orchestre... tenu par des impératifs d'horaire, quitter, le podium et cela sous les applaudissements nourris d'une salle debout.

A l'issue de tous ces concerts, les auditeurs, qu'ils soient de Montpellier, d'Epaux-Bezu, de Bonn ou d'Annecy faisaient la même remarque : « nous n'aurions jamais imaginé qu'une telle variété de timbres, qu'une telle puissance puisse se dégager d'un orchestre à plectre ». Mais, pour reprendre la question d'un spectateur d'Ugine, « pourquoi l'OAPSNCF présente-t-il tant de similitudes avec un orchestre symphonique ? » Simplement parce que les différents directeurs qui se sont succédés à sa tête ont toujours tenu à suivre la voie tracée par son fondateur, René Marteau, désireux de donner à l'OAPSNCF « une autre dimension », de sortir du classique quatuor de base qui risque trop souvent d'engendrer une certaine monotonie et cela en n'hésitant pas à incorporer à l'ensemble deux solides pupitres l'un de vents (deux flûtes, une clarinette et un hautbois) l'autre de percussion (timbales, métalophone, accessoires).

Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible pour les orchestres à plectre d'interpréter, avec bonheur, un répertoire classique et c'est sans doute grâce à cela que l'OAPSNCF avait fait si bonne impression le jour où il se produi-

sit au même programme que les professionnels de l'Orchestre de l'Île-de-France à Neuilly-Plaisance (93).

André HOINANT

Répétitions tous les jeudis, salle de l'Harmonie, Gare St-Lazare de 20 h 30 à 22 h 30.

Renseignements ; OAPSNCF 19, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

Concerts de gala du Club Musical P.T.T.

Une fois de plus le Club Musical P.T.T. de Paris sut nous étonner par sa diversité, le vendredi 23 janvier en soirée et le dimanche 25 en matinée, dans cette magnifique salle des Congrès du Ministère des P.T.T.

Les programmes comportaient une partie commune constituée par l'orchestre d'harmonie, complétée :

— Le vendredi par une prestation des professeurs de l'Ecole de Musique du Club.

— Le dimanche par une partie variétés, assurée par la formation du même nom.

Lors de la soirée du vendredi dans une brève allocution, Daniel Fénie, vice-président délégué à l'Ecole de Musique, remerciait les personnalités de l'administration et du monde musical, ainsi que les nombreux spectateurs qui suivent avec assiduité depuis plus de 20 ans, cette dynamique association.

Ce fut sans doute un choix difficile de sélectionner parmi les talentueux professeurs qui composent l'école, et de choisir trois des leurs pour les représenter lors de ce concert de gala.

Pour la deuxième fois en cette salle, Catherine Napoli, professeur de solfège et de piano, mais aussi soprano, sut à travers des extraits d'œuvres de Mozart, Gounod, Rossini, Pergolesi et Schubert nous faire apprécier sa palette sonore où elle mêle la rondeur et le velouté des mezzos soprano, à la pureté et la clarté des sopranos lyriques et cela dans une grande richesse expressive. Comme pouvait le dire le vice-président : « Ses débuts dans la carrière sont prometteurs, c'est une voix à suivre ».

Marie-Pierre Carlier qui l'accompagnait au piano, sut nous séduire par sa dextérité dans l'art difficile qu'est l'accompagnement.

Jean Poidevin, professeur de clarinette et directeur de cette école, voulut bien se joindre au duo, pour exécuter l'œuvre de Franz Schubert « Le pâtre sur le rocher » ; cette pièce fut interprétée avec charme et musicalité gardant ainsi l'inspiration spontanée et populaire de Franz Schubert.

Cette première partie, se termina par de longs applaudissements au milieu de superbes gerbes de fleurs offertes par le

président Roland Gatignol et le vice-président Daniel Fenie.

L'éloge de l'Harmonie des P.T.T. n'est plus à faire, car, sous l'experte direction de M. Marcel Naulais, elle fait preuve d'une grande vitalité, son effectif atteignant maintenant presque 70 musiciens. Aussi, par sa cohésion, l'enthousiasme de ses membres — tous des amateurs, ne l'oublions pas — elle se classe parmi les toutes premières de notre capitale. Je n'en veux pour preuve que le programme commun à ces deux concerts de gala, programme essentiellement récréatif, jugez en plutôt...

Tout d'abord, l'imposante et solennelle marche « Pomp and Circumstance » de Sir Edward Elgar (1857-1934). Créée à Liverpool en 1901 elle est la première et la plus populaire des cinq marches du même nom écrites de 1901 à 1930 par Elgar, considéré comme l'un des artisans du renouveau musical anglais à la fin du 19^e siècle. Puissamment orchestrée, elle préside toujours aux cérémonies officielles de sa Très Gracieuse Majesté et les Britanniques la considèrent comme leur second hymne national.

Francesco, Ezechiele, Ermegildo Cavalière Suppe-Demelli, de son vrai nom Franz von Suppé, bien que né à Spalato (Dalmatie) en 1819, fut l'un des plus féconds parmi les compositeurs de la belle époque viennoise. Mort à Vienne en 1895, il y fit représenter avec succès maintes opérettes, dont « Cavalerie légèrè » en 1866. La brillante ouverture de cette œuvre que nous fit entendre ensuite M. Naulais témoigne des réelles qualités musicales de son auteur.

Venait ensuite, et dans un tout autre registre, la célèbre fantaisie-mazurka « Rachel », du Français Etienne Marsal (1857-1936), prolifique compositeur de musique récréative. De cette œuvre,



comportant une petite ouverture (où le baryton solo en l'occurrence M. Pierre Dandois — dialogue avec l'orchestre) suivie d'une aimable mazurka, fut très jouée à la belle époque du « Kiosque à musique ».

Avec la valse « Les patineurs » (op. 183) du Strasbourgeois Emile Waldteufel (1837-1915), dont le nom évoque l'époque insouciant et frivole du Second Empire, se poursuivait ce programme hors série ; chef des bals de la Cour et de l'Opéra, surnommé le « Strauss français », Waldteufel a enrichi le répertoire de la musique de danse — celui de la valse, en particulier — d'œuvres d'une suprême élégance, richement orchestrées. M. Naulais donna des « patineurs » une exécution extrêmement nuancée qui fut très applaudie.

Suivait une fantaisie sur « Le Pays du Sourire » de Franz Lehar (1879-1948). D'origine hongroise mais Viennois d'adoption, l'auteur de « La Veuve Joyeuse » fit d'abord représenter cette œuvre à Vienne en 1923, sous le titre de « Die gelbe Jacke » (La Jaquette verte), puis, après révision, sous le titre « Das Land des Lâcheln », à Berli en 1929. La version française créée d'abord à Gand en 1932, puis à Paris, à la Gaité Lyrique, le 15 novembre de la même année, connut un grand succès. La partition décèle aussi bien des échos de la valse viennoise que des rythmes plus modernes : elle fut très applaudie des auditeurs.

La prestation de l'Harmonie se terminait par une innovation, la présentation d'une œuvre pour piano et orchestre d'harmonie, partition peu courante en ce domaine. Ecrite par un compositeur américain contemporain, Warren Barker, cette « Concertante for piano an band », dynamique au possible, avec en soliste M. Sigismund Gubanski, professeur à l'Ecole de Musique, remporta un vif succès.

M. Marcel Naulais, superbement aidé par ses musiciens, sut tirer la quintessence de toutes ces œuvres, pour le plus grand profit d'un auditoire enthousiaste : grâce lui en soit rendue... M. Théron, vice-président délégué à l'Harmonie peut être fier de celle-ci.

En seconde partie du concert du dimanche 25 janvier, se produisait l'Orchestre de Variétés du Club, toujours adroitement dirigé par M. François Gauthier. Ce dernier, par ailleurs chef de l'Harmonie Municipale de Vincennes et vice-président du Club, délégué à la section variétés, a formé depuis plusieurs années un ensemble qui compte actuellement vingt musiciens, tous issus de l'Harmonie. Ceux-ci nous donnèrent



Cmf



entre autres de brillantes exécutions d'œuvres des Français Paul Plot et Norman Maine, des Américains Arthur Johnston et Hoagy Carmichael (1899-1981) — dont le célèbre « Stardust » fut très applaudi — et de l'Espagnol J. Fernandez Lorenzo, avec son difficile paso-doble « En er mundo ». Je n'omettrai pas d'ajouter qu'en intermèdes : M. André Clauzel, des comédiens des P.T.T., émailla le programme de chansons de Vincent Scotto et d'histoires marseillaises, ses joyeuses prestations, terminant par une trépidante « Cane, cane, Cannebière » de Scotto, ponctuée par les battements de mains de l'assistance. Un grand bravo à M. François Gauthier et longue vie au Club Musical des P.T.T., présidé depuis 2 ans par le sympathique M. Gatignol.

Essonne MENNECY

Assemblée générale ordinaire

Le 25 janvier 1987, dans le superbe cadre de l'Orangerie du Parc de Villeroy à Mennecy, dans une salle de l'Ecole Municipale de Musique, s'est tenue l'Assemblée Générale ordinaire de notre Fédération.

Quelle est donc cette F.M.E. ?

Née en 1968 de l'éclatement de la Seine-et-Oise, l'Union Départementale des Sociétés Musicales 91 s'est, du fait de la régionalisation, transformée en Fédération Départementale.

A ce jour elle comprend 36 Associations : harmonies, fanfares, chorales, orchestres à plectre, ensembles d'accordéons, Ecoles de Musique, etc. Ce qui représente environ 4 500 personnes.

Revenons à notre A.G.

A 9 h 30, M. Raymond Nice, Président de la Société Musicale de Mennecy, en quelques mots dit son plaisir d'accueillir l'A.G. et remercie les 29 Associations présentes ou représentées.

Le Président Gilbert Louet ouvre la séance et donne la parole à notre secrétaire Roger Rivet pour son rapport mo-

ral. Très bref, très clair ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. Louet, Président donne lecture d'une lettre de M. Hecquet, sous-directeur, de l'Avenir de Brétigny.

Le débat qui suit a eu pour sujets :

La désaffection, les relations avec les élus, les examens, le répertoire, la vie associative et la place dans la France de demain.

Débat de fond certes, mais largement vécu par les présents avec une volonté de recherche évidente mais si tous sont des convaincus, il reste à convaincre les autres de la place que peuvent et doivent avoir nos associations dans la Société Actuelle.

Sont intervenus dans ce débat :

MM. Lecler (Dourdan), Fèvre (Montgeron), Bonneau (Brétigny), Célérier (Boissy-S/St-Yon), Doviane (Mennecy), Hecquet (Brétigny), Pasquier (Athis-Mons), Leclerc (Viry-Châtillon). M. Guy Meissonnier, Président Régional avait répondu à l'invitation faite, il a également participé activement au débat.

Compte rendu financier par notre trésorier M. Henri Pontabrier fait ressortir une gestion saine, ce que prouve le rapport des commissions aux comptes. A la prochaine réunion du C.A. il sera présenté un budget prévisionnel.

Compte rendu financier adopté à l'unanimité.

— Examens par M. R. Lofferon.

Ils auront lieu en l'Ecole de Musique de Mennecy le 28 mai 1987 pour les 2^e et 3^e cycles.

— Elections du tiers sortant.

Deux candidats, pas de retrait ou démission.

Devant le problème, M. Louet propose de coopter les deux candidats afin de ne pas changer la structure du C.A. dans sa composition.

M. Louet fait part des manifestations prévues :

— Assemblée Générale Régionale : 22 mars à Longjumeau.

— Rassemblements des Harmonies : Mennecy 3 mai.

— Festival International Orchestres à Plectres : 22, 23, 24 mai à Longjumeau.

C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu Mme Christine Godard, Déléguée Départementale, Directrice de l'ADIAM.

Avant que M. Louet ne communique le fait que : « L'Assemblée Générale 1988 aura lieu à Brétigny », les congressistes ont accueilli le Député de la circonscription M. Xavier Dugoin, Mme Michelle Blin, Maire-Adjoint des Affaires scolaires, M. Joel Monier, Maire-Adjoint, chargé des Affaires Culturelles (représentant M. Jean-Jacques Robert, Maire, en

voyage à l'étranger), ainsi que de nombreuses personnalités Menneçoises venues soutenir l'action menée par notre Président.

Un vin d'honneur offert par la municipalité est venu clôturer cette Assemblée Générale 1987.

A 15 heures, dans la salle « Hélas » trop petite de la M.A.L.C. un concert avait lieu, avec :

— Le chœur de Villeroy.

— L'Harmonie de Mennecy.

Cathy Maffei, professeur à l'Ecole de Musique donne au chœur de Villeroy une dynamique qui en fait un ensemble de très haut niveau. Un programme varié très bien interprété a soulevé la joie du public.

L'Harmonie a pris la suite avec elle aussi un programme éclectique dirigé par notre Président Gilbert Louet.

Après une marche très classique : Radezski, une prière pour Baryton soliste Bernard Gaudin.

Un Adagietto pour Flûte et orchestre (soliste Alice Dick). Puis, la page moderne avec Trumpet Superstar en solo P. Gaudin. Pour finir Hootenany une suite de succès folkloriques américains dans lequel chaque pupitre se met en valeur à son tour.

Ce morceau plaisant, bien enlevé, a soulevé l'enthousiasme du public qui l'a bissé.

Pendant le Concert M. Louet, président a remis à M. Roger Rivet, Directeur de la Société Musicale de la Ferté-Alais et secrétaire de la F.M.E., la médaille d'Or de la Confédération Musicale de France pour plus de 40 ans de service.

Et surprise agréable pour tous, M. Raymond Nice, Président de la Société Musicale de Mennecy, remet à M. Gilbert Louet, la médaille d'Or de la C.M.F. pour plus de 40 ans de service. C'est avec émotion que M. Louet remercie l'assistance nombreuse en donnant rendez-vous à tous au prochain concert.

Conseil d'administration

— Ordre du jour.

— Compte rendu A.G.

— Election du bureau.

— Rassemblement des Harmonies.

M. Louet remet à chacun le compte-rendu de l'A.G. ainsi qu'une copie de l'article paru dans le républicain.

Election du bureau :

— Président Gilbert Louet.

— Vice-président Roger Lofferon.

— Vice-président Gabriel Colombi.

— Secrétaire Roger Rivet.

— Secrétaire adjoint Alexis Martone (chargé des médailles).

— Trésorier Henri Pontabrier.

— Trésorier adjoint Auvity.

— Membre Gérard Lecomte.

A ce sujet, M. Louet regrette que trop souvent nos élus soient absents aux réunions et ne participent à aucune action.

Les présents sont pleinement d'accord sur le fait qu'être élu au Conseil d'administration implique des devoirs, la Fédération ne pouvant se suffire de la présence d'une poignée de valeureux !

Rassemblement des Harmonies

La date est fixée au dimanche 3 mai 1987 à Mennecy. Après avis des présents, le programme présenté par M. Louet est adopté.

Les sociétés recevront un exemplaire harmonie de chaque morceau.

Le programme général :

— 10 h à 11 h : défilés dans la ville par 3 ou 4 batteries-fanfares (si possible du département) obligation de participer au concert.

— 11 à 11 h 30 : concert place de la mairie.

— 12 h : apéritif et repas en commun (offert aux musiciens participant aux défilés).

— 14 h 30 : répétition générale.

— 16 h : concert.

— 18 h : « Pot » de l'amitié.

Répétitions

Elles auront lieu à Brétigny dans la même salle que les autres années : salle des sociétés.

Les dates : jeudi 19 mars, mercredi 8 avril, mardi 28 avril.

Toutes les répétitions commenceront à 20 h 45.

Chaque musicien fournira son pupitre.

Les sociétés acceptant de participer (en tout ou en partie) le feront savoir à M. Louet, 5 bis, du Puits-Massé, 91540 Mennecy. Tél. : 64.57.00.59 poste 135.

Programme du rassemblement des harmonies

Musique à la carte, W. Hautvast ; Choral and Rock out, T. Huggens ; Thème d'orgue, J. Penders ; Amparito Rocca, déjà joué en 86 ; Rumisberger Marchs, W. Joseph ; Hello Dolly ; Marche du Souvenir avec les B.F., R. Cardon.

Seine-Saint-Denis PANTIN

L'Harmonie municipale a repris ses activités

En septembre 1986, dès la rentrée elle avait un problème de directeur, en effet, M. Roger Bustin, à la tête de la société depuis 1977, nous quittait courant octobre, cause retraite ; des contacts furent pris et le 18 octobre, M. Jean-Claude Choisy était retenu pour prendre la suite de M. Bustin. Disons tout de suite que les références de M. Choisy étaient très sérieuses puisqu'après des études aux conservatoires



de Bordeaux et de Paris et des cours de direction avec M. Castelain, Chef adjoint de la musique de l'air, M. Choisy est titulaire du diplôme d'aptitude pour l'animation des sociétés musicales (DAASM) de la Confédération Musicale de France, diplôme qui lui a été décerné le 11 avril 1986 par M. André Petit, Président de la C.M.F. et qui nous a incité à le prendre à la direction de notre société.

Nous avons pu constater au cours des premières répétitions, la sûreté de direction de M. Choisy, ce qui a donné confiance aux musiciens et amènera certainement de bons résultats dans l'avenir.

L'Harmonie a donné son concert de Sainte-Cécile le samedi 22 novembre à l'Eglise Ste-Marthe et ce concert de musique variée, a marqué les débuts officiels de M. Choisy.

Le dimanche 23 novembre, les musiciens, leurs épouses, et leurs invités se sont réunis pour le traditionnel banquet, M. Vuilmet, Président, dans une courte allocution, remercia les autorités Municipales présentes ainsi que M. Roger Bustin, notre ancien directeur ; deux jeunes de ses élèves lui remirent le cadeau souvenir offert par tous les musiciens,

en l'occurrence, un magnétophone et M. Jacques Drouin, au nom de la Municipalité la Médaille d'Or de la Ville de Pantin. Mme Bustin et Mme Choisy eurent droit à des fleurs. Des médailles et des diplômes récompensèrent de leur dévouement jeunes et anciens musiciens.

Le vendredi 12 décembre, un grand concert a eu lieu Salle des Conférences 42, avenue Edouard-Vaillant à Pantin.

Au cours de la première partie dirigée par M. J.-C. Choisy les œuvres suivantes ont été interprétées :

— Marche du Chapiteau de J. Devogel.
— Ouverture de Rosamunde de Schubert.

— Trois chants pour Noël de C. Grundman.

— Sur un marché persan de Ketelbey.

— Der Freichute Marsch de Wijn Schoon.

En 2^e partie :

— Marche of Melody Makers de Schef-fer fut dirigée par M. Dubois Gache.

— Musique aux quatre vents de Roger-Roger dirigée par M. Choisy.

— Top de J. Devogel, dirigée par M. Choisy.

— Belle of the ball de L. Anderson dirigée par M. Choisy.

— Si Jacques Brel m'était conté, arrangements L. Delbec, dirigée par M. Le-vieux.

— Thème varié de Hautvast, dirigée par M. Choisy.

Un nombreux public assistait à ce concert, nous avons remarqué la présence de plusieurs membres de la Municipalité, de Chefs de musique, en particulier M. René Castelain, Chef-Adjoint de la musique de l'air et le tambour-major Gilbert Laverdure. Merci à tous nos amis qui nous ont encouragés par leurs applaudissements. Merci à Roger

ALBI

Stage Musical de Perfectionnement. Stage de Chant Choral. Académie d'Été organisée dans le cadre du Festival de Musique d'Albi.

Du 24 juillet au 6 août 1987.

Renseignements auprès de l'Académie d'Été : place Sainte-Cécile, 81000 Albi. Tél. : 63.54.28.28.

Cmf



Bustin pour tout le travail qu'il a fait pour notre société et nous formons le vœu que l'Harmonie Municipale continue à progresser sous la direction de J.-C. Choisy.

Nous vous donnons rendez-vous à notre prochain concert en mai 1987.

René Vuilmet

Seine-et-Marne

CHELLES

L'U.M.C. célèbre Sainte-Cécile

Le dimanche 16 novembre 1986, l'Union Musicale de Chelles célébrait Sainte-Cécile en interprétant, lors de la messe de 11 heures en l'Eglise Saint-André, de très jolies partitions ; on put ainsi entendre successivement : Te Deum de Charpentier, Away in a manger de Jan de Haan, Panis Angelicus de César Franck, chanté par Jehanne Jeannick, et Elvira Madigan de Mozart.

A cette messe suivie par un public nombreux de fidèles, nous avons remarqué la présence, autour du Président Gavillet, de Charles Cova, maire, conseiller général, de M. Georges Cousin, premier maire adjoint, de M. Patrick Joguet maire adjoint chargé des affaires culturelles et de M. Pierre Faugières maire adjoint.

A l'issue de cette cérémonie religieuse particulièrement émouvante et belle, nos musiciens sont descendus en... musique jusqu'à l'hôtel de ville où M. Cova les recevait pour un très sympathique apéritif d'honneur.

Après quoi, c'est à la Rôtisserie Briarde que tous se retrouvaient, en famille, autour d'une excellente table pour le traditionnel banquet et Sainte-Cécile.

Au cours du repas, quelques diplômes et distinctions ont été remis à des membres de la formation. Entre autres : M. Lemanach a reçu le diplôme de mention honorable de la Fédération de Seine-et-Marne pour 7 années de société dont 1 à Chelles. Mlle Janine Mercier, même diplôme pour 7 années de

société dont 3 à Chelles, M. Philippe Gavillet, médaille d'honneur d'argent de la Fédération de Seine-et-Marne pour 16 années de présence à l'U.M.C. Des diplômes d'examens de musique ont été également remis.

L'Assemblée générale ordinaire de l'Union Musicale de Chelles a eu lieu le vendredi 28 novembre, Salle Ameller, sous la présidence de M. Lucien Gavillet, Président de la Société.

A ses côtés, étaient présents M. Michel Bricquet, Directeur de notre Société et Vice-Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, ainsi que M. Jean Fournier, Président d'Honneur, et la totalité des membres du Conseil d'Administration.

La séance fut ouverte à 21 heures.

Après avoir remercié les musiciens présents, le Président dit sa satisfaction de voir que plus de 70 personnes avaient tenu à assister à cette assemblée. Il remercia plus particulièrement M. Bricquet, Directeur, et M. Simon, Directeur-adjoint, pour le travail qu'ils assurent tout au long de l'année pour confectionner des programmes de haute qualité. Ses remerciements sont allés également aux musiciens de Champs-sur-Marne et de Pontault-Combault qui assurent les répétitions chaque vendredi.

Après lecture du rapport moral par le Secrétaire Général, approuvé à l'unanimité, on écouta attentivement la lecture du rapport financier du Trésorier, lequel fut vigoureusement applaudi pour sa bonne gestion. Rapport également adopté à l'unanimité.

Puis, selon les statuts de la Société, vint le renouvellement d'un tiers des

membres sortants. Aucun candidat ne s'étant présenté, c'est à main levée que les sortants ont été réélus.

Le Secrétaire Général repris alors la parole afin d'exposer les projets 1987. C'est une année qui, pour l'Union Musicale, va revêtir un caractère particulier. Il y a 20 ans, nous fêlions notre centenaire et tous les Chellois se rappellent les grands manifestations qui avaient été organisées à cette occasion sous la Présidence de M. Rabourdin, alors Maire de Chelles et Président d'Honneur de l'Union Musicale. Il était impossible de laisser passer l'année 1987, 120^e Anniversaire de notre Société, sans célébrer dignement cet événement.

Sans dévoiler le programme complet des manifestations qui se dérouleront à Chelles les 13 et 14 juin prochain, nous pouvons annoncer dès maintenant que le dimanche 14 juin, aura lieu dans notre ville un Concours National de Musique, sous le patronage de la Municipalité de Chelles, la Confédération Musicale de France, l'Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France. C'est plus de 1 000 musiciens qui seront accueillis ce jour-là par notre commune. On reparlera plus tard de cette fête, mais dès à présent, reprenez bien ces dates.

L'année dernière, Chelles recevait en garde le fanion de l'U.F.M.R.I.F. que nous allons remettre cette année au Maire de Longjumeau. C'est donc une année chargée que l'Union Musicale se doit de préparer. C'est pourquoi M. Bricquet demande à tous un effort particulier, mais en échange prie le bureau de ne pas prendre trop de services extérieurs à Chelles cette année, afin de laisser aux musiciens tout le temps nécessaire à la préparation et à l'organisation de ces manifestations.



Cérémonie à l'Eglise Saint-André de Chelles.

Après quelques questions diverses, le Président clot l'Assemblée et invite tous les participants à prendre « le pot de l'amitié ».

A. Doucet

BRIARD

L'Harmonie Briarde, une association en pleine activité

Un dernier trimestre 1986 bien chargé vient de s'écouler pour l'Harmonie Briarde. En effet, dès la rentrée de septembre, après deux mois d'abstinence musicale pour certains, il fallait rapidement se « remettre en bouche et en doigts » car nous avons plusieurs échéances à satisfaire.

La première se situait fin septembre, puisque nous avons décidé de « faire un disque » et, il est évident que la gravure ne permet pas d'erreurs ; il fallait donc que ce soit parfait et d'ailleurs ce le fut ! Après quatre heures d'enregistrement dans une des granges de la Ferme de Monsieur à Mandres-les-Roses, mise aimablement à notre disposition par la municipalité, et un mois de délai pour la fabrication, nous avons, fin octobre nos 950 super 45 tours ! A ce propos, on peut se le procurer pour 25 francs l'un, au secrétariat des Mairies de Brie, Périgny et Mandres.

La seconde échéance était prévue le 25 octobre : nous avons accepté de donner un concert dans la chapelle de l'hospice de Brie-Comte-Robert. Il nous a été agréable de voir s'éclairer les visages de nos « anciens » pendant l'heure et demie que nous avons passée en leur compagnie. C'est une démarche que nous sommes prêts à recommencer avec plaisir.

La troisième échéance, et la plus importante à nos yeux, eut lieu le 28 novembre dernier. Importante certes car notre Concert Annuel de Gala qui se tient traditionnellement dans la salle des fêtes de Brie-Comte-Robert est l'occasion pour nous d'interpréter notre nouveau programme musical, celui que nous jouerons tout au long de l'année dans les différentes manifestations auxquelles nous participerons. Plus de 400 personnes se déplacèrent ce soir-là malgré une température extérieure qui incitait plus à rester au coin du feu qu'à une sortie nocturne. Bref, c'est dans un enthousiasme chaque année grandissant que l'Harmonie Briarde interpréta des œuvres classiques en première partie, comme le « Canon sur une basse obstinée » de Pachelbel ou encore « Dans les steppes de l'Asie centrale » de Borodine, et en seconde partie : marches, charleston, paso-doble, etc. l'ensemble sous la direction de notre Chef favori : André Moreau.

Puis, le lendemain, 29 novembre, c'était comme l'on dit, la troisième mi-temps : notre banquet de Sainte-Cécile.

Alors là, défilé bien garni, préparé par nos épouses, nous avons eu droit à une multitude de sketches interprétés par nos jeunes, ainsi qu'à une représentation exclusive donnée par le corps de ballet masculin de l'Harmonie Briarde dans une parodie du « Lac des cygnes » de Tchaïkowsky. Hilarité générale bien entendu. Bref, c'était la fête, notre fête qui devait se terminer vers 5 heures du matin... après la soupe à l'oignon évidemment.

Oui, on peut dire que l'Harmonie Briarde est une association bien vivante où tous ses membres s'y sentent bien et cela grâce à l'esprit qui s'en dégage, à la jeunesse qui la fréquente, à la convivialité qui s'y instaure.

Yvelines

Stage de perfectionnement en Orchestre d'harmonie et direction d'orchestre du 25 au 30 octobre 1986

La Fédération Musicale des Yvelines organisait, du 25 au 30 octobre 1986, un stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie et direction d'orchestre sous la coupe de son président, Guy Meissonnier.

Les jeunes stagiaires furent hébergés, comme à l'accoutumée, dans le cadre agréable du Relais International de la Jeunesse de l'Île Migneaux à Poissy. Pour la partie musicale, la ville de Poissy avait mis gracieusement à la disposition de la FMY les locaux de la société locale.

Le travail d'ensemble des stagiaires se déroulait pendant ces six jours sur plus de 36 heures de répétitions. Pour cette année une innovation de taille : les

musiciens de l'Orchestre départemental s'étaient joints aux stagiaires pendant trois jours pour travailler la nouvelle œuvre pour harmonie de J.L. Chautemps « Interface à facettes ». Tout le monde fut subjugué par l'œuvre de nature jazz, et les progrès se firent sentir au fil des répétitions. Ces musiciens et stagiaires venaient de découvrir un autre style de musique pour orchestre d'harmonie, cela les enchantait et le premier rendez-vous pour l'exécution de l'œuvre fut pris pour le 1^{er} février, à Versailles.

Cette œuvre fut dirigée par J.-L. Fillon, directeur de l'Harmonie de Mantes-la-Ville arborant son nouveau diplôme national de Musique, section jazz. Il ne faut pas oublier aussi au passage que notre ami Jean-Luc fit ses premières armes de directeur au sein de l'Orchestre des stagiaires voici quatre ans, et tout le monde est fier de sa réussite à la FMY.

Tout cela ne nous éloigne pas du travail du stage et donc de la préparation des concerts que l'Orchestre donnera le Jeudi 29 octobre en l'église de Flins-sur-Seine et le vendredi 30 octobre en l'église de Mezy-sur-Seine.

Le travail pendant ce séjour fut excellent, tant dans le domaine musical qu'amitié entre les stagiaires venus du département des Yvelines, mais aussi de l'Essonne et du Nord pour la direction d'orchestre (Katia Dercourt, 1^{re} année).

Les liens d'amitié se resserraient encore plus lors de la petite balade en bateau sur la Seine et cela jusqu'à l'embouchure de la Marne.

Les stagiaires furent reçus par M. Roileau, maire de Flins-sur-Seine et Mme Lacaze, maire de Mezy-sur-Seine, et leurs conseils municipaux.

Le public fut très nombreux aux deux concerts, environ 200 personnes. N'ou-

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42-71-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI ET CASSETTES EN PETITES
ET GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

cmf



blions pas que la FMY se fait un plaisir d'offrir à des villes rurales ces concerts de fin de stage dans le but de créer une animation musicale.

La fin des concerts se termina sous une salve d'applaudissements ; un bis fut réclamé, ce que les musiciens, malgré la fatigue, exécutèrent avec brio, et promirent de revenir l'année prochaine.

Le programme fut :

Trumpet voluntary, de H. Purcell ; Antiphony n° 2, G. Gabrieli ; Fanfare, Boismortier ; Symphonie militaire, F.J. Gossec ; Suite de batteries, Anonyme ; Bocage, S. Lancen ; Allegro symphonique, F. Gascard, M. Francy, (à l'accordéon solo : V. Morelon de l'Accordéon Club de Versailles) ; Sinfonia Italiana de W. Hautvast ; Western Pictures, K. Vlask ; The Beatles in Concert, Lennon Mc Cartney ; Serenade for Picket Fence, M. Leyden pour 3 percussions en soliste : R. Lassus, Fl. Manguso, J.S Schuller ; directions : G. Meissonier, E. Aucher, J.L. Fillon, 4^e année de direction.

MARS MUSICAL de Beynes (78) directeur : J.J Nuixa

6 MARS 1987 : La Chanson Française « Europe Titanic, pas de panique, Anne Vergnaud, Nathalie Solence, Jacques Serizier.

14 MARS : Concert des concours nationaux sous la présidence de MM. P.M Dubois, S. Lancen, Cl. Pichureau, D. Dondeyne, le Quator de saxophones de Paris.

15 MARS : Audition des élèves à 17 heures.

20 MARS : Concert des Professeurs.

22 MARS : Concert par les ensembles de l'école de musique, à 17 heures BIG BANG, ensemble d'accordéon, la musique Brésilienne.

27 MARS : Concert par l'ensemble de Catalogne, direction M. Benterfa.

3 AVRIL : Concert par le Tactch Quartett, au piano E. Pachet à la contrebasse E. Paul à la batterie J.P Bazin chanteur F. Martin.

Picardie

SOMME

Assemblée générale du 16 novembre 1986

L'Assemblée Générale de notre Fédération s'est tenue à Amiens au CSC Guynemer, le 16 novembre 1986 en présence de :

— Maître Charles Jay, Président d'Honneur ;

— M. Gonnot, Vice-Président du Conseil Régional, Représentant M. le Président Charles Baur ;

— M. Henno, Vice-Président du Conseil Général Représentant le Président Max Lejeune ;

— M. Lemaire, Adjoint au Maire de la ville d'Amiens ;

— Mlle Dogny, Déléguée Régionale de la Musique ;

— M. Pommery, Président de l'Union des Fanfares de l'Oise.

Après avoir salué les personnalités et souhaité la bienvenue aux Représentants des Sociétés et Ecoles, M. Michel Brisse, Président de la Fédération Musicale de la Somme donne la parole à M. Drez, Secrétaire Général pour la lecture du rapport moral.

M. Drez dresse un tableau des activités des différentes commissions rattachées au Conseil mettant en exergue, des réalisations et quelques faits importants :

— augmentation constante des candidats aux différents examens :

— amélioration de l'information auprès des Sociétés et Ecoles :

— augmentation sensible du nombre de musiciens récompensés par la Fédération Musicale de la Somme et la Confédération Musicale de France :

Il se rejouit grandement de l'acceptation par Maître Charles Jay de la qualité de Président d'Honneur de notre Fédération et le remercie chaleureusement au nom de tous.

Mis aux voix, ce rapport est accepté avec une majorité quasi unanime.

M. Michel Get succède à M. Drez pour le compte rendu du stage musical d'été qui s'est déroulé du 16 au 27 juillet 1986.

M. Get en assurait la direction artistique tandis que M. Duvié, Conseiller technique et pédagogique près de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, était chargé de l'organisation administrative et de l'atelier choral.

Les stagiaires et leurs professeurs furent particulièrement heureux d'accueillir, pendant quelques jours, le Maître Fernand Lelong, Professeur de tuba au Conservatoire National de Musique de Paris qui fit profiter de son grand talent la classe de tubistes du stage.

M. Get précise les différentes activités :

— Direction, Orchestre, travail de l'instrument et chant.

Les effectifs vont crescendo depuis la création de ces rencontres, il souhaite, pour 1987, un nombre encore plus grand de jeunes « convaincus » de la musique.

Ensuite, M. Pourchelle présente le rapport financier. La distribution aux participants préalablement à l'assemblée générale du bilan de l'année écoulée favorise beaucoup la compréhension de cet important exposé, exposé que M. Pourchelle reconnaît lui-même fastidieux. Nos finances sont saines, mais notre trésorier appelle notre vigilance et nous recommande de surveiller très attentivement nos dépenses principalement jusqu'au moment du versement de la subvention du Conseil Général.

M. Pourchelle poursuit son exposé par des renseignements d'ordre pratique et financier.

Les commissaires aux comptes donnent quitus au trésorier en y ajoutant leurs chaudes félicitations pour l'ensemble et la bonne tenue des comptes.

M. Savary, Vice-Président, responsable de la commission « Festivals — Concours et Classement » donne la liste des sociétés qui ont demandé un examen pour classement.

La Fédération de la Somme devant organiser un Concours Festivals en 1987, M. Savary déclare qu'il sera fait pour cette manifestation application du nouveau règlement confédéral.

Aussi, énumère-t-il les articles les plus importants, sans omettre de les commenter et de fournir des exemples de manière à faciliter la compréhension d'une réglementation plus rationnelle mais complexe.

Précision importante :

— Les listes confédérales des œuvres à choisir, en vue des concours, figurent dans les 4 numéros 379, 380, 391, 392 du journal de la Confédération Musicale de France.

— La liste des morceaux imposés paraîtra incessamment.

M. Courtis, Vice-Président, Président de la Commission d'Administration Générale succède à M. Savary.

Il fait un bref rappel des différentes activités en 1986 de nos sociétés fédérées, mais son exposé ne se limite pas à nos frontières.

Il rappelle que l'Union des Fanfares de l'Oise et de Picardie et la Fédération Régionale des sociétés Musicales de Picardie ont organisé cette année, à Creil, un Concours-Festival. 12 de nos sociétés y participaient et remportaient des lauriers.

M. Courtis y décrit l'atmosphère chaleureuse qui régna constamment depuis l'heure du rassemblement à celle du morceau d'ensemble.

Il félicite chaudement Maître Jay de sa présence remarquée et M. Pommeroy, président de l'UFOP pour son heureuse initiative. Il ne tarit pas d'éloges envers les organisateurs de ces rencontres.

Il signale également qu'un concours inter-régional a eu lieu cette année à St-Pol-sur-Mer organisé par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais.

Deux de nos sociétés y participaient. Elles y furent distinguées et récompensées.

M. Courtis termine par une remarque : nos sociétés vivent à l'heure de la région : les concours : 1984 Doullens, 1985 Tergnier, 1986 Creil.

Retenu par ses obligations professionnelles, M. Gouverneur, Responsable de la commission Organisation de la Formation Musicale, laisse à M. Ponchon le soin de présenter son rapport relatif aux examens des élèves.

Après des considérations techniques et pédagogiques M. Ponchon nous fait partager sa satisfaction quant aux résultats généraux de 1986.

Il constate, comme les années précédentes, une augmentation constante du nombre de candidats et rappelle les conditions dans lesquelles les différents examens eurent lieu. Il attire l'attention des directeurs d'écoles sur le déroulement de ces épreuves pour 1987.

Les examens D1 — D2 — P1 (Solfège et Instruments) seront laissés à leur libre organisation (dans le cadre prévu par la Fédération Musicale de la Somme). Pour les P2, 4 ou 5 centres d'examens sont prévus.

Ceux des niveaux E1 - E2 - Moyen - Brevet et supérieur se dérouleront à Amiens le 24 mai 1987 et le 31 mai sous l'égide et la responsabilité de la Fédération Musicale de la Somme.

M. Ponchon remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué au bon déroulement des examens fédéraux à quelque titre que ce soit.

C'est le ton badin et spirituel qu'utilise toujours M. Cardon pour son intervention en tant que responsable de la Commission Informations, brève et concise.

Il fait comme chaque année, appel aux correspondants locaux (sociétés et écoles) pour la confection d'articles à insérer dans le Musicien Picard.

Il précise que l'éventail est largement ouvert dans ce domaine de l'information.

L'utilité de la note d'information (supplément du Musicien Picard) créée cette année n'est plus à démontrer.

M. Cardon constate, avec plaisir, l'écho favorable qu'elle a reçu auprès des Sociétaires.

M. Cailleux, responsable de la Commission distinctions honorifiques se retrouve au micro pour présenter son rapport.

Il donne d'utiles conseils pour la conformité des différentes demandes de récompenses et rappelle les obligations que doivent effectuer Présidents et Directeurs.

Il signale une innovation :

Dorénavant la demande de récompense pourra s'effectuer sans la signature du récipiendaire, pour des raisons faciles à percevoir.

M. Cailleux présente la liste des bénéficiaires de médailles fédérales et confédérales : chefs et vétérans.

Il revenait au Président Brisse de parler en dernier au nom de la Fédération Musicale de la Somme.

Il dresse un rapport clair, concis, attrayant.

Après un hommage à ses prédécesseurs, il donne la liste des Présidents et Responsables de commissions. Il a un mot aimable pour chacun d'eux.

Il rappelle brièvement les tâches accomplies par ces commissions, leur utilité à la bonne marche du Conseil.

Il remercie tous les conseillers pour l'esprit qui les anime et leur dévouement à la prospérité de la Fédération Musicale de la Somme. Il n'oublie pas dans ses congratulations les Secrétaires administratives pour le bon travail accompli chaque jour.

Evidemment notre Fédération ne peut exister qu'avec l'aide financière efficace des autorités supérieures du Département. Aussi, M. Brisse, remercie-t-il chaudement le représentant du conseil général.

En conclusion, M. Brisse déclare que nous devons poursuivre le chemin qui a été tracé et élaboré par nos prédécesseurs.

A la suite de ce discours un vote pour le renouvellement d'un tiers du Conseil eut lieu.

**1^{re} Rencontre Nationale
de Batteries Fanfares
de Villers Cotterêts
les 6 et 7 juin 1987
Concours de Composition
Prix
de la S.A.C.E.M.**

Pour plus de renseignements,
téléphonez au :
23.72.52.34 ou
23.72.55.55

Les six candidats (dont quatre sortants) furent réélus ou élus.

M. Gonnot, Vice-Président du Conseil Régional nous fait part du plaisir qu'il éprouve à se trouver parmi nous.

Il déclare avoir écouté avec beaucoup d'attention tous les rapports présentés ce matin.

En ce qui concerne la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Picardie il considère cet organisme comme indispensable au développement et au rayonnement de la Musique sur le plan régional comme sur celui national.

Il tient à rappeler la non ingérence du Conseil Régional à l'intérieur des fédérations et des sociétés.

M. Gonnot attire notre attention sur les faits historiques datant de mille ans où les villes de Senlis et Noyon tinrent une place importante dans la naissance de notre Nation.

C'est à Amiens que sera commémoré cet important événement.

Une étude est en cours en vue de la réalisation, la coordination de ces festivités :

M. Gonnot estime qu'il n'y a pas assez de musique dans ce projet. Aussi il déclare qu'il sera notre meilleur avocat auprès de la haute instance administrative qu'il représente pour la présentation voire la défense de nos projets et demandes de subventions destinés à cette fête qui devra revêtir une ampleur exceptionnelle.

Il adresse au Président Brisse ses vives félicitations pour l'œuvre accomplie par la Fédération qu'il préside.

M. Henno, Vice-Président du Conseil Général présente les excuses du Président Max Lejeune.

Il fait part de sa joie de se trouver pour quelques heures dans le monde musical, l'occasion lui en étant très rarement offerte.

Il assure l'assistance de l'intérêt que porte le Conseil Général à la Fédération. D'ailleurs, il précise les objectifs que s'impose cette assemblée départementale :

- 1) Formation et enseignement.
- 2) Orchestres (Soutien des formations en activité, aide à leur création).
- 3) Manifestations (animations musicales, stage, etc.).
- 4) Fédération Musicale de la Somme (Soutien Financier, modernisation de sa gestion accueillie favorablement).

M. Brisse ayant rappelé dans son discours que sous la présidence de M. Cotteaux (1905-1914) avait été ajoutée à nos statuts la devise : ART - DEVOUEMENT - FRATERNITE.

M. Hennot développe avec beaucoup d'éloquence et de sensibilité cette noble devise, il nous félicite d'apporter une évaluation de cœur dans ce monde de

Cmf

Promenade
à travers
nos régions

violence que nous vivons, ou que nous subissons (radio, médias, télévision).

Pour lui, le rôle de la Fédération Musicale de la Somme n'est pas assez connu.

Il termine en priant le Président Brisse d'accepter quelques récompenses, offertes par M. Max Lejeune, destinées à de jeunes musiciens méritants.

Il souhaite une bonne année musicale à la F.M.S. Autre souhait à ajouter à notre devise : « METTRE LA SOMME EN MUSIQUE ».

M. Brisse remercie vivement MM. Gonnot et Henno pour l'intérêt qu'ils veulent bien porter à notre Fédération et pour les paroles d'encouragement adressées à l'assistance.

Maîtres Charles Jay prend la parole, il fait part de son embarras car tout a été dit. Aussi se limite-t-il à exprimer sa joie de se retrouver parmi nous. L'exposé du Président Brisse lui fait apparaître la tâche écrasante qu'il a volontairement entreprise et bien menée.

Il compte sur le dévouement de Tous pour contribuer à la bonne santé de nos Sociétés et sur l'esprit d'équipe et de clairvoyance pour le Conseil Fédéral placé à leur tête.

Maître Charles Jay reçoit les vifs applaudissements de l'assistance.

La matinée devait se terminer par l'audition de l'ensemble de Cuivres Simples de Picardie (Union des Fanfares de l'Oise et de Picardie) placé sous la Présidence de M. Menteaux et dirigé par M. Wattincourt, après une présentation des exécutants et des instruments de l'orchestre : programme éclectique très apprécié.

Une chaleureuse ovation récompensait cette formation composée essentiellement de jeunes.

Après un repas pris en commun les travaux reprenaient pour les questions posées aux responsables des différentes commissions. Peu de questions d'ordre général. Quelques points expliqués (calcul de l'ancienneté pour distinctions honorifiques délai relatif à l'obten-

tion de la Médaille des Sociétés Musicales et Chorales).

Une proposition : prévoir une réunion d'information pour les Présidents et trésoriers des Sociétés pour initiation aux formalités administratives imposées par la F.M.S. et la C.M.F. proposition retenue. Quelques instants après l'orchestre du stage de la Fédération se trouvait sous les feux de la rampe avec ses directeurs : pour l'orchestre : M. Michel Get ; pour la chorale : M. Jacques Duvi-

vier. Comme les années précédentes cette formation composée exclusivement de jeunes musiciens du stage fit les délices des Membres de l'Assemblée.

Evidemment l'ouverture de ce concert se fit par l'exécution de l'Hymne du Stage de Charles Jay. Deux mouvements de la Symphonie en ut Majeur de Beethoven (arrangement Michel Get).

Pour quelques minutes l'orchestre se transforma, à vue, en une chorale au large répertoire (chant religieux du XV^e siècle à une chanson de Brassens).

Il faut ajouter que figurait au programme le « choral Saint-Antoine » de Haydn. Il fut dirigé par un élève du stage : M. Gilles Czwartowski. Il remportait un vif succès et l'approbation amicale de ses camarades.

Après les applaudissements nourris et chaleureux de l'assistance le concert se termina comme il avait commencé : Exécution de l'Hymne du stage.

Ce concert était interrompu pour permettre la remise des distinctions honorifiques et des prix obtenus par les élèves aux différents concours et examens. La lauréate du Prix de Fondation Charles Jay était particulièrement applaudie.

Le Président Brisse clôturait définitivement cette Assemblée Générale par un vif remerciement aux Autorités Administratives et Civiles qui ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette manifestation.

Dans un même élan de cœur Michel Brisse associe les jeunes lauréats et les vétérans pour les citer en exemples de serviteurs de la musique. Il adresse à Maître Jay un compliment circonstancié pour l'honneur et le plaisir dont il nous a gratifiés.



Avignon

Il souhaite des heureuses fêtes de Sainte-Cécile à tous les Musiciens et ajoute :

Ce 21 juin 1987, si chacun le veut vraiment, nous ferons de la ville d'Amiens, de notre chef-lieu de Département, de la Capitale Picarde : La Reine d'un jour de la Musique.

Provence-Alpes-Cote d'Azur

Hautes-Alpes LOCHES

Vers la création d'une batterie fanfare départementale

Au cours de l'assemblée générale d'automne de la fédération des musiques des Hautes-Alpes a été remis à l'ordre du jour l'idée lancée l'année précédente, de former une fanfare départementale avec les meilleurs éléments des sociétés existantes. Il existe déjà une harmonie junior départementale à la formation de laquelle l'A.D.E.M. a largement contribué. La fanfare en projet compléterait cette harmonie junior 05.

Il a été fait un inventaire succinct des effectifs qui dans chaque musique seraient susceptibles de faire partie de cette formation départementale. Les batteries fanfares des Hautes-Alpes (Echo Briançonnais, Echo des glaciers, Embrun, Veynes, Laragne) étaient représentées à cette réunion. En donnant les possibilités de participation chacun des responsables a fait le point en ce qui concerne le cas particulier de sa société. D'un avis unanime les batteries-fanfares qui ont en charge l'animation des fêtes officielles nationales ou locales et celles des cérémonies patriotiques ne sont pas reconnues à leur juste valeur ni en fonction des services qu'elles rendent (à des exceptions près...). Aussi est-il dans l'intention des participants à cette réunion parmi lesquels M. Courtial président de l'Union régionale des fédérations, M. Fiegenbaud délégué départemental de l'A.D.E.M., M. Chappe président de la fédération des Bouches-du-Rhône, M. R. Bonhomme et Marcellin de la fédération des Hautes-Alpes, de revaloriser l'image de marque des batteries-fanfares.

Chacun des intervenants a donné son point de vue sur la composition à donner à cette formation (clairon, trompette de cavalerie, cors de chasse, fifres, gros cuivres). M. Julien sous-chef de la musique de Veynes assisté de M. René Blanc (Embrun) sont missionnés pour choisir un répertoire en concertation avec les chefs intéressés et de le diffuser. Les divers morceaux seront étudiés et après mise au point un rassemblement est envisagé au printemps 1987 avec dans la foulée la participation à un concours.

Dans l'avenir il sera raisonnable d'envisager une répétition d'ensemble chaque trimestre. Il a été bien précisé que cette fanfare 05 devra être maniée avec précaution afin de ne pas nuire à ce qui existe.

Le président régional Paul Courtial, voit d'un bon œil cette initiative. Il précise qu'un objectif de qualité devra être donné à cette fanfare pour en assurer sa crédibilité.

Pour assurer le présent un intervenant qualifié auprès de diverses batteries du 05 (et en priorité auprès de celles qui sont dépourvues de formateur) devrait pouvoir apporter ses connaissances et assurer un enseignement de pratique instrumentale dont chacun ressent la nécessité.

Reste à trouver la structure qui permettra la mise en place de ce poste d'itinérant tant attendu et aussi de découvrir ce professeur compétent. Les chefs de batterie doivent se réunir dimanche 1^{er} février à 10 h 30 à Embrun, salle de musique (salle des fêtes) pour faire un bilan de l'avancement de la préparation dans chaque musique intéressée.

Noël Marcellin

Extrait du « Dauphine Libère » du 30 janvier 1987.

EMBRUN

Relève assurée à la musique municipale

Les changements importants intervenus à la tête de la Musique Municipale ont été officialisés à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile.

En effet, André Bonin, qui prend sa retraite de Directeur de l'Ecole Municipale de Musique quitte également la direction de l'Harmonie ; il est remplacé à ces deux postes par le jeune Patrick Ceroni.

Ancien élève de la classe de M. Eugène Foveau au Conservatoire National Supérieur de Paris, André Bonin dirigeait la « Municipale » depuis 1956.

Il est à l'origine de la création de l'école municipale de musique qui, en quelques années, a connu un bel essor puisqu'elle compte 400 élèves, actuellement.

En laissant ses responsabilités à Patrick Ceroni, il ne coupe pas les ponts avec la formation puisqu'il prend un poste important dans le pupitre des gros cuivres.

L'ensemble des musiciens, jeunes et moins jeunes, sont heureux de conser-

ver parmi eux ce chef estimé et sympathique.

Noël Marcellin, Fondateur de la Musique Municipale qu'il préside depuis 1949 a souhaité lui aussi être déchargé de ses fonctions conservant pour l'instant la présidence de la Fédération des Hautes-Alpes et la Vice-Présidence de l'Union Régionale.

Il passe le flambeau à son fils Gérard Marcellin, tout en restant au service de la musique.

Ces départs à la retraite ont donné lieu à de touchantes cérémonies et à des propos chaleureux empreints de véritable amitié en présence de M. Alexandre Didier, Maire d'Embrun et d'une foule d'amis parmi lesquels tous

La diffusion de ce journal très lu est cependant insuffisante par rapport aux 600.000 musiciens que regroupent nos sociétés

Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins

30.000

LECTEURS !

ABONNEZ-VOUS, FAITES ABONNER VOS SOCIÉTÉS !



Les nouveaux encadrant les anciens.

CMF



les représentants des sociétés musicales du département.

Nous souhaitons bonne chance à ces nouveaux et jeunes dirigeants.

Un bel exemple d'attachement à sa société musicale

René Blanc est chef de batterie à la Musique Municipale d'Embrun.

A ce titre, il s'occupe activement et avec beaucoup de compétence et de dévouement de ses tambours, clairons (trompes et trompettes de cavalerie) auxquels il assure des répétitions hebdomadaires très suivies et, ceci, tout à fait bénévolement.

René Blanc tient par ailleurs un poste de trompette dans les rangs de l'Harmonie et fait fonction de Chef Adjoint.

Non content de cette activité débordante, il a su faire partager sa passion pour la musique aux membres de sa famille dont sept occupent divers pupitres à l'orchestre.

Il s'agit de ses enfants, Christine au saxophone, Patrick au baryton, de son gendre Jean-Pierre Perrin au saxophone et de ses 3 petits enfants Brigitte et Laurence aux cymbales, Martial au clairon.

Félicitations à cet apôtre de la musique et quelle chance pour la Musique Municipale d'Embrun.

Alpes-Maritimes

Harmonies, batteries, fanfares, quel avenir ?

Soixante-dix participants au « Colloque du renouveau » au palais Croisette

C'est en présence de soixante-dix participants venus de la France entière que s'est déroulé, hier, au palais Croisette, le premier colloque national sur les orchestres d'harmonies, de fanfares et de batteries-fanfares. Organisée par la délégation départementale de la musique et de la danse, cette manifestation a été présidée par M. Camille Roy, inspecteur principal de la musique au ministère



René Blanc et sa famille de musicien.

de la Culture, en présence de MM. Henri Fourès, inspecteur général de la musique en France et J.-C. Amiot, directeur du conservatoire national d'Auvergne.

Trois grands thèmes figuraient à l'ordre du jour : le répertoire, la formation des musiciens et les rapports avec les écoles de musique et enfin le rôle des sociétés musicales dans la vie de la cité.

Parmi les intervenants figuraient aussi bien des chefs d'orchestre (notamment Philippe Bender, directeur de l'orchestre régional P.A.C.A.) que des compositeurs (entre autres, Gérard Calvi, président de la S.A.C.E.M.), des responsables de fédérations (MM. Paul Courtil, président de l'Union des fédérations des sociétés musicales de la région P.A.C.A. et George Daumas, président de la Fédération musicale des Alpes-Maritimes), des chefs de musique (notamment M. A-

lain Loustalet, directeur de l'ensemble harmonique de Grasse), etc.

Au cours des débats, de nombreux sujets furent par ailleurs abordés : la musique à l'école, musique et scolarité, relations entre les musiques et les municipalités (la grande question des « moyens »), complémentarité entre vie associative et fanfares, disparition du bénévolat, etc.

A noter qu'hier matin, M. Hervé de Fontmichel, maire de Grasse et président de la délégation départementale de la musique et de la danse, a apporté aux congressistes le salut de M. Jacques Médecin, président du conseil général. Il était accompagné de Mme Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, et de Mme Hancy, conseiller municipal de Nice.

Dans une courte allocution, Mme Dupuy a tout d'abord salué les participants. Puis elle a mis l'accent sur l'effort de la

ville qui aide non seulement la musique dite classique mais aussi la musique « populaire ». « Cannes n'est pas que la ville du Festival du film, a dit Mme le Maire. Ni seulement une ville de congrès ou de tourisme. C'est aussi la ville de la musique... ».

P.W.

Var

Premier festival régional à Hyères : brillant succès

Décidé sur proposition de M. Riton-dale, Maire de Hyères, au cours d'une réunion de travail du Conseil d'administration de l'Union tenue le 24 mars 1985 à laquelle il a participé de bout en bout, le premier festival régional s'est déroulé dans cette magnifique ville les 21 et 22 juin 1986.

L'organisation en était confiée à la Musique Municipale, l'Office de l'Action Culturelle, les Comités d'Intérêts locaux avec l'aide de MM. Alain Cointat, Adjoint à la Culture, Jackie Gerbi, Conseiller Municipal Délégué, Ruffier, Chef du Service des Affaires Culturelles, Valente, Chef de la Police Municipale.

La journée du samedi 21 était réservée aux activités musicales locales avec à 19 h dans le jardin du Park Hôtel un concert par les élèves de l'école municipale de musique.

A 21 h 15 grand concert par la Musique Municipale d'Hyères sous la direction de M. Pierre Avril avec un pro-



Musique municipale de Gap.



Musique municipale de La Ciotat.

gramme de choix : Top de Devogel, Boum sur Charles Trénet, Come Back to sorrento de Ernesto de Curtis (trompette solo André Cicoletta). A travers la Hongrie de F. Ménichetti, Tea for two de Vincent Youmans, America Latina de S. Nortiz et Brazil de Barosso.

Ce morceau venant au moment où la France battait le Brésil en Coupe du Monde de football, le nombreux et enthousiaste public a demandé La Marseillaise qui fut brillamment enlevée.

Le dimanche 22 juin débutait par la grand messe en l'église Saint-Louis avec la brillante participation de la Chorale à Cœur Joie d'Hyères pendant que l'Estudiantina de Saint-Raphaël se produisait pour les malades.

Au sortir de l'Office des Sociétés des 6 départements qui avaient animé tous les quartiers, sillonnaient les voies principales pour se rejoindre au centre ville où elles étaient prises en charge par les membres de la Musique Municipale et les responsables des C.I.L. pour le repas de midi.

A 16 heures grand défilé des 10 Sociétés pour se rendre sur la Place Vicomtesse-de-Noailles où un magnifique podium a été dressé devant une imposante foule qui cherche l'ombre en cette chaude journée.

Se produisent successivement et pour deux morceaux :



- Harmonie Municipale de Gap pour les Hautes-Alpes.
- Echo Musical de Montfavet pour le Vaucluse.
- Echo de Forcalquier pour les Alpes de Haute-Provence.
- Harmonie Municipale de La Ciotat pour les Bouches-du-Rhône.
- Les Enfants d'Arcole de Cadenet pour le Vaucluse.
- Les Touristes des Alpes de Sisteron pour les Alpes de Haute-Provence.
- La Fanfare Municipale de Martigues et ses Majorettes pour les Bouches-du-Rhône.

- L'Harmonie Durance Luberon de Pertuis pour le Vaucluse.
- La Jeunesse Niçoise pour les Alpes-Maritimes.
- La Musique Municipale d'Hyères pour le Var terminait.

L'Harmonie Durance Luberon de Pertuis et l'Echo de Forcalquier se joignaient pour exécuter « La Coupo Santo » devant l'auditoire ému et debout.

Après quoi, les Sociétés se mettaient en place pour les morceaux d'ensemble « Spearmint » et « Le Drapeau de l'Europe », soit environ 500 musiciens sous la baguette de M. Pierre Avril, Directeur de la Musique Municipale d'Hyères dans une communion et un ordre parfaits à l'issue desquels le public fit une belle ovation.

Vint ensuite la remise de splendides souvenirs pour M. Ritondale, Maire d'Hyères, Marcel Demichelis, Président de la Fédération du Var, Paul Courtial, Vice-Président de la C.M.F. et Président de l'Union Régionale, entourés de MM. André, Président du Vaucluse, Gatto, Président des Alpes de Haute-Provence, Marcellin, Président des Hautes-Alpes, Chappe, Président des Bouches-du-Rhône.

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître dont tout le mérite revient à Monsieur le Maire pour sa compréhension et sa participation financière, au

Président Demichelis et ses musiciens pour leur dévouement, au Président Emile Masse et les membres de l'OFA-CA pour leur activité ainsi qu'au soutien massif des Conseillers Municipaux, Chefs de Service déjà nommés et des membres des C.I.L.

Merci et félicitations à tous, y compris aux participants, pour la haute tenue de ce festival venu 80 ans après le Concours de musique des 2, 3 et 4 juin 1906 qui avait donné lieu à l'édition d'une carte postale retrouvée dans des archives.

Rendez-vous est déjà pris pour juin 1987 tant l'impact de ces manifestations a été grand.

Bouches-du-Rhône TRETTS

Fête de la Sainte Cécile

Tout a commencé le samedi 22 novembre par un concert Instrumental, donné dans la salle complètement rénovée, du Casino Municipal, en présence de nombreux élus locaux et spectateurs.

Un programme de choix était offert à la population dont voici le détail :

- J'aurais voulu danser (samba de Frédéric Loeve).
- En septembre sous la pluie (slow de Harry Wain).
- Latin sounds (Pot pourri de jazz arrangement Beck).
- Sur un marché persan (Intermezzo de scène d'Albert W. Kettelbey).
- La petite valse (valse de Joé Heyne).
- Festival Charles Trénet (fantaisie de Ch. Trénet).
- C'est si bon (fox d'Henry Betty).
- Fleur de Paris (marche d'Henri Bou-teyre).

Tout ce programme fut très applaudi par l'assistance. A l'entracte le Président, accompagné de M. Paul Courtial, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, et Président de la région Provence, Alpes, Côte d'Azur distribuaient les diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique de la Société, résultant de l'examen de la Fédération des Sociétés Musicales des B.-du-R., qui s'est déroulé à la fin de l'année scolaire 1985/1986. Tous les élèves méritants ont été très applaudis et encouragés par l'assistance à continuer dans cette voie, qu'est la Musique.

La grande satisfaction de M. Courtial, fut de constater qu'il y avait de nombreux jeunes gens et jeunes filles dans les rangs de la société.

Dimanche 23 novembre à 10 h 30 l'Union Musicale participa à la Messe en l'église romane du village, où après avoir été chaleureusement accueillie par l'abbé Marc Tournier, curé de la Paroisse, — le Pas redoublé « Provence » fit éclater sous les voûtes de la vieille église tous les airs provençaux qui composent ce morceau. A l'offertoire le « Requiem de



La coin des cuivres pour les morceaux d'ensemble.

Berlioz » fut une pièce très écoutée par l'assistance. A la communion « Le Chant de Sainte-Cécile » aida à la piété, enfin à la sortie, un Pas redoublé, pour terminer la messe sur une note animée.

A 12 h, un apéritif d'honneur, réunissait au siège les élus, musiciens et amis de la musique.

A 13 h, à la cantine scolaire (que Mme Sigaud, adjoint au Maire a bien voulu mettre à notre disposition), M. Armand, traiteur à Trets, servait aux nombreux convives, un banquet de haute qualité où tout était parfait.

Au dessert le Président Charles Agnel, prit la parole pour demander une minute de silence à la mémoire de M. Emile Decampy, décédé en janvier dernier, puis remercia Monsieur le Maire, Monsieur le Conseiller Général du Canton, la Fédération des Sociétés musicales des B.-du-R., ainsi que tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, collaborent au bon cheminement de l'Union Musicale de Trets.

Puis, Monsieur le Maire, ainsi que Monsieur le Conseiller Général prirent la parole, pour encourager et apporter leur appui à cette vieille phalange, qui fait la joie de notre village.

Pour terminer M. Paul Courtial su avec beaucoup de tact, simplicité et d'amitié dire les mots qu'il fallait pour continuer l'œuvre entreprise par nos aïeux, afin de mener toujours plus haut les couleurs de notre harmonie.

Notre chef de musique, Gilbert Payan, anima ensuite la soirée qui se termina fort tard.

Lundi 24 novembre à 13 h un aïoli monstre (suivant la tradition) était servi au siège, par les soins de Mmes Galegari, Royère, Baret et Reynaud.

Trois belles journées passées ensemble à l'occasion de la Fête de Sainte-Cécile et suivant l'expression du Président : A l'en qué vèn, cé sian pas maï siégèn pas mèn...

Rhône

Distinction : M. René Combe, décoré de la médaille Vermeil de la Confédération Musicale de France.

Vice-Président du groupement des fédérations musicales de la région Rhône-Alpes, Président de la Fédération Musicale du Rhône, M. René Combe recevait du Président Adam le 13 septembre dernier au foyer du Montchat, la Médaille Vermeil de la Confédération Musicale de France.

Nulle distinction ne pouvait être davantage méritée lorsqu'on connaît la valeur musicale et le long parcours du récipiendaire dans le domaine de la musique amateur.



Parmi les personnalités assistant à cette émouvante cérémonie nous ne manquerons pas de citer M. Adam Vice-Président de la C.M.F., Président de la Fédération Musicale Rhône-Alpes et Conseiller général de la Savoie, M. Flacher, Maire du 3^e Arrondissement, M. Berger, Vice-Président du Conseil Général, M. Bouissou, Vice-Président de la Fédération Musicale du Rhône et Président de l'Union des sociétés musicales de la Ville de Lyon et Agglomération, M. Prajoux, Président-Adjoint de la F.M.R., M. Fanger, Vice-Président de l'Harmonie de Montchat et M. Germain, Trésorier de la F.M.R.

Atmosphère chaleureuse en présence de tous les directeurs et présidents des chorales et harmonies de Lyon.

René Combe a appris le solfège et le violon, il participa aux activités d'une société symphonique à Montélimar, en qualité de premier violon et de deuxième violon alto.

Ayant dû abandonner pendant de nombreuses années, pour des raisons professionnelles la musique, il revint dans la famille des musiciens amateurs, comme Vice-président de l'Harmonie de Montchat-Monplaisir.

A la demande du Dr Jean Baridon, il accède à la Présidence de cette société.

A ce niveau, il apporte sans réserve, son dévouement et sa compétence, à l'épanouissement de cette harmonie et de son école de musique.

Entré au conseil d'administration de la Fédération musicale du Rhône il en devint le Président en 1984.

Formé à la gestion administrative il a su traiter les dossiers avec tact, autorité et compétence, montrer à cette fonction son esprit associatif, et donner à cette Fédération une impulsion dynamique et

nouvelle adaptée aux circonstances de l'époque actuelle.

René Combe, homme public, haut fonctionnaire, conseiller municipal de Lyon, Vice-Président de la Communauté urbaine, chargé de mission auprès de monsieur le Sénateur Maire de Lyon, a apporté dans ce domaine une aide aussi précieuse qu'indispensable à toutes les sociétés du département du Rhône.

S'intéressant au niveau des sociétés, conscient de leur avenir, il s'intéresse particulièrement aux écoles de musique, aux stages de formation, c'est-à-dire à la formation des jeunes qui permet d'assurer la pérennité de nos sociétés.

Homme de grande tolérance et de générosité, particulièrement affable grâce à ses immenses qualités humaines, M. René Combe mène sans esprit de sectarisme ses actions d'homme responsable et public.

Aussi est-ce dans une atmosphère d'amitié et de fraternité que chacun a exprimé sa fierté et sa joie au nouveau décoré.

LYON

Les savoyards de Lyon en fête

Dimanche 18 janvier 1987 c'était comme chaque année le grand rassemblement de la Colonie savoyarde du Lyonnais avec sept jours d'avance sur le calendrier pour fêter St-François de Sales, sous l'égide de M. Jean Soudan Président de l'Amicale des Savoyards de Lyon.

Malgré l'hiver rigoureux, l'Eglise des grandes cérémonies St-Bonaventure était pleine et bien chauffée où il faisait bon venir prier certes, mais aussi rencontrer tous les Compatriotes et les Amis de la Savoie.

CMF



Le Maire de Lyon était représenté par celui du 2^e et 3^e arrdt de la ville et Mme Balas Conseillère Municipale originaire de Douvaine.

M. Maurice Adam, Conseiller Général de Savoie, Adjoint au Maire d'Aix-les-Bains, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la région « Rhône-Alpes », Vice-Président de la Confédération Musicale de France était là. Il pu apprécier à sa grande satisfaction la participation de l'Ensemble Fanfare « La Savoyarde » et Harmonie « Les Enfants d'Orphée » animant la cérémonie sous la direction de leur Chef Mme Marie-Hélène Reboulet.

La marche des Allobroges à peine terminée, M. Maurice Adam se rendait au chœur pour féliciter les quarante musiciens et décorer devant eux de la Médaille d'Honneur du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône Alpes », M. Edouard Mouthon, Savoyard assurant depuis dix-sept ans la présidence du dit Ensemble avec compétence et dévouement tous les instants.

En 1909, Officier de Carrière recevant en 1970 de prendre en tant que Président la Fanfare « La Savoyarde ». En quelques mois des Musiciens ont été recrutés et la partie est gagnée.

Un nouvel appel à lui pour diriger l'Harmonie « Les Enfants d'Orphée » en mauvaise posture. Sans hésitation et forme avec la prudence remarquable et honnête dans la même direction laissant à ces deux Sociétés sa propre

participation » aux Savoyards de

l'Harmonie « Les Enfants d'Orphée » aux Canuts

Le vieillissement de ses membres en 1979 d'ouvrir un Centre de Quartier. Bien sûr les filles et garçons des Anciens. Bientôt.



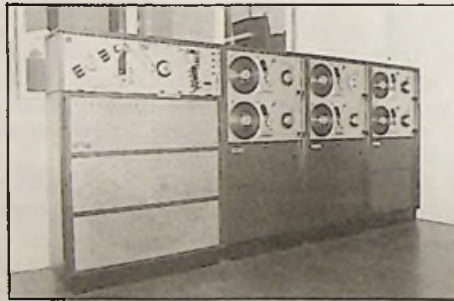
Pourquoi tant de cœur en faveur de la Musique populaire d'amateurs... Parce qu'il est un entraîneur d'hommes d'abord, puis avant son service militaire il faisait partie, comme Musicien de la Fanfare Républicaine présidée par son Père, d'une petite commune de montagne ; d'où une expérience née.

Dans l'Armée il s'orienta pour faire « campagnes » comme il dit :

— Guerre 39/40 avec grave blessure ; Résistance ; Indochine ; Algérie, le tout sanctionné par 10 Médailles : la Légion d'Honneur, la Médaille Militaire, deux Croix de Guerre et d'autres auxquelles se sont ajoutées en 1983 la Médaille de Vermeil de la CMF et le 18.1.87 la nouvelle distinction au ruban bleu du groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes.

Son dernier mot : « Je continue ».

MUSICIENS... CHANTEURS... réalisez votre cassette à partir de bande, disque, ou cassette et photo



Bande super - ferro ou chrome
Dolby B
Dynamique et qualité

Lyrec DENMARK

avec jaquette couleur

1.000 cassettes : 6.800 Fr H.T.

500 cassettes : 4.550 Fr H.T. - 300 cassettes : 3.850 Fr H.T.

Pour quantités inférieures, nous

DUPLITAPE

24 rue d'



Henri Selme
MANUFACTURE D'INSTRU.
Documentation sur demande :
18, rue de la Fontaine-au-Roi.
Téléphone : 357.09.74

(Vente chez nos dépc



Editions Robert Martin

GRAND ORCHESTRE D'HARMONIE

Titre	Auteur	Niveau	Tarif
Les Goyescas	Granados/Dupont	moyenne force	E
Marche de casse-noisette	Tchaïkovski/Fournier	moyenne force	D
Les Marsouins, marche de concert	Rougeron/Spiers	facile	D
Mutations..., œuvre originale	Brouquières	moyenne force	G
14 Juillet, pour quintette de cuivres et grand orchestre d'harmonie, œuvre originale	Rauber	moyenne force	K
Quatre visages de l'Ouest, variétés modernes	Marischal/Brouquières	moyenne force	H
Romance, pour trombone solo	Weber/Grangean	moyenne force	G
Sinfonietta, opus 23, œuvre originale	Pommier	assez difficile	I
Superman show, fantaisie rythmique	Delbecq	assez facile	F
Vents de sud, œuvre originale	Amiot	assez facile	G

ORCHESTRE D'HARMONIE OU DE FANFARE

Ballade pour Angèle, pour bugle ou cornet solo, ou saxophone alto solo	Fromin	assez facile	D
Clarinets to Napoli, fantaisie	Brouquières	assez facile	D
Comme d'habitude, (My Way)	Cl. François/Briver	facile	D
En l'An 2001, avec chorale d'enfants ad. lib.	Bachelet/Delbecq	très facile	B
Galaxie, marche	Delbecq	très facile	B
Holiday's springs, médium	Briver	assez facile	D
Messe de l'amitié, en quatre numéros	Delbecq	facile	F
Noces en Bretagne, œuvre originale	Bigot	assez facile	H
Sardou super star, sur les succès de M. Sardou	Sardou/Delbecq	assez facile	F
Sol y flores, paso doble	Darling	facile	D
En balade avec Yves Duteil, sélection	Duteil/Delbecq	facile	F

ORCHESTRES JUNIORS

Chantons ensemble, avec chorale	Devogel	facile	BGO
Mes premiers pas à l'orchestre	Brouquières	très facile	BGO
Passionnette, avec piano solo	Devogel	facile	BAO
Trois études pour orchestre d'élèves	Vernay	assez facile	BAO

BIG BAND DE JAZZ

Easy track	Drevet	assez facile	AAH
Fabienne	Raquillet	moyenne force	HM
Samba for Basie	Raquillet	moyenne force	ACJ
Sambina	Drevet	assez facile	HM

RECUEILS POUR ENSEMBLES A VENT

Les jeunes en concert	Delbecq	facile	BIT
Quadrettes	Delbecq	facile	DR



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71850 Charnay-lès-Mâcon

☎ 85-34-46-81